

ÎLOTS D'OUessant (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er avril 1960 (interdiction d'accès pendant la période de nidification)

Commune : Ouessant

Propriété : État (Yourc'h korz, Ar Yourc'h, Roc'h Mell, (Cadoran), Roc'h Nel (Penn ar Roc'h), Yuzin, Enez ar Bouyou Glass) avec autorisation d'occupation temporaire

Intérêt patrimonial :

Faune : Essentiellement nidification d'oiseaux marins : goélands argenté, marin, brun - mouette tridactyle ; fulmar boréal ; cormoran huppé ; quelques macareux ; alcidés (passé proche) ; océanite tempête

Conservateur : Yvon Guermeur

Suivis : Bernard Cadiou, Christian Kerbiriou, Isabelle Le Viol

SUIVI NATURALISTE

	cormoran huppé	goéland brun	goéland argenté	goéland marin	fulmar boréal	océanite tempête
Yourc'h	33 mini.					8 sites
Roc'h Nel	13					

Une visite le 9 août a permis de dénombrer 8 sites occupés par les océanites sur l'îlot du Yourc'h, effectif maximum enregistré pour cette colonie (7 sites occupés en 1999, et 4 en 1998)

FORGES ET BLOCKHAUS DE PAIMPONT (35)

Statut de protection : Convention de gestion signée le 25 mai 1998

Commune : Paimpont

Propriétés : privée

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie hivernante de nombreuses espèces de chiroptères dans trois blockhaus

Conservateur : Yann le Bris

Aidé de : Benoît Bilheude et Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

Maxima observé par espèce

Blockhaus & Forges	oct 99	nov 99	jan 2000	fév 2000
petit rhinolophe	2	3	4	3
grand rhinolophe	2	6	5	1
grand murin	3	5	11	8
murin de Daubenton	0	0	7	1
murin à moustaches	0	4	32	35
murin à oreilles échancrées	0	0	0	1
murin de Natterer	2	1	7	2
murin de Bechstein	0	0	1	1
myotis sp.	0	0	0	1
oreillard roux	0	1	4	1
Total	9	20	71	54
Total espèces	4	6	8	9

Ponts N24 (35&56)	oct 99	nov 99	jan 2000	fév 2000
petit rhinolophe	0	0	1	0
grand rhinolophe	1	1	1	0
grand murin	0	0	0	1
murin de Daubenton	0	0	11	2
murin à moustaches	0	14	36	32
murin à oreilles éch.	0	0	0	0
murin de Natterer	0	6	2	2
murin de Bechstein	0	1	4	2
myotis sp.	0	0	2	0
oreillard roux	0	0	1	0
Total	1	22	58	39
Total espèces	1	4	7	5

À signaler la découverte d'une nouvelle espèce, le murin à oreilles échancrées, sur le site ainsi que sur la commune.

Maxima observé par espèce sur l'ensemble des sites

block, forges et ponts N24	oct 99	nov 99	jan 2000	fév 2000
petit rhinolophe	2	3	5	3
grand rhinolophe	3	7	6	1
grand murin	3	5	11	9
murin de Daubenton	0	0	18	3
murin à moustaches	0	18	68	67
murin à oreilles éch.	0	0	0	1
murin de Natterer	2	7	9	4
murin de Bechstein	0	1	5	3
myotis sp.	0	0	2	1
oreillard roux	0	1	5	1
Total	10	42	129	93
Total espèces	4	7	8	9

GESTION

Des grilles avaient été posées en 1998 sur 2 blockhaus. En 2000, rien de particulier n'a été fait.

MARAI DE PEN EN TOUL (56)

Statut de protection : réserve privée créée en 1995

Commune : Larmor Baden

Propriétés : indivision : Monsieur Binvel (51,5%), Monsieur Martin (4,2%), Bretagne Vivante - SEPNEB (44,3%)
(surface totale : 31,64 hectares)

Intérêt patrimonial

Habitats/flore : marais salés, digues arbustives, lagunes

Faune : limicoles nicheurs : échasse blanche, avocette élégante, vanneau huppé, chevalier gambette ; autres espèces d'oiseaux nicheurs : gorge-bleue à miroir, cisticole des joncs, phragmite des joncs ; halte migratoire pour oiseaux ; présence de loutres

Conservatrice : Anne Loiret

Animateur été : Sylvain Dufour

Permanents (temps partiel) : Guillaume Gélinaud (suivis scientifiques), Bernard Horellou (Suivis ornithologiques, gestion hydraulique, gardiennage et entretien), Arnaud le Nevé (coordinateur LIFE " OIDO ")

Bénévoles : Rémy Basque, Yannick Bénéat, Jean François Berthou, Cyrille Blond, Jérôme Cabelguen, Pierrick Cloërec, Jean David, Serge Dezelu (propriétaire des moutons), Guillaume Evanno, Denis Fatin, Matthieu Fortin, Jean-Pierre Fourcade, Guillaume Gélinaud, Bernard Horellou, Sophie Jullien, Marie-Claude et François Le Poul, Thierry Le Roha, Robert Malville, Eric Martin.

SUIVI NATURALISTE

Fréquentation de la réserve par les oiseaux

Des comptages des oiseaux d'eau sont régulièrement effectués, au moins une fois tous les 10 jours. L'effectif maximum de chaque espèce est indiqué au tableau 1. Cette formulation permet une évaluation patrimoniale rapide du marais, par comparaison avec les critères numériques en vigueur pour déterminer un niveau d'importance communautaire (1% des population de l'Union Européenne) ou national (1% des population française). Elle n'est cependant pas adaptée pour mettre en évidence l'évolution de la fréquentation de la réserve. Il est en effet tout à fait possible qu'un changement de statut d'une espèce se traduise par une modification de la période de fréquentation plutôt que par une variation des effectifs.

Dans le cadre d'un stage, Guillaume Evanno, étudiant en Licence de Biologie des Organismes à l'Université de Rennes I, a travaillé au cours de l'été 1999 à la mise en place d'une méthode d'analyse de tendance, selon la méthode de Underhill (Underhill et Prys-Jones, 1994. *J. Appl. Ecol.*, 31: 436-480) à partir d'un jeu de données de 10 ans. Une première application a consisté à évaluer l'effet de la mise en réserve sur les stationnements d'oiseaux. Le rapport final a été remis au cours de cette année (Evanno, G. 2000. Évolution des stationnements d'oiseaux d'eau du marais de Pen en Toul (56) 1989-90 à 1998-99. Rapport de stage Bretagne Vivante – SEPNEB, 13p.).

• FAITS MARQUANTS

- 11 novembre 1999 un faucon pèlerin est vu en vol sur le marais
- 13 décembre 1999 une grue cendrée dans l'étier
- 8 février 2000 trois oies cendrées se reposent dans le B1
- 31 août 2000 un pic noir en vol

Tableau 1 : Effectifs maximum dénombrés dans la réserve de Pen-en-Toul, entre le 1^{er} septembre 1999 et le 31 août 2000.
L'effectif maximum des 2 années précédentes est indiqué entre parenthèses.

Espèces	Effectif	Espèces	Effectif
grèbe castagneux	92 (56)	échalasse blanche	32 (34)
grèbe huppé	1 (0)	avocette élégante	50 (37)
grèbe à cou noir	5 (3)	pluvier argenté	6 (1)
grand cormoran	14 (12)	grand gravelot	2 (2)
aigrette garzette	48 (60)	vanneau huppé	1023 (780)
héron cendré	18 (15)	bécasseau maubèche	1 (2)
spatule blanche	14 (14)	bécasseau minute	1 (3)
ibis sacré	19 (6)	bécasseau cocorli	3 (3)
cygne tuberculé	2 (11)	bécasseau variable	490 (570)
bernache cravant	1 (3)	combattant varié	2 (1)
tadorné de belon	239 (235)	bécassine des marais	19 (33)
canard siffleur	15 (7)	bécassine sourde	0 (1)
sarcelle d'hiver	155 (44)	barge à queue noire	580 (460)
canard colvert	75 (86)	barge rousse	10 (15)
canard pilet	27 (20)	courlis corlieu	15 (1)
sarcelle d'été	1 (1)	courlis cendré	1 (2)
canard souchet	23 (13)	chevalier arlequin	0 (13)
fuligule milouin	58 (1)	chevalier gambette	145 (137)
fuligule morillon	14 (10)	chevalier aboyeur	44 (38)
garrot à œil d'or	4 (5)	chevalier stagnatile	1 (0)
harle huppé	3 (7)	chevalier cul-blanc	4 (1)
balbuzard pêcheur	2 (1)	chevalier guignette	5 (6)
busard des roseaux	2 (2)	mouette pygmée	1 (0)
épervier d'Europe	1 (2)	mouette ricuse	528 (576)
buse variable	4 (2)	goéland brun	7 (28)
faucon crécerelle	3 (3)	goéland argenté	2 (4)
faucon hobereau	0 (1)	goéland cendré	5 (4)
foulque macroule	420 (77)	goéland marin	3 (5)
râle d'eau	3 (3)	sterne caugek	0 (2)
huitrier pie	0 (1)	sterne naine	0 (3)
		sterne pierregarin	71 (42)

En ce qui concerne les oiseaux d'eau nicheurs, il convient de retenir l'augmentation des effectifs de sternes pierregarin, dont le succès a été satisfaisant. Sur 33 nids d'avocettes, 4 éclosions ont été observées. Les causes d'échec se répartissent entre : abandon sans raison apparente (15 cas), inondation (1 cas) et prédation (13 cas). Chez l'échalasse, on a observé 2 éclosions, 2 nids inondés et 14 nids prédatés. Les principaux prédateurs sont la corneille et le busard des roseaux, pour les œufs ; le goéland brun et le héron pour les poussins.

Tableau 2 : Effectifs nicheurs d'oiseaux d'eau et succès de la reproduction à Pen en Toul en 2000.

	Nombre de couples	Succès à l'envol (nombre de juvéniles)
tadorné de Belon	46	47
canard colvert	15	31
râle d'eau	4	6
avocette élégante	20	6
échalasse blanche	10	5
sterne pierregarin	30	27
chevalier gambette	1	0

• STERNE PIERREGARIN

Le début des couvaisons est noté à partir du 10 mai (21 couples installés). D'autres arrivées s'opéreront jusqu'au 6 juin (9 couples supplémentaires). Entre le 23 mai et le 13 juin, 14 nids disparaîtront ou seront prédatés. Début juin (le 6 et le 8 notamment) sont notées les premières éclosions. Le 3 juillet une éclosion est encore observée.

14 nids ont disparu entre le 23 mai et le 13 juin (prédation au moins sur une partie).

Inventaires et études

• INVENTAIRES

La liste complète des inventaires est disponible avec le plan de gestion. Quelques nouveautés ont été obtenues cette années.

Flore : *Parapholis strigosa*.

Odonates : *Aeschna cyanea*, *Crocothemis erythraea*, *Sympetrum sanguineum*, *Sympetrum striolatum*.

Orthoptères : *Conocephalus discolor*, *Euchortippus pulvinatus*, *Metrioptera roeselii* *Platypleura tessellata*, *Ruspolia nitidula*.

Lépidoptères : *Celastrina argiolus*, *Leptidea sinapis*, *Pieris brassicae*, *Pieris napi*, *Polyommatus icarus*, *Thecla betulae*.

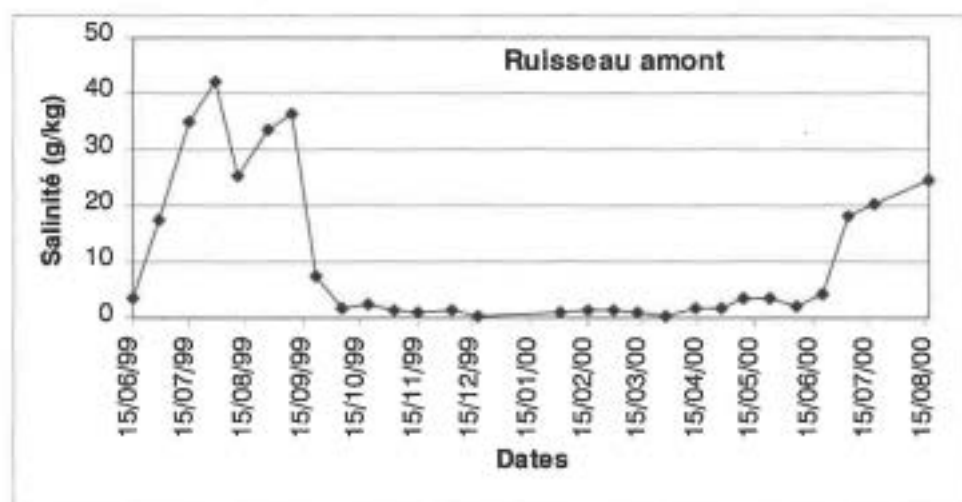
Reptiles : lézard vert

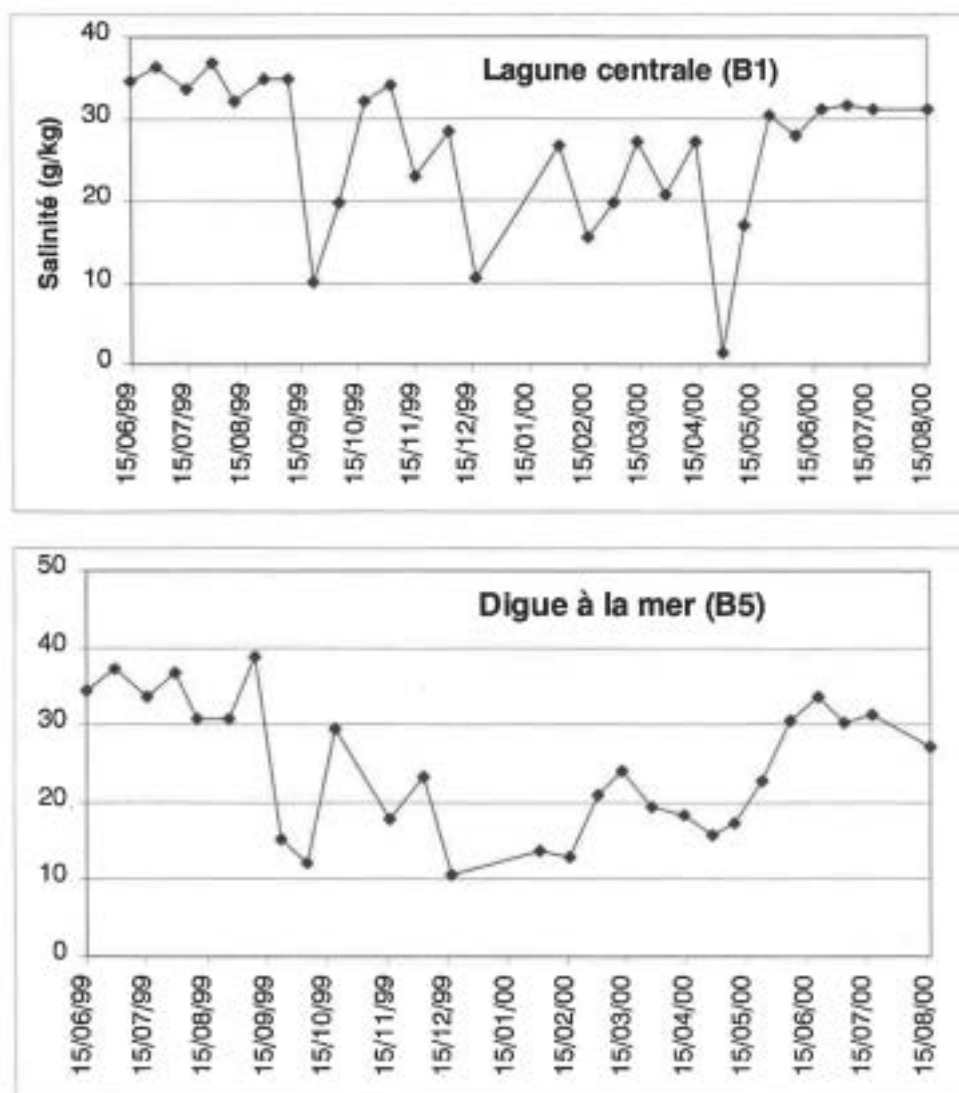
• QUALITÉ DE L'EAU

Les analyses de salinité sont effectuées depuis 1997 en trois points de prélèvements : dans la lagune centrale, à la prise d'eau de mer et dans le ruisseau en amont du marais. Elles sont réalisées au moins mensuellement au cours de l'exercice 1999/ 2000. Elles font apparaître :

- ⇒ au niveau du ruisseau, à l'amont du marais, la salinité, généralement faible à nulle, est marquée par de fortes augmentations en été, en relation avec un faible débit du bassin versant et la remontée des eaux de la lagune ;
- ⇒ dans la lagune centrale (bassin B1) la salinité est surtout caractérisée par des variations de très grande ampleur, pouvant aller au stade de la dessalure plus ou moins complète (avril 2000) ;
- ⇒ à proximité de la digue à la mer (bassin B5) les variations de salinité sont plus modérées mais accusent néanmoins un minimum prolongé de septembre à mai.

Figure 1 : Salinités en trois points du marais de Pen-en-Toul.





• ÉTUDE DE LA MARÉE

Conformément au plan de gestion, afin de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du marais, une mire a été placée dans le marais. Les niveaux d'eau sont relevés lors de chaque dénombrement. En outre, une échelle de marée a été mise en place sur la vanne sud. Un programme d'observation a été engagé. Ce suivi devra permettre de connaître les niveaux atteints par les pleines mer en fonction des coefficients, ainsi que le retard de l'onde de marée par rapport à d'autres points du Golfe du Morbihan où le phénomène de marée est bien connu (Port Navalo par exemple).

GESTION

Acquisitions

Les acquisitions envisagées dans le cadre du programme Life " Oiseaux de la façade atlantique " ont été concrétisées dans l'année, le 22 décembre 1999 pour une première série de parcelles d'une superficie de 6 ha (les parcelles 37,38,70,107,108.), le 13 juillet 2000 pour une seconde série d'une superficie de 4 ha (les parcelles 53,54,65,584,663,664,665,666,668). La réserve a désormais une superficie de 42 hectares, 20 ares, 32 centiares.

Au cours de l'année, le propriétaire majoritaire de l'indivision a signalé son souhait de vendre ses parts, qui ont été rachetées par Bretagne Vivante – SEPNEB (acte du 13 juillet 2000). L'association est maintenant propriétaire de 95 % de la partie indivise de la réserve, d'une superficie de 32 ha). Une partie de ces parcelles ont été revendues au Conservatoire du Littoral en 2000. Ce contexte a entraîné le report de la procédure de classement en Réserve Naturelle Volontaire (AD1).

Surveillance de la réserve

La réserve est surveillée par Bernard Horellou qui est garde assermenté depuis le 21 octobre 1999 sur les 32 ha de l'indivision. Il fait régulièrement un tour complet du marais afin de constater que les limites sont respectées et qu'aucun chien n'erre sur les digues. Pour l'année 2000 il n'a constaté aucune infraction.

Plan de gestion

• STADE D'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

- Le plan de gestion est rédigé. Il a été approuvé par le comité scientifique du site "Ramsar - Golfe du Morbihan" lors de sa réunion du 29 juin 1999. Les objectifs à long terme définis pour la réserve sont les suivants : **préserver la qualité de l'habitat "lagune" pour favoriser la conservation des populations d'oiseaux d'eau du Golfe du Morbihan.**

La réserve doit notamment assurer les fonctions suivantes pour les oiseaux :

- reposoir et alimentation des limicoles, hivernants et migrateurs ;
- remise diurne et alimentation des anatidés en hiver ;
- reproduction de petits laro-limicoles (avocette, échasse, sterne pierregarin...) et d'anatidés (tadornes de Belon) ;
- alimentation des grands échassiers, notamment de la spatule blanche en migration et hivernage.

Plusieurs objectifs secondaires ont également été retenus :

- II.1. Préserver la diversité de la faune aquatique caractéristique d'une lagune saumâtre et favoriser la fonction de nurserie du marais pour les crustacés et les poissons ;
- II.2. Préserver ou restaurer les habitats autour de la lagune, roselières, prairies, étiers, en voie d'atterrissement ou d'enrichissement, particulièrement en raison de l'expansion de l'arbuste introduit *Baccharis halimifolia* ;
- II.3. compléter les inventaires naturalistes.

État d'avancement du plan de gestion

Ce rapport d'activité fait l'état des réalisations des opérations programmées pour 1999 et 2000 dans le plan de gestion. Les abréviations renvoient aux opérations du plan de gestion.

• SUIVIS ÉCOLOGIQUES

Au cours des années 1999/2000, les suivis et inventaires suivants ont été réalisés comme prévu dans le plan de gestion : Paramètres physico-chimiques de l'eau (SE1), Suivi des niveaux d'eau (SE2), cartographie végétation (SE5), inventaire invertébrés aquatiques (SE6), dénombrement oiseaux d'eau (SE7), reproduction des oiseaux d'eau (SE8). Des informations plus détaillées sur ces suivis sont fournies au chapitre III. En revanche, plusieurs opérations ont été réalisées de façon superficielle (inventaire invertébrés terrestres SE11), ou reportées (étude hydraulique SE3), inventaire des algues (SE4), inventaire oiseaux nicheurs (SE9), inventaire poissons (SE10), inventaire reptiles et batraciens (SE13), compte tenu de l'implication du personnel et des bénévoles dans la marée noire de l'Erika au cours de l'année 2000. Aucune investigation complémentaire n'a été menée sur les mammifères.

• GESTION DES HABITATS ET DES INFRASTRUCTURES

La restauration des ouvrages hydrauliques sur la digue à la mer (GH1) a été effectuée, dans le cadre du Life, en 2000 : une vanne a été changée ainsi que les clapets anti-retour. Aucune modification de l'hydraulique n'a été effectuée à l'intérieur du marais.

Les opérations de contrôle des niveaux d'eau (GH2) sont effectuées régulièrement. La circulation des espèces aquatiques est favorisée par la mise en place de trappes dans les clapets (GH6).

Une mire limnimétrique a été mise en place dans le bassin B5. L'objectif est de maintenir le plus souvent un niveau correspondant au zéro de la mire (zéro arbitraire) avec une amplitude de variation de 10 centimètres. L'expérience des années passées a montré que ce niveau est le plus favorable aux stationnements d'oiseaux d'eau. Les interventions sur les vannes visent à rétablir la situation en cas de dépassement de l'amplitude de variation souhaitée. Lorsque le niveau d'eau est satisfaisant, il y a néanmoins intervention pour renouveler l'eau du marais lors de chaque période de vives eaux.

Le contrôle de la végétation représente une part importante des activités de gestion sur le site, notamment pour lutter contre l'expansion du *Baccharis* (sénéçon en arbre) : sur les digues (GH3), sur les îlots (GH5), et dans les prairies (GH7). Les opérations de débroussaillage et d'élimination du *Baccharis* ont commencé par la partie terrestre qui sépare les bassins B3 et B4. Du pâturage par des moutons a été mis en place sur cette parcelle en juin 2000. Serge Dezalu, propriétaire des moutons y a mis 8 brebis et 2 béliers (du "rouge de l'ouest" et des "landes de Bretagne")

pour limiter la repousse des buissons. Du débroussaillage et de la fauche ont aussi été effectués, dans le cadre du Life, durant l'été 2000 sur une partie des parcelles nouvellement acquises.

Aucune action de gestion des roselières n'a été pour l'instant entreprise.

Entretien

- Une clôture en grillage à moutons a été mise en place afin de contrôler l'accès du public.
- L'ancien cabanon ostréicole a également été en partie retapé. Trois poutres ont été changées ainsi que 2 tôles ondulées translucides.

Autre événement de l'année

Les démarches pour l'obtention du permis de construire d'un observatoire sur la parcelle 70 :

- 29 mars 2000 : demande déposée à la mairie de Larmor-Baden.
- 18 mai 2000 : avis favorable de la commission des sites.
- 21 juin 2000 : accord du ministère de l'environnement
- 8 août 2000 : REFUS de la mairie de Larmor-Baden.
- 25 août 2000 : courrier du préfet au maire de Larmor-Baden lui demandant de revenir sur ce refus
- 29 août 2000 : deuxième REFUS du maire de Larmor-Baden.

ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC

État du balisage

Le balisage actuel n'est pas satisfaisant. Une nouvelle signalétique sera mise en place à l'occasion de la mise en service de l'observatoire.

Équipements d'accueil

Inexistant pour l'instant

Actions pédagogiques

• À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

26 novembre 99 : ouverture au public : 200 personnes ont profité des animations ornitho et botaniques

Mai 2000 : Curt Clumpner et Jay Holcomb de IBRRC, accompagnés de Alain Ortais traducteur des personnes de l'I.F.A.W.

Printemps 2000 : 8 personnes de la section de Pontivy et 12 personnes de la section de Concarneau

21 juillet 2000 diaporama : « Quel avenir pour les oiseaux marins » 50 personnes y ont participé

Des animations estivales ont été organisées chaque vendredi matin en juillet et août. Assurées par des animateurs de la Réserve Naturelle des marais de Séné, elles permettent en 3 heures d'avoir un aperçu général de la faune aquatique, la flore et les oiseaux de la réserve. Elles sont, dans la mesure du possible, limitées à 15 personnes. En tout, ce sont 53 personnes qui se sont inscrites.

Un diaporama sur les odonates et les oiseaux de la réserve a été présenté à Larmor-Baden le 27 juillet. Monsieur le maire de Larmor Baden nous a fait l'honneur de sa présence.

4 septembre 99 : nuit de la chauve-souris : 40 personnes

• À DESTINATION DES SCOLAIRES

1 600 enfants répartis en 40 groupes, en classe de mer à Berder se sont déplacés sur le marais avec leurs animateurs pour des observations ornithologiques. Le 3 mai, les élèves de 2 écoles de Larmor-Baden ont visité la réserve, guidés par des animateurs de Bretagne Vivante - SEPNEB.

Évaluation de l'accueil

La fréquentation de la réserve par un public organisé est essentiellement le fait du L.V.T. de Berder. Elle se fait indépendamment de l'équipe gestionnaire du site.

<i>Type d'animation</i>	<i>Grand public</i>	<i>Scolaires et groupes</i>
Automne-Hiver	200	
Printemps	20	220
Été	53	
Diaporama	50	
L.V.T. Berder		1 600 40groupes)
Total	323	1820

Action de communication et de promotion

- **ÉDITION DE DOCUMENTS**

La lettre de la réserve n° 5 est parue la première semaine de juillet : en retour nous avons eu 25 nouvelles adhésions.

- **RELATION AVEC LES MÉDIAS**

Cette année, le correspondant Ouest-France s'est déplacé à chaque manifestation (diaporama, première sortie ,ouverture au public).

Projets 2001

- Suivi du plan de gestion
- Plan d'interprétation : Une réflexion sur l'accueil du public et l'interprétation à Pen en Toul doit être menée en 2001.

LES PERRIÈRES (44)

Statut de protection : réserve d'association (d'orchidées) créée en 1993, zone NDa du POS

Commune : Saffré

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNB (parcelle 216) et privée (convention de gestion signée le 14 janvier 1993 pour les parcelles 215 et 217)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouses calcaires à orchidées, *Platanthera chlorantha*, *Listera ovata*, *Dactylorhiza incarnata*, *Dactylorhiza maculata*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Himantoglossum hircinum*, *Ophrys apifera*, *Ophrys sphegodes*, *Epipactis palustris*.

Conservateur: Jean-Pierre Gouret

GESTION

débroussaillage

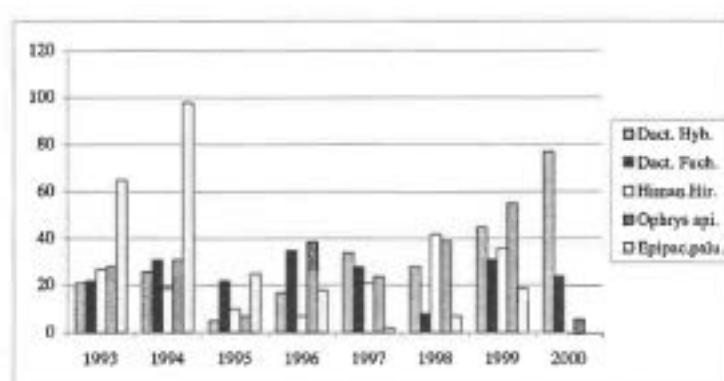
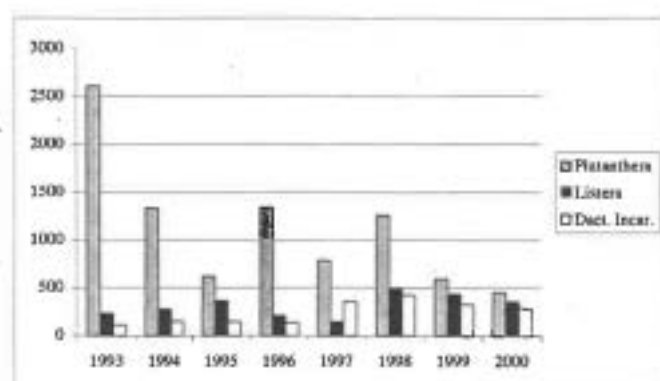
En février 2000 les haies entourant les parcelles ont été en partie débroussaillées. Les repousses de saules ont été taillées à la débroussaillieuse.

SUIVI NATURALISTE

Inventaire des orchidées en mai-juin

Parcelle	215	216	217	total	%
<i>Platanthera chlorantha</i>	289	37	128	454	37,58
<i>Listera ovata</i>	40	303	13	356	29,47
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	285		2	287	23,76
<i>Dactylorhiza hybride</i>	66		11	77	6,37
<i>Dactylorhiza Fuchsii</i>	11	4	9	24	1,99
<i>Himantoglossum hircinum</i>				0	0
<i>Ophrys apifera</i>	2		4	6	0,50
<i>Epipactis palustris</i>				0	0
<i>Ophrys sphegodes</i>				0	0
<i>Orchis mascula</i>	4			4	0,33
Total	697	344	167	1208	100%

Évolution pour les différentes espèces depuis huit ans



PETITS PRÉS (35)

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er août 1993 ; espace naturel sensible du Conseil Général d'Ille et Vilaine depuis 2000

Commune : Vitré

Propriété : Conseil Général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Dépression à *Rhynchospora alba*, prairie tourbeuse à *Narthecium ossifragum* et *Drosera rotundifolia*, ruisseau à *Hypericum helodes* et potamogeton, pelouse acidophile à *Lathyrus montanus*, lande humide à *Erica ciliaris*

Faune : bécassine des marais de passage

Conservateur : Patrick Alber

Aidé de : Jean Claude Massé

SUIVI NATURALISTE

Inventaire des mousses et lichens

Grâce à la participation de Jean Claude Massé, nous avons commencé l'identification des mousses, hépatiques et lichens de la tourbière dont voici la liste.

• DANS LA TOURBIÈRE

Aulacomnium palustre
Acrocladium cuspidatum
Aneura pinguis
Bryum pseudotriquetrum
Brachytecium rutabulum
Campylium stellatum
Ctenidium molluscum
Calypogeia fissa
Dicranum bongeani
Fissidens adianthoides
Polytrichum commune

Scorpidium scorpioides
Sphagnum Agr. Palustre
Sphagnum Agr. Acutifolia

• DANS LA PÉRIPHÉRIE DE LA TOURBIÈRE (SAULES, CHÊNES ...)

Brachytecium rutabulum
Campylopus introflexus
Hypnum cupressiforme
Orthotricum lyellii
Plagiomnium undulatum
Scleropodium purum

• LICHENS

Parmelia perlata
Parmelia subrudecta
Leptalea semipinnata
Ramalina farinacea
Ramalina fastigiata
Xanthoria parietina

Inventaire des champignons

Le maintien des saules favorise l'installation de champignons

Calyprella capula
Cortinarius saniosus
Hymenochaete tabacina
Inocybe curvipes
Mycena albidolilacea
Mycena filipes

• À PROXIMITÉ D'UN CHÊNE :

Collybia dryophila
Entoloma rhodopolium
Laccaria laccata
Lactarius quietus
Hebeloma mesophaeum
Merulius papyrinus

GESTION

Début février 2000, nous apprenons la mise en vente de la tourbière des petits prés, la réserve faisant partie d'un ensemble de parcelles qui seront redistribuées par la SBAFER. Nous contactons en priorité les collectivités locales pour que l'une d'elles rachète ce site, nous gardant la possibilité d'achat en derniers recours.

La commune d'Erbrée et la Communauté de communes du pays de Vitré, où se situe la réserve, n'étant pas intéressées, c'est le Conseil général, dans le cadre de sa politique d'acquisition des espaces naturels sensibles, qui achètera la réserve après proposition de la communauté de communes du bocage vitréen.

Le site devra faire l'objet en 2001 d'une convention de gestion avec notre association.

ÎLOT DE LA PIERRE PERCÉE (44)

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er janvier 1977

Commune : Pornichet

Propriété: État avec autorisation d'occupation temporaire

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Île à nu

Faune : Oiseaux marins : sterne (historiquement), goéland argenté, eider à duvet, tadorne de Belon

Conservateur : Rémy Gautron

Aidé de : Armelle Dujardin, Marie-Claude Beaubatie

SUIVI NATURALISTE

Avifaune

	<i>nombre en 1999</i>	<i>nombre en 2000</i>	Observations
goéland argenté	13 c.	14 c.	2 poussins vivants + 5 morts
eider à duvet		0	absence totale
huitrier pie		30 ind.	
cormoran		10 ind.	
gravelot			en vol
sterne pierregarin		1 ind.	en pêche

Ont été observés également deux cormorans morts (dont un mazouté) et un eider à duvet mort.

Marée noire de l'Erika

De nombreuses traces de fioul (côté baie de la Baule) de la taille de pièces de 5 francs et d'éclaboussures et quelques plaques plus importantes de 50 cm X 5 cm. ont été observées lors de la visite en août.

GESTION

Le panneau de la réserve devra être nettoyé lors de la prochaine visite.

PRAIRIE DE L'AÉROGARE DE PLEURTUIT (35)

Statut de protection : Convention de gestion signée en décembre 1997

Historique du classement en réserve : Le site a été découvert par Louis Diard en 1988, lors de l'inventaire botanique départemental où il avait noté la présence de 3 orchidées, ensuite classées sur la liste rouge armoricaine

Commune : Dinard

Propriétés : Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Malo

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : prairie, lande humide ; *Platanthera bifolia*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Coeloglossum viride*.

Conservateur : Yves Donguy

Aidé de : Philippe Puls, Dominique Mellec, ? Lang, ? Chapron et consorts du GEOCA et Philippe Lumeau et Anne-Marie Barbaza de la section de St Malo pour les chantiers

Inventaires : Patrick Le Mao

SUIVI NATURALISTE

Flore

Tableau. Nombre de pieds d'orchidées sur la réserve de l'aérogare de Pleurtuit - 2000

<i>Platanthera bifolia</i>	2000	période de floraison	1997	1998	1999
28 juin (P. Le Mao)	30	20 mai - 15 juil	5	50	61
? (Y. Donguy)	60				

Une station de *Agrimonia procera* a apparemment été détruite, le site ayant servi à brûler l'herbe fauchée ?

Batraciens

La grenouille agile a été notée avec ses pontes.

GESTION

Plusieurs chantiers de fauche ont permis l'entretien du site. Citons d'abord les « gros bras » du GEOCA qui viennent depuis la création de la réserve, qu'ils soient vivement remerciés. On note aussi la montée en puissance de la participation des militants bénévoles de la section de St Malo qui sont venus donner un coup de main à l'automne et en hiver. En mars et à l'automne, des fauches ont été effectuées, et les déchets brûlés sur place.

L'épuisement des ligneux par coupe des rejets et cerclage des souches commence à donner des résultats.

Deux mares de dimensions modestes ont été creusées mais le résultat est encore hypothétique.

PROJETS

Malgré ses dimensions modestes (moins d'un hectare), le site pourra bénéficier à l'avenir d'un mini plan de gestion (zones humides, orchidées, succise, etc.)

Un militant, Henri Blanchard s'est proposé pour assurer le suivi et la gestion de ce site pour en prendre peu à peu la responsabilité.

QUATRE CHEMINS (56)

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope signé le 14 mars 1988

Commune : Belz

Propriété : privée (convention de gestion signée entre l'État, représenté par le préfet du Morbihan, la commune, les propriétaires et l'association le 26 avril 1988) et Bretagne Vivante - SEPNEB

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Zone de pelouse à *Eryngium viviparum* (protégée au niveau national et européen : annexe 2 de la directive Habitats ; dernière station française de cette espèce).

Conservateur : Yvon Guillevic

SUIVI NATURALISTE

Bilan de la « production » d'*Eryngium viviparum* obtenue sur la surface étrépie en 2000

Une cartographie de la population réapparue sur la surface étrépie en 2000 a été réalisée. Ce travail a permis de mettre au point une méthode de relevés que l'on se propose de pérenniser. Au cours de la saison 2000/2001, 57 rosettes nouvelles sont apparues, ce qui représente une « densité » moyenne de l'ordre de 0,5 pied au m².

Inventaires

- DONNÉES BRYOLOGIQUES

L'inventaire des mousses et hépatiques a été commencé. L'objectif étant de l'achever au printemps 2002.

- DONNÉES FLORE VASCULAIRE

L'apparition d'une grosse population du flûteau nageant (*Luronium natans*- annexe 2 de la Directive Habitats) a été notée sur le bord exondé de la mare qui a été nettoyée à l'automne 1999.

Faune : une rencontre fortuite

Deux chenilles du sphynx tête de mort ont été observées dans les bouquets de jonc (*Juncus effusus*) : longueur 9 cm, pseudo-diamètre 1,8 cm, couleur vert gris en quasi-totalité, bandes transversales plus sombres.

GESTION

Chantier annuel

Le 1^{er} octobre, une dizaine de bénévoles a procédé au chantier annuel d'étrépage. Le protocole d'intervention est maintenant dans la phase de routine. L'objectif est, autant que possible, le maintien d'une population stabilisée d'*Eryngium viviparum*.

L'étrépage est effectué sur une bande de 2 à 2,5 m de large, parallèle à la surface traitée l'année précédente. Il n'est pas tenu compte des pieds présents sur la surface étrépie, sauf dans le cas où des flots de densité importante de la plante sont observés, auquel cas, ceux-ci sont conservés en l'état. **Autres travaux**

En juin, la commune a procédé à la fauche de la prairie, en avant du site et au débroussaillage des couloirs coupe-feu. Les produits de la coupe sont demeurés sur place.

ANIMATION

Daniel Chicouène a fait un exposé, in situ, sur la morphologie de l'*Eryngium viviparum*.

DIVERS

Une rencontre avec le propriétaire d'une partie importante du site a eu lieu en vue d'une éventuelle acquisition.

Une rencontre sur le site avait été organisée avec Mme Montfort, représentante des enfants Montfort, qui conservent la propriété d'une importante surface couverte par l'arrêté de biotope, en indivis. Un compte-rendu de réunion lui a par la suite été adressé, pour entériner les propositions envisagées en commun, afin de parvenir à un accord, pour la vente à l'association de la surface porteuse d'*Eryngium*, qui demeure propriété de la famille Montfort.

BOIS DE QUIFISTRE (44)

Statut de protection: aucun : site en observation

Commune : Saint Molff

Propriété : privé ?

Intérêt patrimonial :

Faune : héronnière

Conservateur : Rémy Gautron

Aidé de : Françoise Gobaille

SUIVI NATURALISTE

Le suivi naturaliste consiste à effectuer un comptage du nombre de couples de hérons présents sur le site.

	<i>nombre de couples en 1998</i>	<i>nombre de couples en 1999</i>	<i>nombre de couples en 2000</i>	<i>2000/1999</i>
héron cendré	54	67	51	-23%
aigrette garzette		0	19 mini.	-

Le sous-bois est de plus en plus impénétrable (ronces, fragonette, etc.)

GESTION

RAS

DIVERS

Saline du grand Quifistre (propriété Bretagne Vivante - SEPNE, bail avec paludier)

Le fermage pour l'année 2000 n'a pas été réclamé car les paludiers ont dû fermer les salines à cause de la marée noire. Le paludier sera à nouveau sollicité en 2001.

EGLISE DE RENAC (35)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 18 août 1997.

Commune : Renac

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas de grands murins

Conservateur : Guy-Luc Choquené

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

2 recensements au cours de l'été 2000

- 10 femelles le 23 juin
- 48 individus (adultes + jeunes) le 5 août

Légère baisse des effectifs par rapport à l'année 1999. Une partie de la colonie, absente en juin, a intégré l'église de Renac au cours du mois de juillet.

Des recherches complémentaires dans la commune de Renac doivent être effectuées au cours de l'été 2001. Il existe probablement un autre gîte hébergeant la colonie dans les environs.

Hivernage

- pas de chauve-souris

GESTION

RAS

ÉGLISE DE LA ROCHE BERNARD (56)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope du 4 avril 2000 (accès interdit 15 mars-30 septembre)

Commune : La Roche Bernard

Propriété : commune

Intérêt patrimonial

Faune : site de reproduction d'une colonie de grand murin

Conservateur : Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

Seuls 4 grands murins ont été comptabilisés le 10 juin 2000. La colonie semble gênée par la mise en place d'un éclairage public extérieur. Cet éclairage est de nature à perturber la sortie des chiroptères après le coucher du soleil.

Néanmoins, des témoignages, dignes de foi, indiquent que des grands murins étaient présents tout au long de l'été, ainsi qu'en automne, mais aucun comptage n'a pu être réalisé durant ces périodes.

ABBAYE DE SAINT MAURICE (29)

Statut de protection : Une convention de gestion a été signée le 2 juillet 1999 avec le conservatoire du littoral et la commune. L'accès aux combles est interdit au public.

Commune : Clohars-Carnoët

Propriétés : Conservatoire du littoral, géré par la commune

Intérêt patrimonial :

Faune : Site d'importance départementale, abritant depuis au moins 1997 une colonie de reproduction de grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) dans les combles du Logis de L'Abbé. Une quinzaine de colonies de reproduction de cette espèce sont actuellement connues en Bretagne. Par ailleurs, le parc de l'Abbaye accueille au moins quatre autres espèces de chiroptères : murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et barbastelle (*Barbastella barbastellus*)

Conservateurs : Ivan Couessurel et Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

Suivi des grands rhinolophes

7 juin 2000 : 50 à 55 grands rhinolophes. Aucun juvénile.

ÉGLISE DE SAINT-NOLFF (56)

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope, en date du 27 mai 1992 ; la porte d'accès aux combles est fermée à clé en permanence. ZNIEFF de type I.

Commune : Saint-Nolff

Propriété : commune

Intérêt patrimonial : Site d'importance régionale, abritant depuis au moins 1988 une importante colonie de reproduction de Grands Murins (*Myotis myotis*). Quatorze gîtes de reproduction de cette espèce sont actuellement connus en Bretagne

Faune : Colonie de reproduction du grand murin ; Présence régulière du grand rhinolophe et de l'oreillard gris

Conservateur : Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

comptage du 8 juin

Reproduction

120 grands murins sont présents le 8 juin 2000. Les effectifs notés au début de la période de mise-bas sont légèrement supérieurs à ceux enregistrés les années précédentes.

TREBEDAN (22)

Statut de protection : convention de gestion Bretagne Vivante - SEPNB, Mairie, ONF signée le 3 novembre 1999

Commune : Trebedan

Propriétés : commune

Intérêt patrimonial : lande humide, plus ou moins boisée et très humide sur sol tourbeux

Flore/habitats : *Drosera intermedia*, *Pinguicula lusitanica*, *Genista anglica*, *Carex pallescens*, *Potamogeton polygonifolius*, *Scirpus setaceus*, *Eleocharis multicaulis*, sphaignes,

Faune : amphibiens : salamandre, triton palmé, rainette verte, grenouille verte, grenouille rousse, grenouille agile, crapaud commun

Conservateur : Yves Donguy

Stagiaire : Sébastien Morel et Carole Boudene

GESTION

Plan de gestion

Sébastien Morel, étudiant en maîtrise à l'Université de Rennes I a réalisé son stage sur la réserve de Trébédan. Suite à ce travail de terrain, il a pu rédiger un document « la réserve biologique de Trébédan : propositions de restauration et de gestion ». Ce document, présenté en mairie lors d'une réunion le 27 septembre, a été largement approuvé par la mairie et l'Office national des forêts, co-gestionnaires de la réserve.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- restauration du caractère humide de la lande
- conservation des espèces d'intérêt patrimonial
- accroissement de la diversité biologique par le suivi de la lande
- maintien et extension de la capacité d'accueil du busard St Martin et du hibou des marais
- maintien et extension de la lande

Si les partenaires sont d'accord pour une gestion appropriée, en concertation avec eux, ils ont signifié qu'ils n'avaient aucun moyen financier pour réaliser les travaux nécessaires. On pourrait sans doute solliciter la communauté de communes du pays de Plélan, le conseil général, le conseil régional ou encore l'Europe dans le cadre d'un projet Life.

SUIVI NATURALISTE

Intérêt du site

Les quadrats effectués permettent d'affirmer la présence d'une lande humide à un stade vieillissant (présence de callune), le stade arbustif gagne du terrain, (présence de bouleaux) ; présence d'espèces végétales protégées à différents niveaux : *Droseras*, *Narthecium ossifragum*, grassette du Portugal, pilulaire à globule.; espèces animales intéressantes : chouette hulotte, busard St Martin.

DIVERS

Carole Boudène a effectué son stage également sur la réserve. Elle devait réaliser une monographie et l'historique de la réserve. À ce jour, nous n'avons reçu aucun document de sa part.

MARE DE LA TREMBLAIS (35)

Statut de protection : Réserve d'association créée le 5 avril 1996

Commune : Mordelles

Propriété : privée (convention de gestion signée le 5 avril 1996)

Intérêt patrimonial :

Faune : Ce site accueille la quasi-totalité de la faune en Urodèles de Bretagne, à l'exception du triton marbré, et en nombre variable selon les espèces ; triton alpestre, triton palmé, triton crêté, salamandre tachetée, triton de blasius, grenouille agile, triton ponctué

Conservateur : Franck Paysant

SUIVI NATURALISTE

Petite mare (42 m²)

Espèces	Effectifs	Evolution
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	20 individus (8 mâles, 12 femelles)	↗ 14 individus
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	21 individus (13 mâles, 6 femelles, 2 subadultes)	↗ 9 individus
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	303 individus (146 mâles, 157 femelles)	↗ 273 individus

Depuis 1996, le triton ponctué n'a plus été rencontré, de même que l'hybride (triton de Blasius) entre le triton crêté et le triton marbré (celui-ci n'ayant jamais été rencontré sur le site). La population de triton crêté est en augmentation et les subadultes rencontrés sont un gage de pérennité pour cette population.

Ruisseau (16 m²)

Espèces	Effectifs
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	2 femelles
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	40 individus (20 mâles, 20 femelles)

Ce ruisseau, localisé entre les deux principales mares, permet un certain brassage des populations d'urodèles et les effectifs rencontrés sont représentatifs des proportions relatives des deux espèces de tritons de taille petite à moyenne. La profondeur du ruisseau, de l'ordre de 0,20 m, n'est pas suffisante pour l'installation d'une population de grands tritons, du type triton crêté. Il s'agit plutôt là d'un milieu de transition.

Grande mare (170 m²)

Espèces	Effectifs
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	2 femelles
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	66 individus

Cette nouvelle pièce d'eau a été creusée par le propriétaire à une cinquantaine de mètres de la réserve proprement dite, elle est d'une profondeur de l'ordre du mètre et est bordée par une haie. La colonisation de ce nouveau site s'est effectué assez rapidement pour les tritons palmés du fait des effectifs importants localisés à proximité et dans une moindre mesure par les tritons alpestres.

Lors de l'inventaire, aucun triton crêté n'a été capturé, toutefois la propriétaire, Madame Le Duigou, en a rencontré à plusieurs reprises. De nombreuses larves d'odonates ont été capturées ainsi que d'autres groupes d'insectes aquatiques.

Quelques individus de l'espèce rainette verte (*Hyla arborea*) ont été entendus à proximité de la pièce d'eau, au niveau de la haie.

Ce nouveau site a donc été très rapidement colonisé et permettra à l'avenir aux espèces déjà présentes au niveau de la petite mare (ancienne et de dimensions modestes), un développement conséquent.

ÉGLISE DE TREMBLAY (35)

Statut de protection : réserve d'association, convention de gestion signée le 11 mai 2000 (accès aux combles interdit) ; projet d'arrêté de protection de biotope

Historique du classement en réserve : intérêt pour les grands murins

Commune : Tremblay

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de reproduction de grand murin

Conservateur : Yann Le Bris

Aidé de : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

<i>date</i>	<i>nbr</i>	<i>observations</i>
23 juil 98	100	24 juvéniles détectés (22 cadavres et 3 adultes sont trouvés au sol)
22 oct	21	
11 nov	14	
2 mars 1999	0	
3 avril	7	
15 mai	76	
26 juin	!	essaïm important non comptabilisé
27 août	110	
30 nov	4	
19 fév 2000	0	
20 avril	26	
3 mai	140	
21 mai	30	Deux groupes de 15 ind. rassemblés
17 juin	255	Seuls 20 juvéniles ont pu être détectés dans l'essaïm, ils sont âgés de 3 jours à 1 semaine La colonie mère compte 140 ind. plus 60 ind. gravitant autour, sur un périmètre de 2 m. Deux groupes de 30 et 10 ind. se sont isolés à environ 10 m. de l'essaïm et 5 autres sont disséminés dans les combles
18 août	290	tout ce petit monde est rassemblé en une multitude de petits groupes le long de la toiture. malgré le calme apparent des grands murins, le comptage est effectué rapidement ne permettant pas un dénombrement précis des juvéniles, leur coloration permettant de les dissocier nettement des adultes, on a pu observer une quantité équivalente de jeunes et d'adultes. Deux cadavres âgés de deux semaines ont été trouvés au sol.
22 août	115	L'essaïm compte 100 ind. constitué d'une majorité de jeunes. 15 ind. sont disséminés le long des combles

GESTION

RAS

PROJETS 2001

La pose d'une bâche sur l'ensemble de la surface des combles afin d'éviter toute infiltration de guano dans l'église devra être effectuée d'ici le printemps 2001.

ÎLE DE TREVORCH (29)

Statut de protection : Réserve d'association créée en 1966, Zone de Protection Spéciale, DPM en Réserve de Chasse Maritime

Histoire du classement en réserve : présence de colonies de sternes (sterne de Dougall, sterne Caugeck, sterne Pierregarin, sterne naine) et de gravelot à collier interrompu qui y nichaient ; elles ont aujourd'hui disparu.

Commune : Saint-Pabu

Propriété : SEPMB (Trevorch Vras) et privée (convention tacite)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Pelouse aérohaline en régression au profit d'espèces nitrophiles.

Faune : grand cormoran, goélands brun et marin ; huîtrier-pie

Conservateur : Max Jonin

SUIVI NATURALISTE

Une sortie a été effectuée le 10 juin en compagnie de Louis Brigand et Florence Poncet. Malgré le beau temps, un fort ressac interdit le débarquement, mais le tour complet est faisable.

Tableau. Effectif des oiseaux marins sur les îlots de Trevorch et An Dord

site	espèce	nombre	observations
Trevorch Vras	goélands argenté-brun	.	la colonie est tranquille
	goéland marin	2 c.	
	grand cormoran	2 ad. + 1 j. (nicheur ?)	sur plage sud
	huîtrier pie	1 c. mini	
Trevorch Vihan	goélands		pas très nombreux
	grand cormoran	10 c.	sur le sommet
	huîtrier pie	1 ind.	
An Dord	grand cormoran	23 ad.	les jeunes sont déjà grands
		12 à 14 nids bien construits	
	huîtrier pie	2 c.	

légende : c. : couple ; ind. : individu ; ad. : adulte

La nouveauté est l'installation du grand cormoran sur An Dord. Ont été vus par deux fois un phoque... cela devient une habitude.

GESTION

Aucun travaux de gestion n'ont été réalisés.

PROJETS

Il faut absolument changer les deux panneaux

ÉTANG DE TRUNVEL (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 22 septembre 1986- interdiction d'accès et de chasser

Commune : Tréguennec et Tréogat

Propriété : privée (convention signée le 2 septembre 1988)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : roselières

Faune : grande valeur pour les phragmites des joncs et aquatiques lors de la migration post-nuptiale. Les roselières sont d'une très grande importance : nidification des butors, busards des roseaux, fauvette des marais et de la mésange à moustaches ; zone d'alimentation des fauvettes des marais lors de la halte post-nuptiale

Conservateur : Alain Desnos

Suivi et gestion : Bruno Bargain, Pierre le Floc'h et Bernard Trébern

Bagueurs : Gilles Balanca, Alain Gentric, Jacques Henry, Stéphane Jouaire et Christian Vansteenwegen

Aide bagueur : Cécile Jolin

Animateurs été (baie d'Audierne) : Nicolas Liénard et Romuald Thoraval

Bénévoles : Olivier Baricaut, Yves Boudigou, Philippe Scordia et Eric le Viol

SUIVI NATURALISTE

Bilan ornithologique

- **HIVERNAGE**

Tableau 1. Observation des espèces en hivernage, étang de Trunvel - 2000

Nombre	espèce	date - observation
1	goéland à ailes blanches de la race canadienne Kumlien	a séjourné sur la lagune de Kermabec du 18 janvier au 13 mars
1	harelde boréale	sur la mer le 20 janvier
6	macreuse brune	sur la mer le 20 janvier
60	canard souchet	sur l'étang en février
1	fauvette passerinette	mâle vu dans le village le 25 février
2	hibou des marais	séjourné entre le 25 février et le 5 mai
1	oie rieuse de la race <i>Flavirastris</i>	arrivée le 3 décembre à Kermabec
6	phalarope à bec large	16 décembre sur les lagunes de Kerbinigou
1		31 décembre

- **MIGRATION PRÉNUPTIALE**

Tableau2. Observation des espèces en migration pré-nuptiales, étang de Trunvel - 2000

nombre	espèce	date - observation
2	sarcelles d'été	les premières ont été vues le 7 mars
2	grand corbeau	à la brèche le 7 mars
2		22 avril se nourrissant sur des cadavres d'oiseaux ou de mammifères marins
1	milan noir	30 avril
1	busard cendré	mâle le 30 avril
1		femelle le 10 mai
1	héron garde-boeufs	8 mai
1	guifette leucoptère	1 ^{er} juin
1	sterne caspienne	28 juin

• NIDIFICATION

Tableau 3. Observation des espèces nicheuses, étang de Trunvel - 2000

nombre	espèce	date - observation
1 couple (au -)	butor étoilé	
1 adulte	héron pourpré	5 mai
1 subadulte		1 ^{er} juin
2 subadultes		31 juillet
1 immature		du 3 au 19 août
3 familles de 6, 5 et 2 poussins	cygne tuberculé	
	buse variable	s'est reproduit avec succès dans la vallée amont
	râles d'eau	La productivité a été faible en raison de l'augmentation du niveau d'eau entre les 20 et 23 avril
	échasse blanche	Plusieurs ont fréquenté le secteur mais sans se reproduire probablement en raison des nombreux dérangements ou de l'absence de gestion hydraulique

Le couple de tadornes de Belon n'a pas été observé avec des poussins.

Comme les années précédentes, les sternes pierregarins ont occupé les radeaux et nichoirs individuels mais l'envol de jeunes a été très faible en raison d'une forte prédation des goélands sur les œufs (pontes de remplacement) et sur les poussins. Le 28 avril, 2 sternes sont observées sur le site, 3-4 le 2 mai. Le 10 mai, 12-14 oiseaux sont présents sur les nichoirs. Des parades (offrandes de poissons) sont notées. Le 1er juillet, 10-11 pontes sont notées sur le 1er radeau, 2-4 sur le 2ème et 3 pontes dans des nichoirs individuels (les nouveaux nichoirs ainsi qu'un ancien n'ont pas été utilisés).

• MIGRATION POSTNUPTIALE

Tableau 4. Observation des espèces en migration post-nuptiale, étang de Trunvel - 2000

nombre	espèce	date - observation
1	grande aigrette	passé le 5 août
1	cigogne noire	immature le 30 août
154	gravelots à collier interrompu	rassemblés à la brèche le 29 août
1	pluvier guignard	4 septembre
1	bécasseau Temminck	6 septembre
1	jeune bécasseau Baird	du 11 au 23 sept. à la brèche
1	bécasseau tacheté	19 sept.
1	bécasseau roussel	19 sept ; capturé le 20 sept.
1	labbe parasite	22 août et 2 octobre
1	sterne hansel	8 septembre
1	sterne arctique	12 août
3		17 août
1		22 août
1		2 octobre
1	torcol	capturé le 25 août
1		séjourné du 12 au 14 septembre
1	gobemouche noir	11 août
2		24 août
1	bruants lapons	à la brèche le 21 septembre
2		23 septembre
1		30 septembre
6	bruants des neiges	19 octobre à la brèche

• CAPTURES À LA STATION DE BAGUAGE

Tableau 5. Captures réalisées du 1er juillet au 31 octobre 2000 à la station de baguage de la Baie d'Audierne

espèces	nombre	espèces	nombre
épervier d'europe	2	bouscarle de cetti	106
râle d'eau	6	locustelle lusciniolide	109
bécasseau minute	1	locustelle tachetée	5
bécassine des marais	1	phragmite des joncs	5246
chevalier guignette	4	phragmite aquatique	78
bécasseau roussel	1	rousserolle effarvatte	1903

<i>espèces</i>	<i>nombre</i>	<i>espèces</i>	<i>nombre</i>
martin pêcheur	43	fauvette des jardins	4
torcol fourmilier	2	fauvette à tête noire	1
hirondelle rustique	96	fauvette grisette	11
pipit spioncelle alpin	1	fauvette babillarde	1
tarier des prés	19	cisticole des joncs	27
traquet motteux	2	pouillot fitis	12
gorgebleue à miroir	13	roitelet triple-bandeau	2
merle noir	5	panure à moustaches	391
grive musicienne	2	bruant des roseaux	75

Autres inventaires biologiques

Guy Luc Choquené a recensé les chauve-souris.

GESTION

Travaux

Les 40 mètres de clôture posés en bordure des terrains du conservatoire à Kerbinigou ont été volés au mois de mars et remplacés le 30 avril.

La brèche ouverte en début d'année par le chaumier pour pouvoir couper les roseaux s'est refermée naturellement en avril provoquant une inondation au début de la période de nidification.

Un rocher a été posé au nord du parking de Kerbinigou pour empêcher le passage des véhicules sur le cordon de galets et les pelouses dunaires.

Une partie des moutons entretenant les prairies du conservatoire ont été massacrés par des chiens le 1^{er} mai, le reste du troupeau a été évacué à Goulien.

Les nichoirs à sternes (2 radeaux et 4 nichoirs) ont été nettoyés et 6 nouveaux nichoirs individuels ont été posés le 10 avril.

Les chardons ont été coupés.

Suite à l'accident de l'Erika, quelques secteurs ont été pollués dans la roselière et ont dû être nettoyés. Une tentative d'évacuation de l'eau polluée par le canal, en ouvrant la brèche, a échoué.

L'abri de la station de baguage a été réparé et une toiture neuve a été posée. L'antenne pour les transmissions vidéos vers la maison de la Baie d'Audierne devenue inutile a été démontée.

Réunion

Le 30 septembre, a eu lieu une réunion entre bénévoles et permanents concernés par la gestion et les suivis sur et autour de l'étang de Trunvel. Des discussions ont permis de définir des axes prioritaires pour les années à venir. Ont été abordés plusieurs sujets : la gestion de la roselière autour de l'étang, la gestion hydraulique de l'étang, les aspects juridiques liés à cette gestion, la fréquentation des milieux dunaires, la chasse, les sternes et les choses à faire dans l'immédiat.

Nouveau conservateur

Alain Desnos a également annoncé qu'il ne souhaitait plus assumer le rôle de conservateur. Suite à des échanges avec le directoire des réserves, c'est Michel Mélou qui reprendra ce rôle à partir de 2001.

Plan de gestion

Suite à la réunion de travail en septembre, il avait été dit qu'il fallait rédiger un document définissant les options de gestion. Une ébauche a été rédigée en décembre par Bruno Bargain et Maïwenn Magnier. Présenté au conservatoire du littoral en début d'année 2001 (la zone étudiée, écologiquement cohérente, englobait la partie en réserve ainsi que certains terrains du conservatoire), ce travail d'ébauche d'un plan de gestion a été repoussé à plus tard, dans l'attente d'un résultat d'étude sur le recul du trait de côte commandité par le conservatoire.

ANIMATIONS ET PROMOTION DE LA RÉSERVE

La station de baguage constitue toujours un pôle d'attraction important pour le public de passage (touristes et ornithologues) qui a reçu une information sur le travail réalisé à Trunvel.

En revanche, les animations encadrées ont très peu été suivies. Contrairement aux années précédentes, Bretagne Vivante - SEPNE n'a pas souhaité assurer d'animations comme celles qui étaient proposées dans le cadre du partenariat avec conservatoire du littoral et la communauté de communes pour l'utilisation de la maison de la baie, comme « port d'attache » pour les animations. En effet, le fonctionnement proposé en 1999, qui consistait à occuper la maison, y faire de l'accueil et proposer en plus des animations, sans contrepartie financière des partenaires, n'a pas été jugé satisfaisant.

En 2000, un animateur, basé au camping, proposait les mêmes animations qu'auparavant, avec des rendez-vous aux parkings de Kerbinigou ou Kermabec. Il était joignable par téléphone portable. Des plaquettes ont été déposées dans les offices de tourisme et commerces alentours. Devant le peu de succès remporté, on a arrêté les animations au 15 août. Ce sont seulement 52 personnes qui ont participé aux animations durant 1 mois ½.

La station de baguage a aussi accueilli moins de monde qu'en 1999 (464 pour 511 en 1999), même si le mois d'août était « bon » par rapport à l'an passé (363 personnes pour 298 en 1999). L'effet « marée noire » et la météo peu clémente en juillet et à l'automne ont sûrement leur part de responsabilité.

Tableau 6. Nombre de personnes participant aux animations en baie d'Audierne - été 2000

Animations	adultes	enfants	total personnes	juil- 2000	août- 2000	sept- 2000	oct- 2000
baguage à trunvel	13	5	18	6	12		
randonnée découverte	5		5	0	5		
soirée au marais	10	4	14	11	3		
découverte des oiseaux	10	5	15	7	8		
station de baguage	400	64	464	44	363	53	4
Total	438	78	516	68	391	53	4

CAVITÉ DE LA VENAUDIÈRE (56)

Statut de protection : convention de gestion signée avec le propriétaire le 22 janvier 2000

Commune : Pluherlin

Propriété : commune

Intérêt patrimonial

Faune : site d'hivernage de chiroptères d'importance régionale, en particulier pour le grand murin

Conservateur : Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

Hivernage

Quatre espèces de chiroptères ont été notées durant l'hiver, avec des effectifs particulièrement faibles, probablement liés à des dérangements.

Nombre de chauves-souris présentes en 2000

Grand rhinolophe	4 individus
Petit rhinolophe	2 individus
Murin de Daubenton	5 individus
Murin à moustaches	3 individus

Aucune chauve-souris n'était présente pendant l'hiver 1998-1999

GESTION

la pose d'une grille est envisagée afin d'optimiser les capacités d'accueil de ce site.

LES LANDES DU VERGAM (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1994

Communes : Scrignac, Lannéanou, Plougonven

Propriétés : Bretagne Vivante - SEPNEB ; Conseil général ; privés

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes humides et mésophiles ; landes tourbeuses à sphaignes, bas-marais et prairies humides, mares à *Potamogeton polygonifolius* et *Hypericum elodes* ; groupement à *Narthecium ossifragum*, *Juncus acutiflorus*, *Rhynchospora alba* et *Molinia caerulea* ; fourrés à *Myrica gale* ; bois de feuillus et résineux

Faune : courlis cendrés, busard cendré, busard Saint-Martin

Conservateur : Raymond Lachuer

Permanents : Danièle Pesquer, Boris Prouff

Aidés de : François de Beaulieu

SUIVIS NATURALISTES

Botanique

• INVENTAIRES DE LA FLORE VASCULAIRE

Depuis l'inventaire mené en 1996, peu de découvertes ont été faites. L'Utriculaire découverte en 1999 est réapparue dans l'étang de chasse. La pilulaire n'a pas été retrouvée, peut être en raison des pluies qui ont maintenu les vasières inondées. Un risque d'eutrophisation existe dans ces étangs de chasse en raison des concentrations de canards (agraines) et donc de déjections.

• SUIVI DES CARRÉS D'ÉTRÉPAGE

Le suivi n'a pas été mis en place mais cela sera fait l'été prochain en suivant le protocole utilisé par José Durfort au Venec. Il en résultera une harmonisation de la méthode, et des résultats qui pourront être comparés.

• SUIVI DES EXPÉRIMENTATIONS GENTIANES

Les prospections sur les gentianes ont donné lieu à une carte. Le faible nombre de pieds découverts (22) est à mettre en relation avec la non intervention (arrêt des fauches et du pâturage dans les années 1960) qui a conduit à la fermeture du milieu. En raison du faible nombre de pieds par stations, il a été jugé préférable de concentrer les expérimentations au Cragou sur une population plus importante. Le site du Vergam pourra bénéficier des résultats de ces expérimentations par la suite. En complément, il est intéressant de suivre les parcelles fauchées récemment pour observer une éventuelle progression des effectifs.

• INVENTAIRES BRYOPHYTES

En raison de l'agrandissement du périmètre d'étude il serait intéressant d'effectuer un complément d'inventaire. Il est cependant difficile de trouver un spécialiste.

• INVENTAIRES LICHENS

L'équipe de la réserve est à la recherche d'un spécialiste, en vain. Des contacts ont été pris mais sont restés sans réponse.

• INVENTAIRE CHAMPIGNONS

Les échantillons doivent être collectés et envoyés à Jacques Mazé qui les déterminera. Une méthodologie devra être définie par l'équipe (lieu, nombre, ...).

Suivis faunistiques

• INVENTAIRES MAMMIFÈRES

Pour l'instant seule la collecte d'indices et d'observations est effectuée. Il est possible d'étendre le travail entamé au Cragou sur les muscardins et d'intégrer le Vergam si des captures sont effectuées.

- **SURVEILLANCE NIDIFICATION BUSARDS**

Deux couples de busards cendrés ont mené chacun 3 jeunes à l'envol. C'est une bonne année pour cette espèce. Il est étonnant que le busard Saint Martin n'ait pas niché sur le site.

Un individu peu scrupuleux recherche les nids de rapaces pour voir le nombre d'œufs et de petits sans penser au dérangement qu'il occasionne et aux risques de prédation que cela entraîne. Il lui a été signifié de ne plus revenir sur les terrains gérés par l'association.

- **SURVEILLANCE NIDIFICATION COURLIS**

Au moins trois couples ont niché cette année au Vergam. Il semble qu'un seul couple ait mené des jeunes à l'envol.

Les parcelles fauchées les années précédentes vont commencer à être fortement attractives pour les courlis. Il va être possible de mesurer les effets de ces fauches sur la population du site.

- **QUADRATS PASSEREAUX**

Les quadrats passereaux ont été mis en place et deux séries d'écoute menées. La même opération a été menée au Cragou en zone pâturée. Les premiers résultats montrent une diversité plus importante au Vergam et une densité supérieure au Cragou.

- **INVENTAIRES AMPHIBIENS ET REPTILES**

Une prospection des mares favorables a été effectuée mais les captures et déterminations n'ont pas eu lieu. Ce travail sera mené en 2001. Une proposition de stage d'inventaire des reptiles du Cragou et du Vergam avec comparaison entre les deux sites va être faite. La difficulté consiste à trouver quelqu'un de disponible de mars à octobre.

- **SUIVIS ENTOMOLOGIQUES**

Un budget et des priorités doivent être dégagés en ce qui concerne les suivis entomologiques. Il serait intéressant de travailler sur les odonates, comme cela va être fait au Cragou.

GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Fauches OGAF

Une grande surface de landes a été fauchée cette année. La prospection de terrain effectuée le 14 novembre n'a pas permis de déceler les limites entre les fauches de 1999 et les fauches de cette année, qui ont été effectuées en fin d'hiver. La carte des fauches sera donc faite d'après la photo aérienne de juin 2000.

Fauche manuelle sur secteurs à Gentianes

Cette opération est reportée en attendant les résultats des expérimentations au Cragou.

Non-intervention sur landes hautes de nidification des Busards

Il semble que cette opération ait porté ses fruits puisque les busards ont niché dans des parcelles fauchées par le biais de contrats OGAF dont les secteurs de nidification connus ont été épargnés.

Arrachage manuel de touradons

Cette opération nécessitant beaucoup de main d'œuvre pour l'évacuation des déchets, il ne va pas être possible de la mettre en œuvre immédiatement. Une aide peut être demandée au PNRA sous forme de mise à disposition des cantonniers de la nature, comme cela a été fait sur la réserve naturelle du Venec.

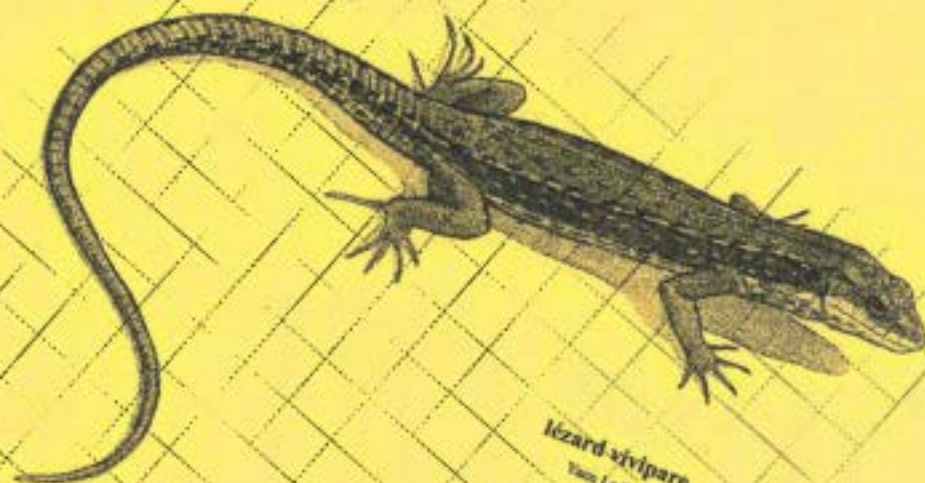
Détermination périmètre d'achats

Un périmètre d'achat avait été déterminé lors du programme Life Lande. 58 hectares avaient ainsi pu être achetés.

Le PNRA, dans le cadre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles des monts d'Arrée propose de mener sur la base du volontariat des propriétaires, des acquisitions. Un nouveau périmètre a alors été retenu, moins restrictif que celui du LIFE Lande. Il s'agit de celui de la ZNIEFF Vergam réalisée par José Durfort. La superficie du site passe donc de 439 hectares à 690 hectares. Les propriétaires seront contactés par courrier par le PNRA. Le prix d'achat proposé est celui des domaines.

SITES HORS RÉSEAU

Sont regroupés ici les sites qui font l'objet de suivis naturalistes de la part de bénévoles de l'association mais qui n'ont pas de statut " écrit " telle une convention de gestion. Des projets en cours ou caduques, ils sont toujours suivis régulièrement.



CHEMIN DU ROY (44)

Statut de protection : aucun, site en observation

Commune : Batz sur Mer

Propriété : privée (autorisation orale pour accès)

Intérêt patrimonial :

Faune : héronnières : héron cendré et aigrettes garzette

Conservateur : Rémy Gautron

Aidé de : Françoise Gobaille

SUIVI NATURALISTE

nombre de couples de hérons et aigrette - chemin du Roy - 1998-2000

	1998	1999	2000
héron cendré	7	5	5
aigrette garzette	41	10	8

Les comptages sont faits à vue. Les chiffres correspondent à des minima, compte-tenu des observations difficiles à faire (cupressus de haute tige)

DIVERS

Le propriétaire a installé une clôture électrique autour du site pour un âne.

ÎLOT DES EVENS (44)

Statut de protection : aucun

Commune : La Baule

Intérêt patrimonial :

Faune : oiseaux nicheurs : eider, goélands

Conservateur : Rémy Gautron

Aidé de : Armelle Dujardin, Marie-Claude Beaubatie

SUIVI NATURALISTE

	nombre	remarques
eider à duvet	1	cadavre ancien mazouté

Visite du 18 juillet : De nombreuses traces de fuel de la taille de pièces de 5 francs sont notées ainsi que des coulées de 50 cm à 1 m de long et des éclaboussures. Trois galettes sont repérées en haut de plage sur le sable dont l'une d'environ 1 m².

DIVERS

Îlot de Baguenaud (pas de statut)

Quelques traces de fuel de 2 cm de diamètre sont observées

LE GUERN (29)

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope du 8 juin 1998 interdisant le dérangement du 1^{er} janvier au 31 août; suivi et surveillance assurés dans le cadre d'un partenariat créé depuis 1997 entre le parc naturel régional d'Armorique, la mairie de Crozon, le Fonds d'Intervention pour les Rapaces, l'Office National de la Chasse et Bretagne Vivante - SEPNB; Une convention avec un des propriétaires datant du 3 mars 1975, interdisant l'accès du 15 mars au 31 juillet, doit aujourd'hui être revue (le signataire est décédé)

Communes : Crozon et Telgruc sur Mer

Propriétés : Communes, Bretagne Vivante - SEPNB, privée

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes maritimes et falaises rocheuses

Faune : nidification du faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, depuis 1997 ; présence du grand corbeau, *Corvus corax*

Conservateur : Jean-Pierre Horeau

Surveillance : Denis Floté (PNRA), Didier Cadiou (Mairie Crozon), gardes ONC

SUIVI NATURALISTE

Faucon pèlerin

Le couple s'est à nouveau installé sur le site. On a pu observer quatre jeunes à l'envol en juin.

GESTION

Surveillance

Une surveillance a été mise en place dès le mois d'avril jusqu'au mois de juillet. Sous la houlette du parc d'Armorique, de la mairie de Crozon (et le garde du Conservatoire du littoral), le site a été surveillé quasiment durant tous les week-ends, jours fériés et vacances scolaires. Un jeune stagiaire (étudiant en BTS) est venu prêter main forte pour assurer cette surveillance et sensibiliser les promeneurs.

TERTRE CORLIEU (22)

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 6 mars 1995

Commune : Lanceloux

Propriétés : conservatoire du littoral depuis 2000

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : plantes calcicoles, *Ophioglossum vulgaratum*, 13 espèces d'orchidées

Faune : araignées (argiope *Argiope brünnichi*), batraciens (crapaud calamite *Bufo calamita*), reptiles (lézard vivipare *Lacerta vivipara*), nidification de passereaux, fauvette babillarde

Conservateur : la gestion de ce site n'a pas été confiée à Bretagne Vivante ; Jean-François le Bas assure le lien avec l'association.

Aidé de : François Seité, Brigitte Lonella, Gilles Mahé et Christian Pian

Observateur : Patrick Le Mao

SUIVIS NATURALISTES

Botanique

Différentes sorties ont permis d'observer les différentes orchidées du site et d'estimer les populations

nombre	espèce	observation
15	<i>Orchis coriophora</i>	pas de fragans
4	<i>Ophrys apifera</i>	
8	<i>Ophrys sphegodes</i>	
environ 800	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	On note une très belle floraison dans la prairie est le 12 juillet (P. Le Mao)
X ?	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	
présence probable	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i>	Pas de données précise (détermination difficile)
environ 500	<i>Epipactis palustris</i>	On note une très belle floraison dans la prairie est le 12 juillet (P. Le Mao)
3	<i>Listera ovata</i>	
2	<i>Coeloglossum viride</i>	
1	<i>Orchis alata</i> (<i>Morio X Laxiflora</i>)	Donnée F. Seité
3	<i>Gymnadenia conopsea</i>	
X ?	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	
50++	<i>Spiranthes spiralis</i>	
0	<i>Himantoglossum hircinum</i>	
	<i>Blackstonia perfoliata</i>	assez abondant sur les secteurs défrichés de la dune sèche le 2 juillet (P. Le Mao)

Avifaune

Aucune nouvelle donnée n'a été inventoriée en dehors de l'installation d'un couple de râle d'eau dans le marais.

Deux jeunes hiboux moyens ducs volants mais avec la tête en duvet sont observés le 2 juillet dans une saulaie bordant la prairie aux orchidées. (P. Le Mao)

GESTION

Aménagement

Le conservatoire du littoral, propriétaire du site a aménagé le site avant la saison estivale. Reprofilage de la dune des Briantais, pose de ganivelles sur les dunes, protection des parcelles « fragiles » par pose de bafles, préparation d'un deuxième parking ouvert en été pour été 2001, barrières à l'entrée du site.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES

Bretagne
Télécopie

Destinataire : Henri HAGNIERExpéditeur : Dominique HALLEUXDate : 16/10/2001Pages : 1☐ Urgent☐ Pour avis☐ Commentaires☐ Réponses☐ Confidentiel

• Texte :

Henri, bonjour,

Voici pour le document "annuaire des réserves 2000".

Une remarque cependant pour le titre Corbiou :

- Vous indiquez p.189 : « la gestion a... qui a assuré le ramassage des poubelles ».

Cela me semble très restrictif en regard du perpétuel travail de surveillance et d'information des campeurs sauvages et réparation des gamelles et fils vandaliés.

Si la Locom a également ramassé les déchets sur site,

c'est la commune de Locmieu qui assure le ramassage des poubelles.

Un peu de diplomatie serait bienvenue, d'autant que l'implication de la Locom sur le site est très réelle et a montré en finissant cette année.

Amicalement

TÉLÉPHONE 02 96 33 66 32
PORT DU LÉGUÉ
8 QUAI GABRIEL PÉRI - BP 474
22194 PLÉRIN CEDEX
Télécopieur 02 96 33 85 45

Cel.plerin@wanadoo.fr

Gestion écologique

Des travaux de gestion écologique, présentés lors du comité consultatif de gestion, ont été réalisés fin 1999, début 2000 par l'association de Dinan « Ker Maria » : fauche de la prairie à orchidées et du marais, taille en têtard des saules, débroussaillage pour diminuer l'emprise des fourrés, ouverture d'un sentier au cœur du fourré.

Lors d'un week-end fin août, un chantier a été entrepris avec le personnel du conservatoire du littoral : fauchage de la prairie et du marais et abattage de quelques saules.

La mare située dans le marais aurait besoin d'un bon faucardage.

Gestion technique

La gestion a été assurée pendant les 2 mois d'été par la Cocom CERF qui a assuré le ramassage des poubelles.

TRÉVALY (44)

Statut de protection : site en observation, aucun statut particulier

Commune : La Turballe

Intérêt patrimonial :

Faune : heron cendré et aigrette garzette

Conservateur : Rémy Gautron

Aidé de : Françoise Gobaille

SUIVI NATURALISTE

	<i>nb de couples en 1998</i>	<i>nombre de couples en 1999</i>	nombre de couples en 2000	<i>2000/1999</i>
héron cendré	48	42	35	- 16%
aigrette garzette	96	73	93	+27%

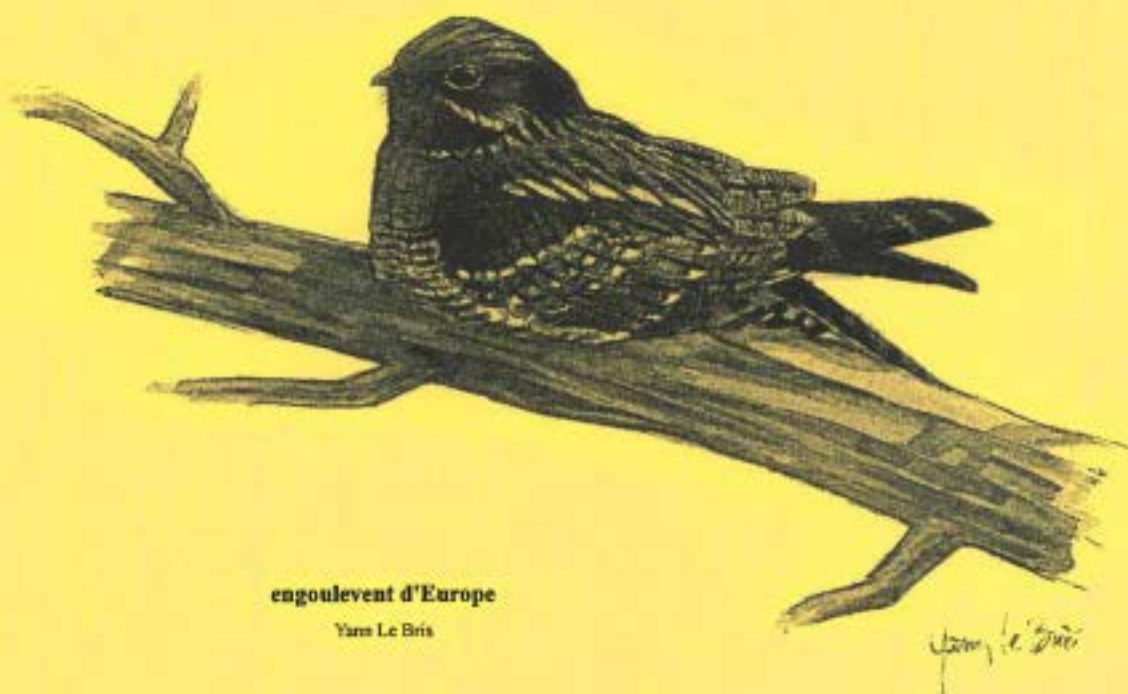
Les recensements sont rendus de plus en plus difficiles par l'invasion des plantes en sous-bois et d'une strate arbustive composée de chênes verts envahissants (opacité) et pins moribonds rendant les observations compliquées.

GESTION

RAS

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Ici, sont regroupés les rapports thématiques ayant trait à un ensemble de sites..



engoulevent d'Europe

Yves Le Bris

Yves Le Bris

ANIMATION SUR LES SITES PROTÉGÉS - 2000

Le bilan

L'année 2000 a été essentiellement marquée par la marée noire du pétrolier « Erika » qui a eu des effets particulièrement négatifs sur la fréquentation des sites en été. Cette année aura également été marquée par une météo peu clémente pour les visiteurs : pluie et froid ont eu raison de nombreux estivants même si le temps plus clément en août a permis à plus de gens d'apprécier les réserves ouvertes au public.

En tout, ce sont 27 animateurs bénévoles indemnisés qui sont venus renforcer les équipes permanentes et bénévoles actifs à l'année sur certains sites.

Le traditionnel stage de Pâques visant à former les animateurs saisonniers a eu lieu cette année à Bois Joubert. D'une part, l'hébergement et l'accueil sont facilités et plus agréables qu'ailleurs et les milieux alentours très intéressants à étudier et découvrir, même s'ils ne sont pas à l'image de la plupart des sites sur lesquels travaillent les animateurs par la suite. Les surveillants « Sterne » y ont également participé avec un programme un peu différent. De nombreux permanents et bénévoles y ont participé. Des visites variées ont permis aux participants de découvrir plusieurs sites : le bois Joubert, la grande Brière, la réserve naturelle des marais de Séné, le golfe du Morbihan, les marais de Liberges, la saline de Mirebelle et les dunes de Penbron. Un mini stage de rattrapage pour les absents à Pâques a eu lieu sur une journée en juin à la réserve du Cap Sizun : très court pour aborder beaucoup de choses, le bilan de cette journée n'est pas très positif. Une nouveauté : suite à la saison estivale, un week-end « bilan » a été organisé à Bois Joubert avec tous ceux qui avaient travaillé durant la saison pour faire le point sur les points forts et faibles. Cela a permis de travailler par la suite avec un stagiaire sur la réalisation de classeurs (un par site) pour les animateurs. Xavier le Man, étudiant en BTS a ainsi achevé 4 classeurs et 4 autres sont en chantier.

Durant l'année, sans compter l'accueil des groupes à Bois Joubert ou les sites « hors-réserves » (Concarneau, Quimper, Rennes, CUB), ce sont près de 12 500 personnes (toutes catégories confondues) qui ont bénéficié d'une animation encadrée principalement par les animateurs Bretagne Vivante - SEPNEB (et autres ponctuellement) sur ou à proximité des réserves de l'association. Au-delà de cet accueil personnalisé, ce sont près de 32 000 personnes qui ont visité une réserve, une maison de site ou ont bénéficié d'informations auprès de longues-vues (Séné et pointe du Grouin). On constate une augmentation du nombre d'animations pour une baisse de nombre de visiteurs « libres » par rapport à 1999. À noter cependant, la difficulté d'obtenir des chiffres exacts et tout à fait comparables d'une année sur l'autre.

POINTE DU GROUIN

Animateurs : juillet : Sylvain de Decker, Charline Dupont ; août : Guy-Noël Grosset et Brigitte Ruaux ; Françoise Le Ber et Philippe Lumeau, bénévoles de la section de St Malo

• AMÉNAGEMENT DU SITE

Comme l'an passé, le meuble et les accessoires réalisés par les services techniques du conseil général ont été installés dans le blockhaus avant le début de la saison. Ils ont été récupérés par leur soin en fin de saison en leur demandant de bien vouloir les entretenir pour la prochaine saison (poncer, nettoyer, vernir, réparer...), car le soleil, la poussière et le vent usent de façon notable le mobilier.

• ACCUEIL ET ANIMATIONS

Deux animateurs étaient présents du mardi au dimanche (13h - 18h) du 3 juillet au 30 août. Une personne était en permanence à l'accueil/vente et l'autre était tantôt à proximité de la longue-vue mise à disposition des visiteurs, tantôt en balade guidée avec des groupes. Deux longues-vues étaient mises à la disposition des animateurs pour accueillir le public et le sensibiliser sur la réserve de l'île des Landes, objet de notre présence sur le site.

Cette année, les membres de la section de Saint Malo se sont largement investis dans les animations durant l'été. Présents de manière quasi quotidienne à la pointe du Grouin, ils ont participé activement à l'accueil et aux animations aux côtés des animateurs bénévoles. Très motivés, ils souhaitent être bien plus impliqués à l'avenir à cette démarche en été.

On estime à environ 200 personnes par lunette et par jour le nombre de curieux à observer les oiseaux sur l'île des Landes

- **SÉMAPHORE**

Le sémaphore, jusque là propriété de l'armée, a été racheté par le conseil général qui souhaite y installer, entre autres, un centre d'accueil et d'interprétation. Ce dernier a confié le projet d'aménagement à la cité des sciences de Rennes qui a convoqué tous les partenaires susceptibles d'être intéressés par le contenu de ce centre. C'est à ce titre que Bretagne Vivante - SEPNEB et la LPO ont participé à une réunion en mai. Deux étudiants ont travaillé durant l'été sur ce projet et ont, en particulier, effectué des enquêtes auprès du public à la pointe du Grouin durant l'été. On regrette que ces derniers ne soient pas allés rencontrer au moins une fois les animateurs basés au blockhaus... Les projets qui émaneront de ces concertations devraient voir le jour en 2002.

Au total, ce sont 132 personnes (133 en 1999) ont assisté à l'animation quotidienne proposée (90 adultes et 42 enfants).

- **VENTE**

Les ventes ont été tout à fait correctes, et meilleures qu'en 1999. On peut certainement attribuer cela au dynamisme de l'équipe en place.

- **PROMOTION**

Des affiches et des prospectus ont été distribués durant l'été aux campings situés à proximité et dans les commerces et offices de tourisme de Cancale. Plusieurs articles de presse sont parus : le 18 juillet dans Ouest France et le 24 et en août dans le Pays Malouin.

- **HÉBERGEMENT À L'ÉCOLE HÉRIOT**

Depuis plusieurs années, les animateurs sont hébergés gratuitement au centre de vacances « Hériot » à quelques centaines de mètres de la pointe du Grouin, en échange de quoi ils effectuent des animations gratuitement auprès des enfants : une convention est signée à chaque saison. En juillet, généralement (et en 2000, encore), la directrice ne souhaite pas d'animation. En revanche, en août, nos animateurs bénévoles proposent environ 2 sorties par semaine sur des thèmes variés : l'estran, les oiseaux, les chauves-souris, etc.

RÉSERVES DES MONTS D'ARRÉE

Animateurs permanents : Danièle Pesquer et Boris Prouff

Animateur d'été : Pascal Cotty

Animations durant l'année

- Au cours de l'année scolaire, 10 classes ou groupes ont été accueillis sur la réserve, pour un total de 223 personnes.
- La journée " clôtures ouvertes " a eu lieu le 24 juin sous le soleil, 25 personnes étaient au rendez vous dont des parrains et marraines des poncys parfois venus de fort loin pour l'occasion.
- Raymond Lachuer, aidé de bénévoles de la section de Morlaix, a animé un stand présentant l'association et les réserves des monts d'Arrée lors de la fête de la chasse de Scrignac, les 4 et 5 mars.

Animations d'été

- En juillet et août, une sortie hebdomadaire était proposée au public. L'animateur d'été a ainsi accueilli 78 personnes dont 20 enfants. Ce nombre relativement faible est à rapprocher de la chute de fréquentation des équipements pédagogiques des monts d'Arrée.

Maison des castors et des tourbières du Venec à Brennilis

Durant l'été, après une réparation sommaire de la porte d'entrée, l'exposition a été remontée telle qu'elle avait été démontée en été 1999. L'accueil du public à l'extérieur du site se fait à la Maison de la Réserve Naturelle, dans le bourg de Brennilis. Celle ci a été ouverte du 1^{er} au 31 août, de 14 à 18 heures sauf le lundi. 216 personnes ont été accueillies durant cette période (384 en 1999), dont 25 enfants du centre aéré de Brennilis qui ont bénéficié d'une entrée gratuite et d'une petite animation.

Organisation de la fréquentation

On a proposé moins d'animations cette année (2 dont une le samedi à la place de 4 l'an dernier). Le nombre de visiteurs était faible, mais ceci est à replacer dans un contexte de fréquentation en baisse dans quasiment tous les équipements pédagogiques des Monts d'Arrée cette année.

Animation pédagogique

Peu d'animations pédagogiques se sont déroulées sur la réserve en 2000.

Deux animations par semaine étaient proposées au public de l'été, une le mardi et l'autre le samedi. L'animateur saisonnier a assuré ces animations et la permanence de la maison de la réserve, 103 personnes ont été guidées sur la zone périphérique de la réserve avant de partir sur les traces des castors.

	<i>Fréquence des animations</i>	<i>nombre de personnes</i>
2000	2 jours par semaine	103
1999	4 jours par semaine	184
1998	4 jours par semaine	180
1997	4 jours par semaine	248
1996	4 jours par semaine	180
1995	1 jour par semaine	34

RÉSERVE NATURELLE D'IROISE

Animatrice : mi-juillet à mi-août : Fanny Le Fur

Animations

Le bilan est positif par rapport à l'été 1999 : 7 animations sur 8 prévus ont été réalisées entre le 14 juillet et le 12 août.. Ce sont la première et la dernière journée qui ont été les plus calmes. Personne n'est venu le 21 juillet et il y a eu seulement que deux participants le 12 août. La période d'animation est sans doute suffisante. Les autres animations comptaient entre 6 et 8 personnes. Les dates, heures et lieux de rendez-vous ont été annoncés en début de saison (21, 22, 28, 29 juillet et 4, 5, 11, 12 août de 14h à 16h). Le titre choisi cette année "découverte de la nature" était aussi indéniablement plus parlant que le "découverte de l'estran" de l'été 1999 ! Les animations portaient plus spécialement sur la faune et la flore de la zone de balancement des marées (description morphologique, mode de vie, adaptation aux conditions du milieu) lors des marées basses. Elles s'orientaient davantage sur les oiseaux marins, la flore et la faune présentes sur le Ledenez, lors des marées hautes. Plus généralement, le statut des îlots de l'archipel était développé, ainsi que les caractéristiques du milieu marin (océan, climat, vent, courant, géomorphologie) façonnant le paysage et la vie insulaire. Enfin, l'intérêt de la préservation des ressources naturelles et exploitables était mis en évidence ainsi que l'impact de l'homme sur son environnement.

La Maison de l'environnement insulaire

	Entrées 2000	Entrées 1999	$\Delta 1999/2000$
avril - mai	38	263	-86%
juin	137	123	+11%
juillet	197	384	-49%
août	354	361	-2%
septembre	10	-	-
Total	736	1 131	-35%

La baisse du nombre de visiteurs est un phénomène que l'on retrouve partout cet été : météo et marée noire en sont probablement les causes les plus directes.

RÉSERVE DE GOULIEN CAP SIZUN

Animateurs permanents : Pierre Le Floc'h et Damien Vedrenne

Animateurs bénévoles saisonniers : Joseph Despicht, Xavier le Man, Frédéric Loyarté, Alain Mary et Yves le Bail

Nombre total de personnes accueillies sur la réserve : saison 2000

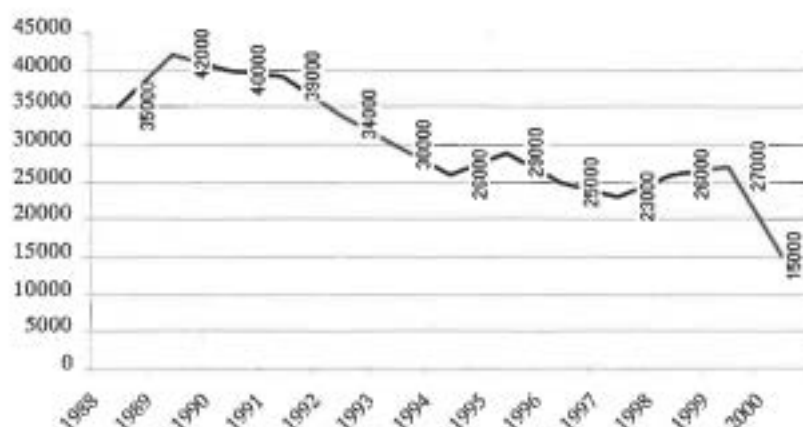
visiteurs libres	13 507	soit 1 783 personnes ayant suivi une animation (dont 94 gratuits : enfants et accompagnateurs groupes) <i>contre 1 412 en 1999</i>
adultes en groupes	126	
adultes individuels	410	
scolaires	1 153	
Total	15 196	visiteurs

Nombre de visiteurs autonomes - avril à août 2000

	avril	mai	juin	juillet	août	total
entrée plein tarif	1365	1003	1613	2824	3085	9890
entrée tarif réduit	225	154	69	327	408	1183
entrée gratuites	332	74	154	756	746	2062
entrée t.réd. groupe	70	237	48	10	7	372
totaux	1992	1468	1884	3917	4246	13 507
<i>Rappels 1999</i>	<i>2870</i>	<i>2748</i>	<i>1955</i>	<i>7476</i>	<i>8645</i>	<i>23 694</i>

Il faut ajouter à ce total les personnes accueillies en animations, soit 630 personnes (grand public) et 1 153 élèves concernés par une animation, amenant le total à 15 290, contre 27 475 en 1999.

Évolution de la fréquentation de la Réserve du Cap Sizun : 1988 à 2000



Par rapport aux 6 années précédentes qui étaient équivalentes (oscillant entre 25 et 30 000), l'année 2000 présente une baisse de 45 % du nombre de visiteurs autonomes ! Deux explications peuvent être avancées. D'une part, le "phénomène Erika" qui a touché toute la Bretagne (baisse de fréquentation d'environ 20 % en Finistère sud). D'autre part, l'ouverture d'un aquarium à Audierne (à 8 km de la réserve) présentant un "spectacle d'oiseaux marins" a sans doute détourné une partie de notre public habituel. Cette forme de visite type "zoo" est à priori plus attrayante car plus spectaculaire qu'une réserve ornithologique dans l'esprit du grand public. Cependant, l'attraction du grand public pour ce type de spectacle ne doit pas nous décourager ou nous dérouter de notre choix pédagogique, d'une éducation à l'environnement active en milieu naturel.

BAIE D'AUDIERNE

Animateurs : juillet : Nicolas Liénard ; août : Romuald Thoraval

Station de baguage : Bruno Bargain et Cécile Jolin

Suite à l'expérience de 1999 ayant consisté à travailler dans la maison de la baie d'Audierne, en y effectuant l'accueil, la vente, le surveillance des expo et les animations nature, nous avons décidé cette année de ne proposer que des animations sans utiliser la structure « maison de la baie ». Ainsi, l'expérience précédente ayant été jugée peu satisfaisante (trop de travail pour 2 jeunes animateurs bénévoles), en 2000 un seul animateur était présent chaque mois et proposait la panoplie d'animations à partir de point de rendez-vous fixés aux parking de Kerbinigou ou Kermabec. Avec un téléphone portable, il pouvait réceptionner les réservations. Des plaquettes d'information ont été diffusées dans les offices de tourisme, commerces et campings alentours, des annonces diffusées par la presse. L'animateur était hébergé au camping à la ferme sur la commune de Treguennec.

Globalement, cette expérience fut un échec. Au total, seulement 52 personnes ont assisté aux animations proposées : *baguage d'oiseaux* ; *randonnée découverte* ; *soirée au marais* ; *découverte des oiseaux*. Commencées début juillet, on a arrêté les animations le 15 août devant le peu de succès rencontré.

tableau 1 : types d'animation et nombre de personnes accueillies 2000 et (1999)

	adultes	(1999)	enfants	(1999)	total	(1999)	juillet	(1999)	août	(1999)
Baguage à Trunvel	13	74	5	51	18	125	6	56	12	69
Randonnée découverte	5	30	0	25	5	55	0	16	5	39
Soirée au marais	10	55	4	21	14	76	11	36	3	40
Découverte des oiseaux	10	19	5	9	15	28	7	19	8	9
Plantes sauvages	-	17	-	3	-	20	-	9	-	11
Nbre de personnes	38	195	14	109	52	304	24	195	28	109
Nbre d'animations							5	23	8	29

Station de baguage

La station de baguage a également accueilli moins de monde qu'en 1999, même si le mois d'août était « bon » par rapport à l'an passé. L'effet « marée noire » et la météo peu clémente en juillet et à l'automne ont sûrement leur part de responsabilité.

tableau 2. Nombre de personnes accueillies à la station de baguage de Trunvel en 2000 (1999)

juillet	août	septembre	octobre	total
44 (77)	363 (298)	53 (109)	4 (27)	464 (511)

MAISON DU LITTORAL ET ALENTOURS DE LA POINTE DE TRÉVIGNON

Animatrices permanentes : Pascale Bodin, Nathalie Delliou

Animateurs saisonniers : juillet : Claire le Hors ; août : Linda Martinez et Gurvan Caudal

La maison du littoral a accueilli un public beaucoup moins nombreux que l'an passé (6504 personnes en 2000 pour 7245 en 1999). En revanche, les animations grand public ont été très nombreuses (1310 personnes pour 790 en 1999).

RÉSERVE NATURELLE DE SAINT-NICOLAS-DES-GLÉNAN

Animatrices permanentes : Pascale Bodin, Nathalie Delliou

Animateurs saisonniers : juillet : Claire le Hors ; août : Linda Martinez et Gurvan Caudal

■ ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Sur 4 sorties en période de floraison (8 de programmées), nous avons guidé 62 personnes autour de la réserve.

Comme tous les ans pendant les mois de juillet et août, 3 sorties ont été proposées : le mardi par l'Office du Tourisme de Fouesnant, le mercredi et le vendredi par Bretagne Vivante SEPNEB. Le début de saison a démarré très lentement ; au moment de Brest 2000, seul un bateau continuait à faire la traversée.

Pour l'été, nous avons guidé sur le périmètre de la réserve 196 personnes pour 13 sorties réalisées (17 programmées). Par le biais de l'office du tourisme de Fouesnant, 607 personnes ont visité l'île (149 en avril et 458 durant l'été).

■ ANIMATIONS SCOLAIRES

Seule, une sortie (sur les 6 programmées) a été réalisée, la météo des mois de mai et juin, ne nous ayant pas laissé beaucoup le choix.

■ GROUPES

En période estivale, nous avons organisé une sortie nature le vendredi 18 août pour les clients d'un camping (28 personnes) et nous avons guidé un groupe de l'université d'été de la CFDT, sur la problématique de la fréquentation et l'utilisation d'un site protégé (24 personnes). Deux réservations ont été annulées.

D'autre part, alors que tous les ans nous recevions des demandes au printemps, que nous devions souvent refuser par manque de temps, cette année, nous n'en avons eu aucune.

RÉSERVE NATURELLE DE GROIX

Animateurs permanents : juillet/août : Frédéric Le Cornoux et Catherine Pichot

La maison de la réserve

Elle a accueilli 4114 personnes durant l'année (3058 adultes et 1056 enfants). La fréquentation est en légère baisse (-3 %) par rapport l'année précédente.

Programme pédagogique

• ANIMATIONS SUR L'ANNÉE

4099 personnes ont participé aux animations depuis septembre 1999, dont 3112 personnes en hiver-printemps (+ 28 % par rapport 1999) et 987 personnes en été (- 12,8 % par rapport à 1999)

La baisse du nombre de personnes concernées par le programme estival peut bien sûr s'expliquer par le contexte défavorable du mois de juillet (météo, grève des marins-pêcheurs, " effet Erika "), mais il faut aussi noter que le programme 2000 n'offrait que 37 animations en juillet et 42 en août contre respectivement 50 et 52 en 1999.

• PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Nous avons accueilli 1135 adultes et 1977 enfants, soit 3112 personnes. Nous avons accueilli principalement des classes.

• ÉTÉ

Les visiteurs étaient informés du programme d'animations par le guide pratique de Groix 2000-2001 de l'office du tourisme et par un tiré à part de ce guide distribué dans les organismes d'accueil et les commerces, par des affiches et de façon régulière par un encart dans la presse locale.

Sur 79 animations prévues, 73 ont été réalisées ainsi que 13 animations pour des groupes soit 86 animations au total (90 en 1999). En tout, ce sont 987 personnes qui ont participé à une animation. Les thèmes abordés étaient : visite de la réserve, découverte géologique, spécial enfants, plantes comestibles ou médicinales, ornithologie, musique verte, diaporama, algues et estran.

RÉSERVE DE KOH KASTELL À BELLE-ÎLE-EN-MER

Animateurs : juillet : Tiphaine Guibault, Claire Le Hors, Nathalie Simon, Yann Mouchel ; août : Yann Mouchel, Nathalie Simon, Régis Purenne, Stéphanie Le Gleut, Céline Arzel

Comme l'an passé, l'accueil s'est fait au kiosque de l'Apothicaierie du mardi au dimanche (10h/18h) du 1er juillet au 25 août.

Le programme d'animation prévoyait 3 sorties différentes : 1/ la découverte des oiseaux, 2/ Histoire d'une douloureuse cohabitation et 3/ la vie végétale de falaise de l'Apothicaierie à Ster Voën. Une fois encore, la sortie 2 n'a pas de succès ; seuls les oiseaux attirent les visiteurs. Les animateurs ont accueilli 739 personnes (613 en 1999) et ont également dépassé largement le chiffre des ventes de l'année précédente. Si l'on craignait une baisse de fréquentation de l'île à cause de la marée noire, ici les chiffres ne l'ont pas fait disparaître. Les animateurs qui font découvrir la réserve et ses alentours jouent aussi un rôle de « garde » auprès des personnes qui pénètrent dans la réserve malgré les panneaux interdisant l'accès. L'« uniforme » constitué d'un veston « Bretagne Vivante - SEPNEB » facilite alors leur reconnaissance sur le terrain.

Un numéro de téléphone « portable » a permis aux animateurs de prendre les réservations directement sans passer par la maison de la nature. Des plaquettes et affiches largement diffusées sur l'île (OT, commerces, campings, hôtels, panneaux d'affichage...), la lettre de la réserve n°1 envoyée à tous les résidents de l'île (3 500 ex.) et des articles dans la presse locale ont permis de faire la promotion des animations et des actions de Bretagne Vivante durant tout l'été. Les nouveaux panneaux installés à l'entrée de la réserve ont aussi permis de bien la délimiter même s'ils n'empêchent en rien les gens de rentrer sur la réserve (malgré la corde tendue pour forcer les gens à s'arrêter au moins pour lire).

RÉSERVE DE PEN EN TOUL

À destination du grand public

Le 26 novembre 1999, lors de l'ouverture au public, 200 personnes ont profité des animations ornithologiques et botaniques. Au printemps 2000, 8 personnes de la section de Pontivy et 12 personnes de la section de Concarneau sont venues. Le 21 juillet, 50 personnes ont participé au diaporama : « Quel avenir pour les oiseaux marins ».

Des animations estivales ont été organisées chaque vendredi matin en juillet et août. Assurées par des animateurs de la Réserve Naturelle des marais de Séné, elles permettent en 3 heures d'avoir un aperçu général de la faune aquatique, la flore et les oiseaux de la réserve. Elles sont, dans la mesure du possible, limitées à 15 personnes. En tout, ce sont 53 personnes qui se sont inscrites.

Un diaporama sur les odonates et les oiseaux de la réserve a été présenté à Larmor-Baden le 27 juillet. Monsieur le maire de Larmor Baden nous a fait l'honneur de sa présence.

À destination des scolaires

1 600 enfants répartis en 40 groupes, en classe de mer à Berder se sont déplacés sur le marais avec leurs animateurs pour des observations ornithologiques. Le 3 mai, les élèves de 2 écoles de Larmor-Baden ont visité la réserve, guidés par des animateurs de Bretagne Vivante - SEPNB.

Évaluation de l'accueil

La fréquentation de la réserve par un public organisé est essentiellement le fait du L.V.T. de Berder. Elle se fait indépendamment de l'équipe gestionnaire du site.

Type d'animation	Grand public	Scolaires et groupes
Automne-Hiver	200	
Printemps	20	220
Eté	53	
Diaporama	50	
L.V.T. Berder		1 600 (40groupes)
Total	323	1820

RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE SÉNÉ

Animateurs bénévoles : juillet : Yves Le Bail, Romuald Thoraval, Ariane Blanchard, Ingrid Bouteiller, Ronan Pustoc'h ; août : Yannig Coulomb, Frédéric Arbid, Sébastien Guinier

Actions pédagogiques

- À DESTINATION DU GRAND PUBLIC DANS LA RÉSERVE NATURELLE

	Total participants
Visites guidées	4424 (5836 en 1999)
Balades Nature	121 (277 en 1999)
Autres groupes	373 (601 en 1999)
Total	4918 (6704 en 1999)

On peut constater une baisse sévère de 27% de l'accueil grand public. L'effet Erika a doublement joué : d'une part, l'équipe de la réserve n'a pas pu préparer correctement le démarrage de la saison et d'autre part les touristes ne sont pas venus. Une autre cause possible est la baisse de fréquentation du marais par certains oiseaux. Cela met bien en évidence une certaine vulnérabilité de l'accueil du public dans sa formule actuelle.

Toutefois, hors " effet Erika ", il apparaît que le nombre de visiteurs grand public de la réserve plafonne depuis 1997. Il est vraisemblable que nous avons atteint un seuil, et qu'il nous faut accomplir un saut qualitatif pour le franchir. À noter, au milieu de ce bilan négatif, l'augmentation sensible de la fréquentation par les centres aérés et centres de vacances durant l'été. On peut sans doute y voir la récompense des efforts pour mieux accueillir les enfants.

Les balades natures

Neuf balades ont été programmées sur quelques week-ends entre fin février et fin juin. Les cinq thèmes proposés sont les suivants : balade naturaliste, écoute nocturne, écoute des chants d'oiseaux, limicoles migrateurs, flore et insectes. La fréquentation est nettement en dessous des années précédentes. Les causes semblent diverses, un programme moins

varié (5 sorties sur 9 sont des balades naturalistes) qui a été peu couvert par la presse, une météo difficile et fin juin, la désertion des oiseaux de la réserve. La sortie " flore et insectes " n'a pas trouvé son public.

En juillet et août, trois balades sont prévues chaque semaine (lundi, mercredi et jeudi). Aucun thème particulier n'est prévu, toutes sont des balades naturalistes. Sur les 27 balades programmées en été, seulement 14 ont été effectuées.

- **À DESTINATION DES SCOLAIRES ET ÉTUDIANTS ET GROUPES DANS LA RÉSERVE NATURELLE**

Au total, 1337 élèves en 61 demies-journées sont venus durant l'année scolaire (en majorité au printemps)

- **LES ANIMATIONS HORS DE LA RÉSERVE NATURELLE**

	total personnes en 2000 <i>(total 1999)</i>
balades nature	348 (374)
animations scolaires	843 élèves (1719)
autres groupes	40 (0)
soirées projection	465 personnes (0)
Total 2000	1696 (2093)

TOURBIÈRE DE KERFONTAINE

La tourbière étant libre d'accès, la fréquentation est difficile à quantifier. Toutefois, cette année sera marquée par une affluence moins importante notamment au cours du mois de juillet. Il n'y a pas eu d'animation estivale en 2000. Plusieurs animations ont été réalisées à l'aide d'un montage diapositives dans les établissements agricoles.

Animations

Université du temps libre de Malestroit, avril 2000, 40 personnes ; montage diapositives.

CM1 et CM2 école primaire Ploërmel, juin 2000, 45 élèves.

Université du temps libre de Malestroit, juin 2000, 25 personnes.

Animation Bretagne Vivante sur le site, dimanche 23 juin 2000, 15 personnes.

Lycée agricole La Touche de Ploërmel : Terminale STAE, 30 élèves, septembre 2000.

RÉUNION ANNUELLE DES RÉSERVES

Compte-rendu des journées à Bois Joubert 11 et 12 novembre 2000

Étaient présents

Patrick Alber - conservateur des petits prés (35), Jérémy Allain - surveillant sternes bénévole, Marie-Claude Beaubatie - conservatrice de la saline de Mirebelle (44), Yannick Bénéat - animateur bellilois (56), Cyrille Blond - botaniste et bénévole section Vannes (56), Sylvia Boudard - adhérente, Véronique Bourgeois - conservatrice île des Landes (35), David Bourles - permanent RN Iroise (29), Louis Brigand - conservateur RN Iroise (29), Bernard Cadiou - permanent oiseaux marins, Gurvan Caudal - animateur bénévole et stagiaire, Jean-Luc Chateigner - bénévole section Rennes, Guy-Luc Choquené - conservateur sites à chauves-souris (35), Pierrick Cloerec - conservateur îlots golfes du Morbihan (56), Pascal Cotty - animateur bénévole, Ivan Couesssuel - conservateur chauves-souris (29), Gilles Coulomb - conservateur Cap Sizun (29), Jean David - animateur permanent RN Séné (56), François de Beaulieu - secrétaire général, Sylvain de Decker - animateur bénévole, Nathalie Delliou - garde-animatrice RN Glénan-Trévignon (29), Bernard Démont -, garde RN Séné (56), Patricia Douvisi - conservatrice salines Léniviquel/grande Drouine (44), Sylvain Dufour - animateur RN Séné (56), Armelle Dujardin - conservatrice Escoublac (44), Olivier Farcy - permanent chauves-souris, Martin Fillan, Matthieu Fortin - objecteur RN Séné (56), Philippe Fouillet, François Gallard - permanent juriste, Jean Gallen - conservateur Koh Kastell (56), Olivier Ganne - permanent animateur, Jacqueline Priot - conservatrice Mirebelle (44), Michèle Garandel - adhérente (35), Marie-Claude Garin - adhérente, Michel Garnier - conservateur Bois Joubert (44), Guillaume Gélinaud - directeur scientifique RN Séné (56), Jean-Pierre Gouret - conservateur Logné/Saffré (44), Tiphaine Guibaut - animatrice bénévole, Yvon Guillevic - conservateur Belz (56), Claude Humeau - conservateur tas de pois (29), Bernard Iliou - conservateur Kerfontaine (56), Catherine Kerrest - administratrice, Raymond Lachuer - conservateur Monts d'Arrée (29), Yves le Bail - animateur bénévole, Yann le Bris - conservateur sites chauves-souris (35), Frédéric le Cornoux - permanent RN Groix (56), Pierre Le Floc'h - garde animateur Cap Sizun (29), Xavier le Man - animateur bénévole, stagiaire, ? Le Mouel, Arnaud Le Nevé - coordination LIFE, sternes, Charles et Éliane le Roux - conservateurs île aux Moutons (29), Anne Loiret - conservatrice Pen en Toul (56), Philippe Lumeau - bénévole section St Malo, Sylvie Magnanon - responsable réseau réserves, Maïwenn Magnier - coordinatrice réseau réserves, Alain Mary - animateur bénévole, Régis Morel, Yann Mouchel - animateur bénévole, Anne-Solange Nuis - surveillance sternes bénévole, Bernard Pallard - propriétaire Creizic (56), Franck Paysant - conservateur mare de la Tremblais (35), Boris Prouff - permanent réserves Monts d'Arrée (29), Dominique Py - administratrice, Hélène Quénea - stagiaire, Emmanuel Quéré - permanent carto/plans de gestion, Luc Raoul - directeur, Jean-Paul Rivière - conservateur île de la Colombière (22), Catherine Robert - garde-animatrice RN Groix (56), Jean-François Robic - permanent-communication, Jacques Ros - président, Nathalie Simon - animatrice bénévole, Laurent Teignier, Élise Trémel, Roger Uguen - administrateur, Damien Védrenne - animateur permanent Cap Sizun, Brigitte Winckler - trésorière, Rudi Van Thielen - bénévole.

SAMEDI MATIN - PLEINIÈRE

Jacques, Sylvie et Maïwenn présentent les méthodes de réflexion souhaitées pour les ateliers thématiques qui suivront. Les neuf ateliers devront, entre autres, réfléchir à des programmes d'actions précises à mettre en place dans les années à venir (on peut se donner une échéance de cinq ans). Les groupes thématiques doivent aussi réfléchir à des actions de conservation allant dans le sens des réflexions générales de l'association actuellement en faveur des zones humides.

On a déjà évoqué dans cette même instance, et d'autres encore, l'intérêt de réfléchir à une dimension plus vaste que celles des réserves de l'association uniquement (zones humides, zones Natura 2000, autres sites pertinents...)

Ateliers

Le manque de place à Bois Joubert a nécessité le regroupement de plusieurs ateliers ayant des thématiques proches. On a « confondu » ainsi les îlots marins avec les estrans et milieux marins, les tourbières avec la botanique, les sternes avec les autres oiseaux. Les trois derniers groupes ont réfléchi « en solo » : mammifères (on a surtout parlé des chauves-souris), reptiles-amphibiens (une première) et invertébrés.

ATELIER BOTANIQUE ET TOURBIÈRES : CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Atelier bota-tourbières : 15 personnes étaient présentes. Les actions prioritaires qui se dégagent sont celles en faveur de la réhabilitation de sites fragilisés par des dégradations telles que comblements ou remblais. On devra tenter de « typifier » les zones humides et réaliser un guide/manuel pour permettre à l'adhérent « de base », peu connaisseur de pouvoir faire des suivis. Ceci devra être accompagné de stages de formation pour les personnes qui ont besoin d'améliorer leurs connaissances.

Concernant les tourbières particulièrement, on devra formaliser les échanges entre les personnes intéressées par la gestion et les suivis des tourbières par le biais d'une « lettre des tourbières » et une journée « tourbière » à l'échelle régionale à l'instar de la nuit de la chauve-souris. On pourrait imaginer des animations sur les tourbières à travers la Bretagne : une date devra être arrêtée.

compte-rendu exhaustif de l'atelier botanique

Remarque préliminaire : dans un premier temps, l'atelier a rassemblé les participants à l'atelier tourbières et les participants à l'atelier botanique, autour du thème fédérateur des zones humides.

1) Liste des participants :

Patrick Alber, Armelle Dujardin, Martin Fillan, Jacqueline Friot, Marie-Claude Garrin, Michel Garnier, Jean-Pierre Gouret, Yvon Guillevic, Marion Hardegen, Bernard Iliou, Raymond Lachuer, Boris Prouff, Dominique Py, Laurent Teignier, Élise Tremel.

2) Compte-rendu des réflexions communes autour du thème des zones humides :

- Les participants sont unanimes à reconnaître le bien fondé d'une action d'urgence en faveur des zones humides. C'est d'ailleurs bien souvent strictement l'urgence, en termes de perception immédiate d'une agression sur les milieux considérés, qui oriente les efforts, par nécessité (comblements, dépose de remblais, drainage...). Cette action relève d'une contribution commune des différents GT.
- Un rappel est fait du lancement d'une enquête sur les zones humides, lancée par le biais du bulletin de liaison. Plusieurs participants n'ont pas perçu cette information au moment de sa diffusion.
- Le recensement par tout un chacun des zones humides menacées ou pour le moins à surveiller, passe probablement par une exploitation des fiches ZNIEFF. Une action de mise en place des ZNIEFF de deuxième génération est en cours. Il est fait état de la difficulté rencontrée dans certains cas pour obtenir la mise en place d'une ZNIEFF sur des zones menacées non couvertes (exemple de Beg Er Lann en Ploëmeur- 56)... Le passage par le siège, pour interpellier la DIREN, semble de rigueur. Il est décidé que l'animateur du Groupe initiera une action vers le siège de l'asso pour évaluer la méthode la plus appropriée pour obtenir, pour les sections qui le désirent, les fiches ZNIEFF concernant leur territoire de prospection.
- L'idée de profiter des élections municipales pour sensibiliser les élus sur le problème de la protection des Z.H est émise. On pourrait interpellier localement les candidats sur ce point.
- Un travail important de communication doit être porté par l'association, c'est certainement un des thèmes forts des journées d'automne...
- Rappel des convergences avec Eaux et Rivières de Bretagne notamment... car le problème fondamental de l'eau est au cœur de la problématique.
- Si derrière le vocable Z.H on met d'abord des milieux sensibles et on pointe particulièrement des espèces caractéristiques, végétales en particulier, à rechercher, on ne doit surtout pas négliger de considérer la fonctionnalité des ZH qui amène à un examen du terrain beaucoup plus large. Dans bien des cas, l'existence de la ZH est conditionnée par ce qui se passe au delà et tout effort de conservation serait alors réduit à néant sans la prise en compte de préalables qui dépassent le cadre de la seule ZH considérée. Le problème qui relève de l'urgence amène une action prioritaire sur les milieux qui constituent la ZH mais le traitement des problèmes périphériques doit être inscrit dans la gestion à long terme.
- Néanmoins, l'expérience des actions sur les tourbières illustre le fait que l'intervention sur les Z.H est nécessairement pluridisciplinaire. L'approche prospective et conservatoire peut être plus commodément appréhendée à partir d'une typologie simple des milieux concernés et de la reconnaissance de ces espèces « marqueuses ».
- Ce pourrait être le rôle des ateliers botanique et tourbière de donner aux sections les moyens de caractériser les ZH et de déterminer ces espèces végétales, notamment, aux fins d'inventaire. L'outil évoqué consiste en un « manuel de prospection des zones humides ». L'intervention « pédagogique » prévue de Bernard Clément aux Journées d'automne est évoquée. Marion Hardegen se propose de mettre au point une typologie des ZH, à partir de la méthodologie NATURA 2000.

3) **Mini plans de gestion** : méconnus voire inconnus des participants...

4) **Compte-rendu de l'atelier botanique**

Le travail de l'atelier a consisté à faire le point des actions prévues au titre des précédentes réunions (AG réserves de 99 et AG association du printemps 2000) mais pour la plupart différées.

Malheureusement le temps aura manqué pour définir un plan d'action spécifique 2001 et avancer les réflexions sur le plan à 5 ans. Une proposition devra être diffusée et examinée collégialement, hors réunion, pour l'organisation de sorties de terrain ou discussions autour d'un thème naturaliste.

Point des actions définies précédemment :

- Liste des réserves « flore » (action YG) : reportée 2001.
- Diffusion de fiches de détermination pédagogiques, établies par Michel Garnier : Fiche « renoncules » diffusée (pas reçu de commentaires en retour). Michel propose de faire diffuser d'autres fiches qu'il établit sur le même principe, un exemple est fourni, relatif aux Astéracées (genres *Logfia*, *Gnaphalium*, *Filago*, *Filaginella*). La fiche déjà diffusée sera aussi transmise aux nouveaux participants (action YG).
- Principe adopté d'une tournée des réserves, pour formation : une sortie a été effectuée en 2000, sur la réserve d'Escoublac -44- (conservateur : Armelle Dujardin). YG n'a toujours pas diffusé le CR. Le principe est confirmé, une sortie est à prévoir en 2001, proposition en sera faite par l'animateur, après consultation des conservateurs (deux actions à effectuer avant fin premier TR 2001).
- Constitution fichier personnes ressources : la liste des participants aux trois réunions du groupe bota constitue finalement une liste de personnes ressources, par défaut. L'animateur fera circuler une liste comprenant ces noms plus ceux des personnes qui sont identifiées dans l'association pour des compétences en la matière. Cette liste sera aussi diffusée aux sections pour demander à ce qu'elles soient complétées et validées par les intéressés. la liste devra être éclairée des compétences spécifiques éventuelles de chacun (ex : mycologie, bryologie, milieux littoraux, plantes à fleurs, graminées...). Action : fin premier TR 2001. Un embryon de liste sera fourni à Annie Rio, pour information dans le cadre de la réunion intersections (Action YG avant le 05/12). Dominique Py se propose de constituer et gérer le fichier général des personnes intéressées par l'atelier botanique, à partir des listes de participants aux réunions successives.
- Diffusion liste des espèces protégées : liste transmise par Sylvie Magnanon mais apparemment pas connue de toutes les sections représentées. YG rediffusera un ex. aux participants de l'atelier qui sont en font la demande (action : mi-janvier 2001). Il est mentionné l'ouvrage diffusé par les conseils généraux en Bretagne, concernant les espèces végétales protégées. Les participants de Loire Atlantique font état du fait que ce document est spécifique à la Bretagne et qu'il n'existe pas d'équivalent en Pays de Loire. En référence au travail de l'atelier botanique de l'association, le délégué régional Pays de Loire Bretagne Vivante et Michel Garnier écriront au Conseil Régional des Pays de Loire pour demander qu'un travail de cette nature soit effectué.
- Soutien au siège pour examen des « dossiers botaniques » : aucun dossier n'a été soumis à examen atelier bota en 2000. L'animateur fait appel aux candidats éventuels pour l'année à venir : état néant ! Il est néanmoins reconnu l'intérêt de transmettre un exemplaire des avis formulés sur les dossiers qui seraient traités dans l'avenir, aux membres de l'atelier. Il est pris bonne note de cette demande.
- Création et diffusion d'un document d'information relative aux plantes invasives : Le document d'information prévu n'a pas été constitué. Le besoin demeure à l'ordre du jour, d'autant qu'une action régionale est proposée par Guillaume Gélinaud, concernant l'infestation des marais littoraux par *Baccharis halimifolia*, qui fait partie de la liste initialement constituée. Il est convenu que l'animateur relancera les personnes qui devaient produire une participation au travail envisagé. Une action régionale relative au *Baccharis* s'inscrirait en définitive dans celui-ci. La butée de mi février est définie au-delà de laquelle on considèrera, si le travail global n'est pas réalisé, qu'il faut prioritairement mener une action relative au *Baccharis*.
- Diffusion d'une information relative à la bibliographie utile en matière de botanique : Sylvie a transmis ses éléments. Reste à l'animateur à les compléter de commentaires et à diffuser. Envisagé avant mars.
- Typologie des Zones humides : Marion Hardegen s'y colle pour mi février.
- Manuel de prospection des Z.H : à finaliser courant 2001.
- Secrétariat du groupe bota : YG reconduit

5) **Plan d'actions à 5 ans** : faute de temps, le sujet n'a pas été évoqué.

GROUPE MAMMIFÈRES - CHAUVES-SOURIS (RÉDACTION : JACQUES ROS)

Présents : Patrice Bernier, Guy-Luc Choquené, Philippe Clémence, Sylvain Dufour, Olivier Farcy, Catherine Kerrest, Yann Le Bris, Arno Le Mouél, *Jacques Ros*.

Atlas en cours :

Nous participons à 2 atlas nationaux (chiroptères et micromammifères).

Chiroptères : Guy luc Choquené (coordonnateur Bretagne de cet atlas) a diffusé une version provisoire des cartes de répartition. Si la période d'observation retenue pour l'Atlas s'étale de 1985 à 2000, la collecte des données accumulées dans les carnets se poursuivra en 2001. Elles sont à envoyer à la section de Rennes.

Micro mammifères : les données sont à envoyer à la section de Rennes. Elles seront intégrées à la base de données puis envoyées à Jean-Yves Monnat, coordonnateur pour la Bretagne.

La **base de données** mammifères s'étoffe progressivement. Les fiches de collecte sont à demander à la section de Rennes.

Le **plan d'action** Chauves-souris 2001-2005 a été présenté au groupe. Particulièrement dense, il n'a pu faire l'objet d'une discussion complète faute de temps. Les remarques des participants sont à envoyer à Jacques Ros pour le 30 novembre. En voici la trame, éventuellement utile pour d'autres groupes.

Plan d'action . 2001 - 2005.

1. Études	2. Conservation.	3. Diffusion des connaissances et Formation	4. Sensibilisation.	5. Partenariats.
1.1 Inventaires	2.1 Protection des gîtes d'hivernage et de reproduction.	3.1 Publications scientifiques.	4.1 Animations	Objectifs
Objectifs	Objectifs	Objectifs	Objectifs	Bilan
Bilan des actions en cours	Bilan des actions	Bilan bibliographique	Bilan des actions	Perspective
Projets	2.2 Protection des habitats	Projets	4.2 Éditions	
1.2 Suivi de sites	Objectifs	3.2 Stages.	Objectifs	
Objectifs	Bilan des actions	Objectifs	Bilan des actions	
Bilan des actions en cours	Projets	Bilan des actions	Projets	
Projets		Projets		
1.3 Suivi de populations				
Objectifs				
Bilan des actions				
Projets				
1.4 Études scientifiques et expertises techniques.				
Objectifs				
Bilan des actions				
Projets				

Projet : Contrat Nature Petit Rhinolophe

En voici les principaux axes :

Objectif 1 : *considérations biologiques sur la répartition du Petit Rhinolophe en Bretagne, à partir de l'étude des habitats de 3 populations reproductrices.*

- 1.1 Caractérisation des habitats.
- 1.2 Sélection de l'habitat par le petit Rhinolophe.
- 1.3 Analyses du régime alimentaire.
- 1.4 Comparaison avec les données bibliographiques européennes disponibles.

Objectif 2 : *élaboration d'un plan d'action régional de conservation des unités fonctionnelles du Petit Rhinolophe (territoires de chasse et gîtes de reproduction).*

- 2.1 Élaboration d'un plan de gestion/conservation pour chacune des 3 unités fonctionnelles "gîte de reproduction-territoires de chasse".
- 2.2 A partir des résultats dégagés par l'objectif 1, préconisations générales de gestion des habitats favorables au Petit Rhinolophe dans le cadre de Natura 2000 et des CTE.
- 2.3 Constitution d'un réseau de gîtes de reproduction protégés. .

Objectif 3 : *Plan d'action en faveur des entités physiques "gîtes d'hiver".*

- 3.1 Identification et hiérarchisation des gîtes d'hiver à protéger.
- 3.2 Constitution d'un réseau de gîtes d'hivernage protégés.

Objectif 4 *Sensibilisation.*

- 4.1 réalisation d'une affiche sur le petit rhinolophe.
- 4.2 réalisation d'une plaquette.

Après discussions, il est convenu que chacun détermine son degré d'implication au projet et le communique à Jacques Ros pour le 30 novembre.

Clé de détermination.

Yann Le Bris a préparé une clé destinée aux néophytes. Après corrections et compléments, elle sera diffusée cet hiver.

Projets zones humides :

Loutre

2 études en cours : suivi des populations de Loutres en Morbihan (du Scorff à la Vilaine). Une équipe de 10 à 15 personnes se constitue, un protocole a été défini.

en projet : statut de la Loutre sur la zone Natura 2000 Paimpont.

Chiroptères et vallées fluviales.

Sur les vallées de la Laita, de la Rance et de la Vilaine.

objectifs : apprécier l'importance des vallées fluviales pour les chiroptères (abondance, diversité), préciser les déterminants de cette présence (caractéristiques des berges, usages des sols, ...), proposer des mesures de gestion.

Lagunages :

améliorer leur capacité d'accueil pour les chiroptères par des aménagements favorables telles que plantations de haies et bosquets d'essences locales.

Protection des sites.

plusieurs dossiers en cours :

APPB en cours d'instruction pour Kernascleden (56) et Epiniac (35)

Conventions en cours de négociation à Quimperlé pour 2 sites (29) et Rochefort en terre (56)

Une priorité : négocier une convention avec la ville de Dinan (site d'importance régionale).

Le groupe veut poursuivre le développement du réseau de gîtes à chauves-souris protégés. D'autres projets sont dans les cartons.

Le groupe convient également de la nécessité de passer progressivement d'une protection des gîtes à une protection des territoires de chasse.

GROUPE ÎLOTS MARINS - ESTRANS (TOUJOURS EN ATTENTE CR GG/LB)

présents à l'atelier : Jérémy Allain, Anne-Marie Barbara, Véronique Bourgeois, Louis Brigand, David Bourles, Jean-Luc Chateigner, Pascal Cotty, Sylvain de Decker, Nathalie Delliou, Patricia Douvisi, Guillaume Gélinaud, Claude Humeau, Catherine Kerrest, Charles Le Roux, Anne-Solange Nuis, Bernard Pallard, Catherine Pallard, Hélène Quéneé, Emmanuel Quéré, Catherine Robert, Jean-François Robic, Rudi Van Thielen, Brigitte Winckler.

Les premières réserves de la SEPNE sont des îlots, les estrans ont été oubliés, on ne peut aujourd'hui les dissocier. Sur 800 îlots en Bretagne, on en connaît que 100. On connaît également surtout les oiseaux, on a donc des lacunes dans d'autres domaines. Il est donc nécessaire d'effectuer les inventaires manquants et ainsi de mobiliser des personnes travaillant sur ces milieux (Jacques Graal, Maryvonne Le Hir, Christian Hily...). ON pourrait alimenter la base de données existante sur les îles « basiles ».

Les grandes idées qui ressortent de cet atelier :

Les zones humides : c'est tout ou rien : soit on intègre les estrans comme zones humides, soit on intègre uniquement les loc'hs qui sont très peu nombreux (3)

Fréquentation/communication : information ou non information du public

Stages de formation : on peut mettre en place des stage d'observation et d'identification d'espèces (à regrouper avec d'autres groupes thématiques)

Un Penn ar Bed spécial « îlots marins »

Recensements de l'estran : on peut profiter des recensements effectués durant la marée noire ; on ira au-delà des îlots en réserve vers les sites Natura 2000 (problème d'interactions avec la pêche à pied : invertébrés, habitats, culture algale, stationnement oiseaux... il y a un programme de recherche actuel sur l'impact de la pêche à pied sur Molène et Chausey par C. Hily)

GROUPE INVERTÉBRÉS

Présents à l'atelier : Yannick Bénéat, Cyrille Blond, Jean David, Matthieu Fortin, Philippe Fouillet, Tiphaine Guilbaut, Frédéric Le Cornoux, Nathalie Simon.

Les grandes idées qui ressortent de cet atelier :

Constat :

Nous sommes peu nombreux à nous rencontrer sur le thème des invertébrés au sein de l'association. Il y a cependant de nombreuses personnes adhérentes qui sont intéressées et qui sont demandeurs en terme de formation.

Objectif

Création d'une école naturaliste. Cette école n'est pas spécifique aux invertébrés et d'autres groupes (mammifères, reptiles/amphibiens, botanique, oiseaux) pourront s'y inscrire.

Cette école s'appuie sur des stages et des sorties ainsi qu'une feuille de liaison qui paraîtrait 2 fois par an dans le nouveau bulletin d'information Bretagne Vivante et à glisser dans la revue naturaliste Elona. Publicité externe à l'association : université, BTS GPN, Atlas Entomologique 44, GRETA...

5 groupes d'invertébrés ont été choisis :

libellules, papillons diurnes, orthoptères, mollusques terrestres, mollusques aquatiques

Parallèlement à cette école des atlas de répartition vont se mettre en place avec une échéance de 5 ans.

▪ **Libellules**

- Favoriser la parution d'un atlas mis en place par G. Tiberghien, A. Manach. Jean David s'en occupe.
- Mettre en place une base de donnée pour la poursuite de cet atlas. Uniformiser cette base avec les atlas déjà en cours à d'autres niveaux (national et européen)
- Stage d'initiation et de perfectionnement, 1 journée fin juin ou début juillet, vallée du Scorff
- Projet d'étude sur les libellules des eaux courantes (financement possible Agence de l'Eau, CSP, Natura 2000)

▪ **Papillons diurnes**

- stage en mai ou juin d'une journée et demi. (personnes ressources J.David, G.Tiberghien à contacter, C.Blond, B.Iliou, P.Fouillet)
- Mettre en place un atlas
- Valorisation du travail sur l'île d'Arz

▪ **Orthoptères**

- Un atlas est déjà en cours avec le GRETIA avec échéance de parution en 2005.
- Un stage (septembre) ainsi que des sorties par départements seront organisés en 2001.

▪ **Mollusques terrestres**

- poursuite de l'atlas en cours avec échéance de parution en 2004 ou 2005
- parution de bilans provisoires par groupe d'espèce et d'un état d'avancement annuel
- stage en automne en Loire Atlantique ou partie Est de l'île et Vilaine d'une journée et demi.
- Structuration du groupe avec un coordinateur par département
- Mise à disposition de clefs : clef des limaces, réalisation de clefs pour les groupes difficiles comme les zonites

▪ **Mollusques aquatiques**

- stage de formation en automne
- clef de détermination
- atlas à mettre en place, coordination C. Blond
- personnes ressources (C.Blond, Y. Bénéat, G.Gélinaud, PY Pasco)

Base de données

Quel type de base de donnée mettre en place et déontologie. Voir les bases de données déjà existantes à d'autres niveaux français, RNF/ENF, SFO, ... et européen.

Ce thème a aussi été abordé lors du bilan des groupes thématiques car il intéresse les autres groupes. Une réunion est donc prévue le 9 décembre au matin lors des journées d'automne (pendant l'intersection à 10 heures) : déontologie, type de base de données

Travail transversal :

- Lettre d'information et diffusion programme de stages et sorties à voir avec le Groupe Thématique « Communication »
- Base de données voir avec les autres groupes thématiques mettant en place une base de donnée et voir avec la personne recrutée pour le SIG
- Projet « invertébrés des îles et îlots de Bretagne » à voir avec le groupe îlots marins
- 1 sortie « inventaire des invertébrés » est prévue sur la nouvelle tourbière découverte en Centre-Bretagne (contact pris avec la conservatrice)

GROUPE REPTILES -AMPHIBIENS

présents à l'atelier : Gurvan Caudal, Pierrick Cloérec, Martine Fillan, Michelle Garaudel, Maïwenn Magnier, Alain Mary, Franck Paysant.

Différents points ont été évoqués :

Constitution d'une base de données propre à Bretagne Vivante. Cette base de données sera élaborée en se basant sur ce qui existe déjà pour les mammifères. Du fait de nombreux problèmes de retour de données issues d'observateurs de Bretagne Vivante, une proposition de convention avec la SHF ou le Service National du Patrimoine Naturel pour récupérer les anciennes données concernant la Bretagne devra être faite.

Élaboration d'une fiche d'inventaire incluant :

- les données classiques concernant les espèces identifiées
- des caractéristiques de milieux
- un degré de précision le plus important possible (donc largement supérieur au 1/50 000ème) pour plusieurs applications potentielles : élaboration d'atlas départementaux, intégration dans le système S.I.G. (Système d'Information Géographique), actions précises de protection (une plus grande précision sera nécessaire pour un site de reproduction à amphibiens plutôt que pour un crapaud, en phase terrestre, isolé).
- l'autorisation, donnée à Bretagne Vivante ou ses représentants, d'utiliser les informations au niveau régional pour des actions de protection, et au niveau national pour l'atlas en cours (en partenariat, ou par le biais d'une convention, avec la Société Herpétologique de France). * Cette fiche devra être réalisée avant la prochaine saison de reproduction des amphibiens, donc pour fin décembre. (travail à réaliser par Franck Paysant et Pierrick Cloérec)

Structuration d'un réseau d'observateurs avec des coordinateurs départementaux et un coordonnateur régional. En fonction des présents et de leur origine géographique, ont été proposés :

- Pierrick Cloérec pour le Morbihan,
- Alain Mary pour le Finistère,
- Franck Paysant pour l'Ille et Vilaine et la coordination du groupe thématique.
- Il faudra trouver un coordinateur départemental pour les Côtes d'Armor.

Principaux objectifs :

- insertion dans le BL d'un encart avec la présentation du nouveau groupe, et des personnes ressources. Rappel de l'enquête nationale en cours avec pour coordinateur SHF : Bernard Le Garff.
- mise en place de stages, de journées de formation.
- projection diapos (voir avec Martin Fillan sur Lorient, entre autres).

Implications du groupe thématique " Amphibiens-Reptiles " dans la stratégie " Zones Humides ". Réflexions à apporter pour les journées d'automne du 9/10 décembre 2000 à Bois-Joubert, sur :

- Espèces incontournables : porter une attention toute particulière aux espèces phares du plan d'action , c'est à dire le triton crêté (*Triturus cristatus*) et la rainette verte (*Hyla arborea*).
- Habitats
- Partenaires : études, financements, moyens humains, données originales réalisées sur les réserves.

GROUPE OISEAUX - STERNES

présents à l'atelier : Marie-Claude Beaubatie, Stéphane Berty, Bernard Cadiou, Yvan Couessurel, Gilles Coulomb, Bernard Demont, Jean Gallen, Olivier Ganne, Yves Le Bail, Xavier Le Man, Arnaud Le Nevé, Éliane Le Roux, Anne Loiret, Philippe Lumeau, Sylvie Magnanon, Christian Milcent, Régis Morel, Yann Mouchel, Jean-Paul Rivière, Damien Védrenne.

L'atelier concernait théoriquement tous les oiseaux, mais faute de temps seuls les sternes, les autres oiseaux marins et les oiseaux des zones humides ont été abordés.

En préambule, Sylvie Magnanon précise que Anca Degeorges, bénévole qui a travaillé au cap Sizun mais qui ne pouvait être présente ce week-end, serait disposée à animer un groupe thématique « oiseaux » au sein de Bretagne Vivante. L'absence de coordinateur bénévole pour les différents dossiers « oiseaux » pose en effet un réel problème.

1) les sternes

Il s'agit du groupe d'oiseaux le mieux suivi à l'échelle régionale (Loire-Atlantique incluse), avec plus ou moins 80-90% d'exhaustivité dans les suivis annuels des effectifs reproducteurs. Il s'agit également du groupe d'oiseaux pour lequel un réseau régional fonctionne bien, à la fois à travers l'Observatoire des sternes et à travers le programme LIFE

archipels et îlots marins. Les sternes ont constitué le principal sujet de réflexion de la matinée. Depuis plusieurs années on parle chaque année à l'AG Réserves de beaucoup de choses par rapport aux sternes (sites actuellement occupés, sites potentiels à proximité plus ou moins immédiate, pression humaine, limitation des prédateurs, autres menaces, problème d'échelle géographique de réflexion et pertinence de l'échelle, fonctionnalité d'un réseau régional de sites, etc.), mais il manque une réelle stratégie d'action globale.

L'idée est donc retenue de présenter un plan d'actions pour les sternes à 5 ans. La rédaction de celui-ci se fera sous la responsabilité du groupe oiseaux et de sa coordinatrice bénévole. Ce plan d'action pourrait s'inspirer de la méthodologie des plans de gestion des RN, appliqué aux sites à sternes de notre réseau réserves. Cette problématique doit se rapprocher de la problématique du groupe thématique îlots marins de Bretagne Vivante, notamment en ce qui concerne les aspects de fréquentation humaine. Cette problématique pourrait aussi être intégrée aux réflexions Natura 2000, au moins pour faire passer un certain nombre de messages dans les documents d'objectifs.

2) les autres oiseaux marins

On dispose d'un bon état des lieux avec le bilan du 1er Contrat Nature « oiseaux marins » publié en 1998, mais sans réel développement de stratégie régionale depuis (création de nouvelles réserves, projet de RN élargi oiseaux marins, plans d'action espèces, etc.). Le 2nd Contrat Nature concerne principalement quelques espèces retenues sur la base des conclusions du 1er Contrat Nature, avec le plus souvent des problèmes de prédation et d'évaluation de l'impact et/ou de recherche de solutions pour limiter cette prédation. Il convient d'élaborer une stratégie d'action régionale par espèce.

3) les autres oiseaux

Pour les zones humides, il y a les larolimicoles, les anatidés et les passereaux, avec notamment plusieurs projets à l'échelle du golfe du Morbihan.

Pour les limicoles, il faudrait faire un point de la situation pour voir où on en est sur la mise en œuvre des propositions d'action présentées dans le rapport limicoles nicheurs publié en 1999. Il faudrait faire circuler les propositions faites dans ce rapport.

La question se pose également sur la représentativité de nos réserves à une plus large échelle (oiseaux d'eau / zones humides, limicoles hivernants, etc.). Il faudrait faire un bilan de ce que l'on a sur nos réserves afin de cerner le niveau de représentation de nos réserves par rapport aux populations d'oiseaux bretonnes.

Bien d'autres espèces mériteraient une attention particulière au niveau régional, mais nous n'avons pas eu le temps d'en parler : grand corbeau, crabe à bec rouge, œdicnème, bruant proyer, divers autres passereaux terrestres... La priorité zones humides définie par Bretagne Vivante ne doit pas occulter la nécessité de réflexion globale sur le statut et l'évolution démographique des espèces d'oiseaux inféodées aux autres milieux.

dernière minute :

le MATE a décidé de rédiger des cahiers oiseaux sur le même principe que les cahiers habitats de Natura 2000. Nos réflexions pourraient donc s'inscrire dans ce cadre.

DISCUSSION - DÉBAT SUR LES PERSPECTIVES D'ACTIONS

Les bases de données

Il ressort de tous les ateliers que l'élément manquant à tous est la manière de concrétiser une base de données naturalistes pour les réserves de l'association et d'autres sites prospectés par nos bénévoles. Il apparaît que ces bases de données sont indispensables et pourtant elles n'existent pas et on ne sait pas comment les réaliser. Une coordination régionale de ceci semble prioritaire. Un(e) bénévole entouré d'un groupe de travail pourrait aider Cécile Rebut (elle commence en janvier) qui va travailler sur les SIG Séné et régional, pour ce travail. Martin Fillan propose de participer à ce travail sans pour autant en être responsable, faute de temps.

Mini plans de gestion

Ce document réalisé en 1996 regroupe des fiches « mini plans de gestion » (une par réserve) faisant état du descriptif général du site et des grands objectifs à atteindre. Il apparaît que beaucoup de personnes ne connaissent pas ce document. Il est un fait aussi qu'il n'a pas été mis à jour depuis 1996 et qu'il devrait être complété. Se pose la question de l'intérêt d'un tel document comme outil de travail, comme support de communication....

Ne faisant absolument pas double-emploi avec les plans de gestion sur certaines réserves (les plus grosses), il apparaît que ce genre de document synthétique est intéressant. Ce recueil de fiches permet aussi d'harmoniser les savoirs dans le réseau, c'est un document de référence minimale. Le mini plan de gestion apparaît comme un cadre de travail assez clair et comme un outil de communication alors que le plan de gestion apparaît comme un réel outil de travail sur le terrain.

Tous les conservateurs n'ont pas les minis plans de gestion : ils devront ainsi recevoir la fiche qui correspond à la réserve dont ils sont responsables ou une fiche correspondant à un site similaire leur facilitant ainsi le travail de rédaction.

Préparation des journées d'automne des 9 et 10 décembre prochains

l'emploi du temps de ces deux journées se présente actuellement comme ceci :

10h/12h : réunions inter-sections

14 h : présentation du projet « zones humides » en plénière

15 h : réunion des groupes thématiques : aménagement, biodiversité, éducation à l'envt, communication, juridique

17 h : débat sur les projets

soir : intervention Bernard Clément

dimanche matin : mise en commun d'une stratégie d'actions

DISCUSSION - DÉBAT

Les rôles, droits et devoirs des conservateurs dans les réserves (animé par Louis Brigand)

Introduction (LB) : *Qu'est-ce qu'un conservateur ? une personne peu portée au changement et à la modernité, un produit chimique qui permet de conserver, avec des effets connexes possibles pour la santé... un conservateur de musée évoque le musée poussiéreux de Napoléon dans le Berry ou encore le Grand Palais ou le Louvre. Alors, un conservateur de réserve c'est peut-être le summum de la conservation, celle de la boîte de conserve... C'est un peu tout ça, il faut faire un peu d'alchimie pour conserver... En tous cas, lorsque Christian Hily m'a proposé de prendre la suite du rôle de conservateur de la réserve naturelle d'Iroise, j'ai tout de suite accepté, car depuis longtemps je pensais que ce serait une expérience extrêmement riche et qu'enfin je pourrais passer de la théorie à l'action...*

Finalement, le rôle de conservateur est une forme de cooptation basée sur un engagement personnel pour la conservation, souvent d'espèces plus que d'espaces, une action bénévole garante d'une certaine forme de militantisme, un engagement qui peut durer dans le temps, ce qui permet de faire des projets à long terme, mais qui présente aussi certains risques : appropriation et personnalisation de la réserve, ce qui me semble à l'inverse de ce à quoi on doit aboutir : réappropriation par les personnes qui vivent autour de la réserve et qui doivent en être fiers. Pourtant le conservateur n'agit pas seul : il est redevable de ses actions auprès de l'association qu'il représente. Il a une relative autonomie et liberté dans ses actions : développement des actions de recherche, animations, communications...

Mais il s'agit bien d'une liberté conditionnelle : Il rend compte de ses activités annuellement, à la préfecture lors du comité de gestion (pour les RN), à l'association et/ou au représentant de l'état (préfet, DIREN). Il est cadré par le plan de gestion dans ses actions.

Il est chargé de nombreuses missions : faire respecter la loi, contrôler la fréquentation, informer le public, connaître le mieux possible la réserve d'un point de vue scientifique, assurer les relations avec les élus locaux, tout cela dans le souci prioritaire de la conservation.

La diversité des statuts des réserves ne confère pas les mêmes moyens aux conservateurs ; les enjeux ne sont pas nécessairement proportionnels aux moyens qui sont attribués. Parfois ceux-ci sont lourds (exemple du parc national) et ont souvent une dimension politique.

Le conservateur appartient à une équipe : dans les cas des réserves naturelles ou autres grosses réserves, ce sont des gardes-animateurs qui sont la pierre maîtresse de l'édifice de la réserve. Leur rôle est fondamental pour le fonctionnement, les suivis naturalistes, la surveillance, l'accueil du public, l'aide aux scientifiques, la gestion du matériel et des équipements, la relation avec les populations locales et les autorités.

La relation qui lie le conservateur et les permanents des réserves : il doit y avoir une entente et une complémentarité entre les permanents, le conservateur (ou la conservatrice ndlr) et l'association.

La relation qui lie le conservateur à l'association. Il représente l'association, il est à la fois porte-parole, mais aussi acteur au sein de l'association dont il est membre. Il ne doit pas oublier que la réserve n'est pas sa réserve, ne doit pas faire passer l'association avant la réserve. Cette dernière peut changer de gestionnaire...

En outre, dans cette relation à l'association, le conservateur a plusieurs interlocuteurs ce quoi parfois peut être déroutant mais est certainement lié à la structure associative : la coordinatrice, le président, le secrétaire général, la vice secrétaire générale, le directeur, le directoire, les groupes thématiques et les commissions. Concernant son lien avec d'autres conservateurs, les relations mériteraient sans doute d'être resserrées.

Conclusion, j'ai appris en marchant, c'est bien, mais on pourrait peut être procéder autrement...

AL : j'ai le même problème, à qui dois-je me tourner pour une prise de décision ?

RL : Le conservateur n'est pas responsable des salariés, il les pilote et il applique le plan de gestion.

SM : Il y a plusieurs chefs possibles ; selon les questions qui se posent (d'ordre scientifique, salariale, financière...), les réponses ne seront pas les mêmes.

FdB : Il faudrait un mode d'emploi, un « manuel » pour les conservateurs

JPG : j'estime que d'être conservateur, c'est un travail, des fois du plaisir, parfois non. Je me sens seul par rapport à la section locale et non pas par rapport à la structure régionale qui répond toujours à mes questions. Pour décider, je suis toujours seul.

CLR : On ressent cette solitude surtout en cas d'urgence, que faire dans ces cas là ?

JR : S'il y a solitude, c'est que les choses ne sont pas clairement définies. Quand on a un problème d'ordre politique, vers qui doit se tourner ?, le conseil d'administration, le bureau, le président. Quand on a un problème d'ordre scientifique, on se tourne plutôt vers le directoire des réserves. Que fait Maïwenn ? Quelle est la responsabilité du conservateur ?

SM : c'est Maïwenn qui centralise les questions qui se posent et qui les retransmet aux personnes ressources. En cas de problème politique, ce sont le CA, le bureau, ou certains bénévoles qui peuvent répondre. En cas d'urgence, il est toujours possible de joindre le président, le secrétaire général ou à défaut, un autre bénévole disponibles 24h/24... Dans le « manuel » du conservateur, il faudrait des numéros de téléphone des personnes ressources.

RL : Le directoire est toujours capable de répondre ou de rediriger les questions scientifiques vers les personnes compétentes.

CLR : quelle est la responsabilité civile du conservateur ?

LR : On a un contrat d'assurance de l'association qui couvre les activités des bénévoles adhérents et donc des conservateurs. Ceci couvre aussi les activités « à risques » (falaises, toits, etc.)

PC : Il faudrait que les conservateurs aient une « carte » ou un courrier du président légitimant leur rôle auprès des partenaires, élus, personnes extérieures, etc.

Relations conservateurs - salariés

Il y a parfois un problème de forte emprise du conservateur sur les salariés, à l'échelle des réserves comme à celle de l'association. Quand il y a de bons échanges entre salariés et conservateur, cela fonctionne bien. Le rôle du conservateur diffère et est complémentaire de celui du directeur. C'est le conservateur qui dit à l'équipe permanente ce qu'elle doit faire : il donne les lignes directrices correspondant au plan de gestion (quand il y en a un). Le directeur ne joue pas ce rôle : il intervient auprès des salariés que pour les affaires purement salariales (temps de travail, 35h, congés, application convention collective, etc.)

FdB : une charte des conservateurs est en cours de rédaction à ENF ; quand on en aura un exemplaire, on pourra la diffuser auprès des conservateurs.

MM : on se rend compte que les conservateurs doivent aujourd'hui être « cadrés », chose qui n'était pas vraie à l'origine puisque les choses se faisaient plus simplement. Tant que les choses fonctionnaient sans heurt, on ne s'est pas posé ces questions ; aujourd'hui, on doit cadrer aussi le travail des bénévoles, au risque de perdre de la souplesse et de la liberté pour les conservateurs.

RL : Le conservateur n'a qu'un contrat moral pour assurer la responsabilité d'une réserve ; quand il y a des problèmes (avec les salariés notamment) il peut partir librement.

JR : Il faut savoir qui est en cause quand il y a des dysfonctionnements (en particulier sur les relations salariés/conservateurs) : les droits et devoirs des conservateurs sont liés aussi aux droits et devoirs des salariés des l'association.

FdB : Normalement, ça devrait toujours être un groupe de copains qui s'occupent d'une réserve et pas une seule personne, d'où le rôle des sections. Mais, on doit aujourd'hui faire face à une pénurie des forces bénévoles...

ELR : On a mesuré ce genre de problèmes sur les Glénan quand on nous a proposé d'être conservateurs. On a donc constitué une équipe : aujourd'hui, on est 5.

LB : On doit aussi travailler la transmission de données, le passage de relais entre conservateurs qui se suivent.

Les informations s'effilochent d'années en années : c'est le cas par exemple des mini plans de gestion dont plusieurs conservateurs et autres personnes n'étaient même pas au courant de l'existence...

PRÉSENTATION TRAVAIL AURÉLIE DEBOUCHAUD

Maïwenn a présenté quelques transparents, résultats de l'étude quasi achevée d'Aurélié Debouchaud, étudiante en géographie à l'UBO de Brest. Elle a réalisé une base de données (statuts, surface, localisation, propriétés, protections, type de milieux) sur le réseau des réserves de Bretagne Vivante - SEPNB et a fait une enquête auprès des conservateurs. Elle doit soutenir son mémoire d'ici la fin de l'année. Il ressort quelques éléments intéressants :

- un nombre important de petites réserves (de 0 à 5 hectares) pour seulement 3 grandes (plus de 100 hectares)
- une prédominance d'îlots marins
- les plus grandes surfaces occupées par des landes (Monts d'Arrée) et marais (Séné)
- un intérêt naturaliste grandissant (exclusivement oiseaux marins jusqu'en 1974, et diversification forte depuis années 80 : salines, marais, tourbières, landes, botanique exceptionnelle, chauves-souris, amphibiens...)
- des statuts de protections et types d'accords très divers : peu de sites (en nombre) protégés de manière réglementaire
- prédominance des accords type « convention de gestion » entre propriétaires et Bretagne Vivante - SEPNB

les conservateurs :

- sont en majorité des enseignants du second degré (puis viennent les retraités et les professeurs à l'université)
- leurs centres d'intérêts sont axés en majorité vers l'ornithologie et le naturalisme
- ils habitent relativement loin de « leur » réserve (en majorité plus de 20 kms)

Il est souhaitable que le travail d'Aurélié soit envoyé aux conservateurs avant sa soutenance pour qu'ils puissent y apposer des corrections, remarques avant.

PROJETS 2001

Terrains militaires (JFR) : Certains terrains militaires seront mis en vente : il y a donc des opportunités à saisir car certains terrains recèlent un intérêt naturaliste indéniable (forêt de Coët Quidan ou les dunes de Gâvres par exemple). On peut leur demander officiellement de travailler avec eux sur leurs sites ; on pourrait même envisager d'être payés pour effectuer ces suivis naturalistes, en échange de quoi ils peuvent communiquer sur cela. Les personnes qui auraient des infos sur des sites militaires sont priées de faire remonter les infos au siège via Maïwenn.

Moëlan sur Mer : le propriétaire de ce domaine de 70 hectares nous avait sollicités pour mettre sa propriété en réserve ; après quelques courriers envoyés pour lui dire notre intérêt pour faire des inventaires, nous devons reprendre contact avec lui pour effectuer ces inventaires et évaluer l'intérêt ou non de faire une réserve.

Propriétés privées abritant des chauves-souris (JR) : la grande majorité des gens souhaitent se débarrasser de ces braves bêtes plus que de créer un refuge ou une « réserve ». Pour la minorité restante motivée pour les protéger, on peut imaginer un outil plus souple que la mise en réserve ou la prise d'un arrêté de biotope qui risque de décourager plus qu'autre chose les propriétaires. On peut proposer un accord moral (le « kit » de protection) qui permettrait à Bretagne Vivante - SEPNB d'effectuer les suivis et protection des colonies ; on « cautionnerait » la protection de sites privés, ce qui n'empêcherait pas de proposer aussi des moyens de gestion en parallèle. On peut imaginer une propriété privée sur laquelle on trouverait apposée une affiche « je protège les espèces.... l'environnement... avec le soutien de Bretagne Vivante - SEPNB... ».

Projet de « label pour les zones humides » (FdB) : il s'agit d'impliquer les collectivités locales à la protection des zones humides sur leur territoire en leur proposant de labelliser les sites intéressants. Bretagne Vivante - SEPNB effectuerait un bilan systématique d'une commune (par bénévoles, salariés, écoles, associations locales, etc.) pour faire des propositions de gestion simple, de maintien et/ou de respect du site, et définir un contrat avec un label Bretagne Vivante - SEPNB, un engagement moral pour des propositions de gestion sur 5 ans. Ces opérations seraient financées par la Région. Nous serions ici plus « pédagogues » que « pompiers ». Ce sont les sections locales qui devront mener ces opérations.

Stratégie « zone humide » : est-ce une priorité parmi d'autres objectifs ou est-ce l'objectif unique de l'association (JFR) ? C'est un axe prioritaire mais non exclusif (JR) Les zones humides sont actuellement menacées d'où notre souhait de mener des actions de conservation à une échéance de 5 ans. Le problème, c'est que l'on est pas très mûrs sur la question : on est bon pour proposer des études, on l'est beaucoup moins pour proposer des actions concrètes de gestion de ces sites (GG).

Projet grand corbeau (AIN) : on pourrait peut-être associer les projets de labellisation de sites avec le projet « grand corbeau ».

Projet de réserves naturelle volontaire : la première RNV de Bretagne devrait sortir des cartons en 2001 pour Pen en Toul. Un autre projet d'observatoire est également en cours avec les écoles (d'ici 2 ans) avec un accès tous publics.

RN Séné : Durant l'hiver 2001, les porcheries vont être aménagées pour faire l'accueil de la réserve. Un agriculteur « bio » va gérer les troupeaux de moutons : il les placera « en tournante » sur la réserve. On va travailler sur la zone « Natura 2000 » dans le golfe. Dans la lignée du Life « oïdo », en projet un nouveau life « marais endigués » avec le conservatoire du littoral et le conseil général du Morbihan (le dossier sera monté pour l'automne 2001)

Chauves-souris : 2 arrêtés de biotope et 2 conventions de gestion ont vu le jour en 2000. En cours, 1 convention avec le conseil général du Morbihan pour un souterrain de château, 2 sites sur Quimperlé, 1 arrêté de biotope pour le moulin à eau d'Epignac (35). On est également au tout début d'un projet sur une partie des remparts de Dinan (abritant 70% des espèces bretonnes de murins à oreille échancrée et de grands rhinolophes). D'autre part, on souhaite aller au-delà des simples gîtes d'hivernage ou de reproduction, jusqu'aux zones de chasse.

CONCLUSION

Les grandes idées / mots clefs qui ressortent de ces deux journées :

- la solitude, des conservateurs, des bénévoles en général, de l'association...
- les bases de données naturalistes : tout reste à faire et tout le monde est demandeur
- stratégie « zones humides » : tout reste à faire, de plus amples réflexions devraient naître lors des journées d'automne
- le « kit » de conservation : contrat moral avec des propriétaires pour suivre et protéger leur propriété en collaboration avec Bretagne Vivante - SEPNEB, outil plus souple qu'une mise en réserve... (chauves-souris, zones humides, terrains militaires...)
- rôle et devoirs des conservateurs : beaucoup d'incertitudes à éclaircir : relation/devoir avec les salariés en particulier (charte à établir ?)
- Ateliers thématiques : les faire fonctionner...

OBSERVATOIRE DES STERNES - 2000

L'ensemble du travail de terrain est effectué par les équipes bénévoles, les conservateurs des réserves et les saisonniers de Bretagne Vivante – SEPNB, des associations, et des organismes et collectivités impliqués dans la conservation des sternes en Bretagne :

L'Association des Petites Îles de France

Le Centre d'Études du Milieu d'Ouessant

La commune de Sarzeau

Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres

Le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor

Le Groupe Ornithologique Breton

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (Sept-Îles et 44)

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Le Parc Naturel Régional d'Armorique

Le réseau des réserves de Bretagne Vivante – SEPNB

Île Notre Dame (ou Île aux Moines) (35) - Jean-Roger Chasle, Arnaud Le Cras, Michel Pascal, Véronique Bourgeois, Dominique Mellec, Virginie Michel, Jean-François Chatelet, Françoise Le Ber, Alan Mousquey, Jean-François Tullet, Alain Leclerc, Jean-Paul Rivière, Jeremy Allain, Patrick Le Mao, Annie Blankaert, Anne-Marie Barbaza

Île de la Colombière (22) - Jean-Paul Rivière, Jean-Roger Chasle, Alain Leclerc, Didier Lamy, Guy Batard, Jonathan Lucas, Jeremy Allain, Arnaud Le Pan et Philippe Chapon

Îlots de la Baie de Morlaix (29) - Ewenn de Kergariou, Michel Querné, Charles de Kergariou, Jean-Roger Perrot, Laurence Jeandot, Nadine Sudrat, Pierre Chanteau, Armelle Capitaine, Philippe Mengin, Michel et Chantal Fedorenko, Jonathan Lucas, Jeremy Allain, Gaëtan Perrin, Frédéric Dumoulié, Anne Le Duff, Geoffroy Voisin, Daphnée Millon

Réserve Naturelle d'Iroise (29) - Jean-Yves Le Gall, David Bourles, Louis Brigand

Étang de Trunvel (29) - Alain Desnos, Bruno Bargain, Philippe Scordia, Olivier Barricaut, Gaël Rault, Cécile Jolin, Véronique Bourgeois

Île aux Moutons/Îlots des Glénan (29) - Charles et Éliane Leroux, la section Bretagne Vivante - SEPNB de Concarneau, Patrice Bernard, Roger Gouriou, Pierre Monfort, Arnaud Le Pan, Anne-Solange Muis, Dominique Burnel

Rivière d'Etel (56) - Arnaud Guillas

Golfe du Morbihan (56) - Sylvie et Pierrick Cloerec, M et Mme Pallard, Bernard Horellou, Valérie et Jacques Ros, Gérard Le Bras

Marais de Pen en Toul (56) - Anne Loiret, Bernard Horellou, Guillaume Gélinaud, Eric Martin

Réserve Naturelle des marais de Séné (56) - Rémy Basque, Bernard Demont, Guillaume Gélinaud

Saline de Mirebelle (44) - Marie-Claude Beaubatie, Jacqueline Friot, Armelle Dujardin, Mickael Buord, Rémy Gautron

La coordination régionale du réseau réserves de Bretagne Vivante – SEPNB - Olivier Ganne, Maïwenn Magnier, Bernard Cadiou, Arnaud Le Nevé

- Événements de la saison 2000 -

I - GESTION DES SITES

La plupart des sites nécessite quelques interventions avant l'arrivée des premiers oiseaux nicheurs. Les équipes bénévoles assurent ces missions en fonction de leur disponibilité et de conditions météorologiques parfois difficiles.

I.1 PRÉVENTION CONTRE LA PRÉDATION

Les opérations de limitation des populations de goélands argentés ont concerné 4 colonies cette année.

Tableau 1. Bilan des opérations d'éradication.

<i>sites-réserves</i>	Nb. de passages	Nb. de pontes ou nichées détruites	Nb. d'appâts déposés	Nb. de goélands récupérés
Ile Notre Dame (35)	1	3	0	0
La Colombière (22)	1	3	0	0
Baie de Morlaix (29)	5	60	710	139
Ile aux Moutons (29)	plusieurs	124	0	0
Total	-	190	710	139

Ile Notre Dame

Trois nids de goélands avec trois œufs ont été détruits fin mai. Suite à l'échec de la reproduction des sternes en 1999 dû probablement à la présence de rats surmulots, une opération d'éradication des rats a été entreprise en février avec le concours de Michel Pascal de l'INRA, de Arnaud Le Cras de l'ONCFS et de bénévoles. Seuls trois rats ont été capturés malgré un gros effort de piégeage puis d'empoisonnement. Néanmoins, l'absence de prédation en 2000 permet de penser qu'il n'y a plus de rats sur l'île.

La Colombière

Trois nids de goéland argenté (avec 1 œuf chacun) situés près des pontes de sternes ont été détruits en mai.

Baie de Morlaix

Ce site, qui accueille la plus importante colonie de sternes en Bretagne, fait l'objet d'opérations régulières d'éradication de goélands depuis de nombreuses années. Cinq opérations ont été effectuées en 2000.

Concernant le piégeage du vison d'Amérique, les belettières et les cages installées en 1998 et 1999 sur Beclem, Ricard, l'île de Sable et l'île aux Dames ont été réinstallées en 2000. Deux visons ont été capturés cette année (9/03 et 27/04) sur l'île de Sable. Aucune prédation par le vison sur les sternes n'a été notée en 2000. Un rat surmulet a probablement fréquenté l'île aux Dames début mai (8 cadavres d'oiseaux - passereaux et tourneperce - ont été trouvés et des trous ont été observés), aucune trace n'a été trouvée ensuite.

Ile aux Moutons

139 nids de goélands ont été détruits sur les trois îlots.

Sur les autres sites

Aucune opération de limitation n'a été effectuée.

I.2 VÉGÉTATION / AMÉNAGEMENTS

Ile Notre Dame

Une débroussaillage a été réalisé lors de l'opération d'éradication des rats en février mais il n'a pas été possible pour des raisons techniques de retourner ensuite pour continuer le travail en mars. Malgré cela, les sternes ont pu nicher mais surtout sur le pourtour rocheux de l'île.

La Colombière

Il n'y a pas eu d'entretien de la végétation cette année, par contre il serait préférable d'en prévoir un autour de la ruine avant la saison de nidification 2001.

Baie de Morlaix

Les nichoirs pour les sternes de Dougall ont été restaurés en octobre 1999. La fauche des sites de nidification de la sterne caugek au sud de l'île aux Dames a été réalisée le 6 mai 2000.

Ile aux Moutons

Suite à la pollution engendrée par l'Erika et qui a beaucoup affectée la zone de nidification des sternes, un chantier de démazoutage a été réalisé en mars par une entreprise spécialisée avec les conseils des conservateurs de la réserve.

Un défrichage (destruction des chardons) de la zone 6 a été réalisé avant et après la reproduction des sternes.

Comme tous les ans, un grillage a été mis en place afin de protéger le site de nidification des sternes. Le sentier pour le public a été débroussaillé et le tracé a été rectifié afin de l'éloigner du grillage. Par ailleurs, un ramassage des débris a été effectué.

Quatorze nichoirs à Dougall en bois ont été posés (d'autres en pierre restent en place d'une année sur l'autre) ainsi que les panneaux signalant la colonie.

Rivière d'Étel

Une opération d'entretien de la végétation a été conduite les 14 et 17 avril. L'îlot de Logoden, Iniz nord et une bande circulaire de 5 mètres sur Iniz sud ont été débroussaillés. La végétation arbustive au centre d'Iniz sud a été laissée intacte sauf aux endroits où elle gagne sur la périphérie.

Lors de cette opération, l'enlèvement d'une quinzaine de plaques de mazout de 15-20 cm de diamètre provenant de l'Erika a été effectué autour de Iniz er Mour.

Ile de Creizic (golfe du Morbihan)

Pas d'opération de fauche spécifique pour les sternes ni de poses de leurres cette année.

Etang de Trunvel

Le 10 avril ont été posés 6 nouveaux nichoirs individuels (demi-bidons) en plus des 2 radeaux et des 4 nichoirs individuels existants qui ont été nettoyés.

I.3 SIGNALISATION

La Colombière

En avril, grâce au soutien technique et financier du Conseil Général des Côtes d'Armor, propriétaire de l'île et de l'aide de Guy Batard (avec son bateau d'ostréiculteur), les panneaux de signalisation ont été changés sur l'île. La mise en place de bouées délimitant le périmètre de protection autour de l'île et la pose de panneau d'information sur le continent qui devait être réalisée en 2000 grâce à l'aide du Conseil Général des Côtes d'Armor et au soutien du programme Life « Archipels et îlots marins de Bretagne » ont été reportées au début 2001.

Baie de Morlaix

Les 4 bouées jaunes autour de l'île aux Dames, enlevées en octobre 1999, ont été posées début mai 2000. Deux nouveaux panneaux de signalisation pour les plaisanciers ont été placés au nord et à l'est de l'île en avril et mai.

Iles aux Moutons

La signalisation a été rectifiée et complétée cette année.

Deux nouveaux panneaux signalant l'arrêté de protection de biotope ont été installés.

Un panneau réalisé en collaboration avec les propriétaires et indiquant le statut de l'île a été disposé près de la cale.

Deux panneaux rectifiés interdisant la zone de nidification aux visiteurs et un indiquant le sentier et le point d'observation avec les longue-vues ont été également placés sur l'île.

Rivière d'Étel

Des nouveaux panneaux indiquant l'Arrêté de Protection de Biotope ont été posés sur Iniz er Mour et Logoden.

I.4 INFORMATION

La presse

Des articles de presse sont parus :

- dans le **Télégramme**, sur l'île aux Moutons (en mars et fin juillet)
- dans **Ouest-France**, sur l'île aux Moutons (en mars et fin juillet), sur la Colombière en été
- dans **Le petit bleu** des Côtes d'Armor sur la Colombière

Les affichages

Pour l'île aux Moutons et l'île de la Colombière, des affichettes ont été distribuées dans les capitaineries des ports et les lieux fréquentés par les plaisanciers dans la région (commerces, écoles de voile).

Le texte de l'affichette de la Colombière a été diffusé dans le bulletin municipal de Saint-Jacut-de-La-Mer au printemps.

Le dépliant

Le dépliant d'information et de sensibilisation à la protection des sternes de Bretagne édité en 1996 est diffusé par les surveillants et les conservateurs sur les réserves.

Accueil du public

A l'île aux Moutons, comme chaque année, ont été installés des panneaux d'information. Le surveillant propose également aux visiteurs de l'île l'observation des sternes avec des longues-vues à partir d'un point d'observation (prestation gratuite). Cette année, 878 personnes y sont passées (la moitié moins que l'année dernière, probablement à cause des mauvaises conditions météorologiques).

Nouveauté cette année à la Colombière, lors des grandes marées, un point observation avec des longues-vues et quelques petits panneaux d'information amovibles ont été disposés à distance de la colonie. Cela a permis une rencontre plus cordiale avec les promeneurs et pêcheurs à pied qui ont de plus mieux perçu l'interdiction d'accès à l'île.

1.5 PROTECTION DES SITES

La protection complémentaire à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope d'une partie de l'île aux Moutons et des îlots proches demandée sur le domaine public maritime n'a toujours pas pu aboutir.

II - SUIVI DES COLONIES

II.1 MOYENS HUMAINS

Plus de 80 personnes sont impliquées chaque année dans l'observatoire de sternes au niveau de Bretagne vivante - SEPNEB :

- 12 conservateurs bénévoles de réserves, aidés régulièrement par au moins une cinquantaine de bénévoles,
- 9 surveillants saisonniers,
- 1 garde à l'année (baie de Morlaix),
- 1 biologiste oiseaux marins,
- 2 permanents à temps partiel et une participation du personnel brestois de Bretagne Vivante - SEPNEB (réseau réserves, administratif),
- 3 gardes de réserve naturelle (Iroise et Séné),
- et une aide informelle précieuse de nombreux riverains ou usagers de sites et de leurs alentours.

II.2 LES COLONIES

Île Notre Dame

- sterne pierregarin

Installation des sternes en mai. Le 31 mai un comptage donne 54 couples. Tous les nids sont placés sur le pourtour de l'île (végétation trop haute au centre ?). Pas de prédation observée. Elevage des jeunes en juin et juillet. Des sternes sont encore présentes en août.

- sterne de Dougall

1 couple est probablement présent cette année. Le 31 mai, 1 individu est observé en position de couveur.

La Colombière

Les mauvaises conditions météorologiques du printemps ont considérablement perturbé le suivi régulier de la colonie.

- sterne pierregarin

Les premières observations de sternes dans le secteur interviennent début mai. Des installations ont lieu autour du 12-14 mai. Les mauvaises conditions météorologiques des jours suivants ont probablement perturbé les couples installés et il est possible qu'une partie des sternes ait déserté leur nid. Le 14 juin, seuls trois nids avec 1 ou 2 œufs et 17 couples vides sont dénombrés. Par contre, 17 nids avec 1 ou 2 œufs sont trouvés sur un îlot voisin (abandon sur la Colombière et report sur cet îlot ?). Très vite, ce site découvert à chaque marée basse sera déserté sous la pression humaine. De nouvelles installations ont lieu ensuite sur la Colombière à partir du 22 juin. En juillet, une centaine d'oiseaux sont présents. Le 21 juillet, 31-49 couples sont dénombrés. Des poussins sont observés le 10 août et le 27 août 5 poussins non volants sont encore notés. Le départ des derniers oiseaux en reproduction n'interviendra que très tardivement début septembre.

Évaluation des effectifs : 31-49 couples reproducteurs (90-110 en 1999).

- sterne caugek

Quelques individus sont notés en vol début mai et leur installation est effective le 10 mai (50 oiseaux ce jour, quelques parades). Le 14 juin, aucun individu ni nid n'est observé mais le 22 juin des caugeks sont de nouveau observées et des

accouplements ont lieu. Le 21 juillet, 2-4 couples sont dénombrés. 8 jeunes volants sont notés fin juillet (produits à la Colombière ou ailleurs ?).

Évaluation des effectifs : 2-4 couples reproducteurs (1 en 1999)

- sterne de Dougall

1 en vol le 20 juillet de même que le 30 août. Aucune observation au sein de la colonie.

Baie de Morlaix

- sterne pierregarin

Quelques individus sont observés le 30 avril autour de l'île. Le 14 mai, 40 à 50 couples sont notés sur les zones de nidification et 70 le 28 mai. D'autres installations ont lieu ensuite. Le 2 de ce même mois, les pierregarins sont présentes sur tous les sites repérés en début de saison sauf sur la pointe sud (prédation ?). A la mi-juillet, quelques couples avec peu de jeunes sont présents sur le versant sud et d'autres (une trentaine d'individus) cherchent à s'installer sans succès.

Estimation : 80/90 couples nicheurs (90 en 1999) et probablement production médiocre.

- sterne caugek

Le 30 avril, 60 sont notées près de l'île aux Dames. Le 8 mai, 4 pontes et vingt individus sont observés sur l'île. 300 couples sont présents le 14 mai en plus de 150 oiseaux sur l'estran. Le 25 mai, 545 pontes plus 20 pontes détruites et une dizaine de coupes vides sont dénombrées. Quelques arrivées s'effectuent encore ensuite.

A partir du 16 juin, les adultes et leurs jeunes commencent à descendre sur l'estran. Le 14 juillet, 400 jeunes volants sont notés sur l'île de même que 40/50 non volants harcelés par un goéland. Le 23 juillet, des oiseaux sont déjà partis et il ne reste plus que 200 individus (jeunes dont 20 non volants et adultes). A partir du 30 juillet (130 oiseaux présents), les départs sont encore plus nombreux et le 5 août, seuls 25 individus sont notés puis aucun le lendemain. D'autres caugek (10) venant peut être d'autres colonies seront observées ensuite le 20 août près de l'île aux Dames. Les visites sur le terrain en septembre ont permis de dénombrer 32 cadavres de jeunes sternes et chose habituelle dans une colonie aussi nombreuse quelques œufs cassés et des poussins morts peu après leur naissance.

Estimation : 650 couples nicheurs et 470/500 jeunes environ à l'envol (980 c et 800 j en 1999).

- sterne de Dougall

Comme les autres sternes, des individus en vol sont observés à proximité de l'île le 30 avril. Le 14 mai, 50 couples sont notés sur l'île. Des arrivées régulières s'effectuent ensuite jusqu'en juillet. Le 2 juillet, la présence des adultes avec des jeunes est effective sur les tous les sites repérés en mai-juin. 40 à 50 « familles » avec des jeunes volants (parfois 2 par couple) sont localisés sur l'estran le 16 juillet mais d'autres sont déjà parties. Le 23 juillet, il ne reste plus que 2 couples avec des jeunes et 1 couple qui parade en vol. Comme les caugek, les Dougall ont très vite déserté l'ensemble de la Baie de Morlaix.

Estimation : 70-90 couples nicheurs (85-90 en 1999). Bonne production en jeunes.

Abers, Trévorc'h

Aucun indice de présence et de reproduction des sternes cette année sur les îlots dans ce secteur.

Réserve naturelle d'Iroise

Trielen

Il n'y a pas eu cette année d'installation de sternes.

Ledenez de Balaneg

- sterne pierregarin

Le 15 mai, 27 oiseaux sont observés sur l'île. Le 31 mai, 20 nids sont dénombrés (4 avec deux œufs et 16 avec trois). Le 15 juin, la colonie est toujours présente mais le 25 juin, il ne reste plus que 4 sternes en vol et tous les nids sont vides (1 seul œuf cassé est trouvé). Trois jours plus tard, 14 oiseaux sont observés et le 3 juillet un nouveau comptage donne 8 nids avec des œufs et 17 individus en vol. Le 13 juillet, 8 individus sont observés en vol et seulement 1 couple posé. Le 17 juillet, seuls trois nids avec 2 œufs sont notés et 6 individus, des œufs de sternes et d'huitrier-pie cassés sont trouvés à proximité. Les causes des échecs répétés ne sont pas connues : prédateurs, mauvaises conditions météo jusqu'à mi-juillet, dérangement humain (peu probable car il a été faible à cause de la météo).

Bilan : 20 couples nicheurs, pas ou peu de jeunes à l'envol.

Etang de Trunvel

- sterne pierregarin

Le 28 avril, 2 sternes sont observées sur le site, 3-4 le 2 mai. Le 10 mai, 12-14 oiseaux sont présents sur les nichoirs. Des parades (offrandes de poissons) sont notées. Le 1^{er} juillet, 10-11 pontes sont notées sur le 1^{er} radeau, 2-4 sur le 2^{ème} et 3 pontes dans des nichoirs individuels (les nouveaux nichoirs ainsi qu'un ancien n'ont pas été utilisés).
Total pour le site : 15-18 couples (20-21 en 1999).

Ile aux Moutons

- sterne pierregarin

Le 9 mai, 20 à 30 individus survolent le site et 1 couple est posé. Au cours du mois de mai, les oiseaux s'installent progressivement. Le 15 mai, 6/8 couples sont posés, 45/55 le 23 mai et 60/65 le 29. Les premières pontes ont lieu probablement à partir du 17 mai. Lors du comptage du 3 juin, 78 nids sont dénombrés, d'autres installations s'effectuent ensuite mais certains secteurs sont désertés en cours de nidification. Le 12 juillet, le premier jeune volant est observé et le 25 juillet, il ne reste plus qu'un seul jeune.

Évaluation des effectifs : 116 couples reproducteurs (100 en 1999).

- sterne caugek

Dès le 8 avril, trois individus survolent le site (au passage ?). Début mai sont notées les véritables arrivées, 12 en vol le 3 mai puis 30 le 9 mai avec 2 accouplements. Le 15 mai, 60 à 80 oiseaux sont installés et 80 autres survolent la colonie. Les installations vont ensuite se succéder au cours du mois de mai. 355 nids sont comptés le 3 juin mais d'autres accouplements ont lieu encore début juin. Entre le 10 et le 14 juillet sont observés les premiers jeunes volants. Très vite, les jeunes s'éloignent de la zone de nidification pour rejoindre dans un premier temps l'estran proche puis l'îlot d'Encz ar Razed le 22 juillet (peut-être sous la pression des goélands). Le 24 juillet, 203 jeunes sont dénombrés. Les quelques jeunes non volants restant sur la colonie sont prédatés par les goélands.

Évaluation des effectifs : 370 couples reproducteurs. Au moins 203 jeunes (150 c et 75-85 j en 1999).

- sterne de Dougall

Elle n'a pas été observée cette année malgré les 14 nichoirs installés.

Rivière d'Etel

- sterne pierregarin

Les premières installations de pierregarin datent de fin avril. Début mai, les sternes sont présentes sur les trois îlots notamment sur Logoden (60-70 sternes dont certaines en position d'incubation). Le 20 mai, les oiseaux ont déserté Logoden et 54 adultes sont posés sur l'estran rocheux d'Iniz sud. Le comptage du 10 juin donne sur Iniz er Mour (nord et sud) 92 nids avec œufs ou poussins. Par contre sur Logoden, sont notés seulement 1 nid avec trois œufs, 3 pontes abandonnées et 40 nids vides (nombreuses traces de rats sur l'île), 32 adultes sont posés sur l'estran. Il est probable qu'ensuite, des pontes de remplacement aient eu lieu sur Iniz er Mour (entre 10 et 20 couples ?) car des jeunes volants (15-30) sont encore présents jusqu'à la fin août (et même 1 jeune jusqu'au 2 septembre) alors que les premiers envois de jeunes sont observés début juillet (90 jeunes volants ou presque le 15 juillet).

Effectif : 96-136 couples nicheurs de pierregarin. Nombre de jeunes à l'envol : 100-120 au minimum.

Marais de Pen en Toul

- sterne pierregarin

Le début des couvaisons est noté à partir du 10 mai (21 couples installés). D'autres arrivées s'opéreront jusqu'au 6 juin (9 couples supplémentaires). Entre le 23 mai et le 13 juin, 14 nids disparaîtront ou seront prédatés. Début juin (le 6 et le 8 notamment) sont notées les premières éclosions. Le 3 juillet une éclosion est encore observée.

Bilan : 30 couples et 27 jeunes à l'envol.

Ile de Creizic (Golfe du Morbihan)

Pas d'observation de sternes cette année.

Réserve naturelle des marais de Séné

- sterne pierregarin

Les premières arrivées sont notées le 14 avril (6 sternes). Le 21 avril, 2 couples sont installés et le 9 mai 14 couples (dont 5 couveurs) sont observés sur d'autres bassins. Suite à la prédation par des corneilles et par un renard en mai, il ne

reste plus aucun couveur sur la réserve à partir du 23 mai. Des réinstallations auront lieu ensuite en juin. 5 couples sont notés le 13 juin. Des poussins sont ensuite observés en juillet (1 poussin de 10-15 jours le 10 juillet et 2 poussins de 10 jours le 17 juillet). Estimation : 16 couples.

Saline de Mirebelle

Pas de suivi régulier. Les arrivées sont notées entre le 9 et le 26 avril. 38 sternes sont observées fin avril. 15 poussins sont notés le 18 juin. Le site est déserté dans le courant du mois de juillet. Estimation : 10-20 couples.

IL3 DÉRANGEMENT ET PRÉDATION

Ile Notre Dame

Suite à l'éradication des rats réalisée en février, il n'y a probablement pas eu de prédation cette année. La nidification des sternes ayant réussi cette année contrairement à l'année passée.

La Colombière

Un dérangement humain ou lié à une prédation est probablement intervenu début juin car c'est à ce moment qu'une grande partie des sternes a déserté momentanément le site.

Baie de Morlaix

Après la capture en mars et avril de deux visons sur l'île de Sable, aucune prédation par les visons n'a été enregistrée sur les sternes.

L'absence de sternes sur le côté Est de l'île aux Dames et la disparition de poussins et de pontes de pierregarin sur d'autres zones est dû soit à la présence probable d'un rat début mai ou à la prédation par les goélands.

Sur les caugek, la prédation de pontes par des goélands a été observée avec certitude (25-30 pontes détruites à la mi-mai). Les jeunes ont également été harcelés mais parfois seulement pour dérober les poissons. Cette pression a eu pour conséquence la redistribution plus rapide des oiseaux vers les bordures de l'île.

Les pierregarin et les Dougall ont aussi été attaqués ou harcelés dans la zone Nord de la colonie.

Il est à signaler la présence de deux jeunes aigrettes garzettes nées sur place et qui sont restées constamment dans le groupe de jeunes caugek de mi-juin à début août. Elles tentaient seulement de dérober quelques poissons.

Le dérangement humain a été faible cette année à cause notamment de l'absence de bonnes conditions de pêche à pied (météo, ressources et marées peu favorables). Un plus grand respect des plaisanciers est également à noter, il est peut être lié à un effet « Marée Noire ».

Ile aux Moutons

- le dérangement humain

Sept interventions pour des personnes ayant franchi la zone de reproduction pourtant bien délimitée ont été réalisées. Il est à noter que certaines personnes ont en plus indisposé verbalement les surveillants présents.

Des avions et hélicoptères de l'armée, passant à basse altitude en mai, juin et juillet ont également provoqué des envols répétés, de même que deux zodiacs plaisanciers.

- autre dérangement

La pression des goélands présents en permanence à proximité de la colonie est surtout sensible lors des mauvaises conditions météorologiques et provoque alors des envols et parfois la prédation d'œufs ou de poussins. En fin de reproduction, les goélands ont probablement poussé les caugek (adultes et jeunes volants) à s'éloigner de la zone de reproduction vers l'îlot d'Encz ar Razed. La dizaine de non volants restants issus de couples retardataires a été prédatée par les goélands, la masse de la colonie ne jouant plus alors son rôle de défense collective.

D'autres oiseaux présents chacun un seul jour dans la saison (1 corneille, 1 faucon crécerelle, 1 coucou) ont provoqué des envols ponctuels des sternes.

Etang de Trunvel

Il y a eu probablement une forte prédation par les goélands sur les œufs (pontes de remplacement) et sur les poussins.

Rivière d'Étel

A la fin de l'été 1999, des traces de rats avaient été observées sur Logoden mais aucune ensuite jusqu'en avril 2000. Après l'installation normale des sternes début mai, une désertion du site a lieu. Le 20 mai aucun oiseau n'est posé sur l'île mais 54 adultes sont présents sur l'estran. Le 10 juin, de nombreuses traces de rats, des galeries et un cadavre de sterne adulte « nettoyée » par les rats sont observées, il reste un seul couple nicheur. Une opération de dératisation préventive est donc envisagée pour l'année prochaine.

Marais de Pen en Toul

14 nids ont disparu entre le 23 mai et le 13 juin (prédation au moins sur une partie).

Réserve naturelle des marais de Séné

Comme les années précédentes, la prédation a été forte. Dès le 9 mai, ce sont des corneilles qui agissent. Le 22 mai, le renard contraint les sternes à quitter le secteur. La prédation sera ensuite moins importante semble-t-il sur les quelques pontes de remplacement de juin.

III - SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE

La Colombière

Trois surveillants (Arnaud Le Pan, Jeremy Allain et Jonathan Lucas) sont venus aidés le conservateur Jean-Paul Rivière du 3 mai au 2 septembre (date tardive due au retard dans la reproduction). Lors de certaines grandes marées, d'autres personnes (pas encore assez nombreuses) sont venus renforcer la surveillance à terre. Près de 150 interventions pour la plupart préventives ont été réalisées en mer vis à vis de plaisanciers. Plus de 200 personnes ont été informées sur l'estran lors des grandes marées en juillet et en août principalement. La présence de plusieurs surveillants lors des grandes marées, la disposition de longues vues et la pose de panneaux explicatifs amovibles a permis d'une part de dissuader les pêcheurs à pied qui tentaient d'accéder à l'île et d'informer plus activement le public.

Baie de Morlaix

La surveillance a été assurée en continu du 3 mai au 15 août par sept surveillants (Gaëtan Perrin, Jeremy Allain, Jonathan Lucas, Frédéric Dumoulié, Anne le Duff, Daphnée Millon et Geoffroy Voisin) encadrés et remplacés les week-end et jours fériés par Michel Querné et Ewen de Kergariou. En général, peu d'interventions et la plupart bien acceptées ont eu lieu cette année.

Réserve naturelle d'Iroise

Initialement prévue sur Triclen, la surveillance n'a finalement pas été mise en place sur le Ledenez de Balaneg car il y a habituellement peu de passages dans ce secteur.

Île aux Moutons

L'équipe locale de bénévoles a procédé à la remise en état du site avant et après la reproduction. Elle a également surveillé l'installation des sternes et assuré le remplacement des gardiens. Trois surveillants successifs (Arnaud Le Pan, Anne Solange Muis et Dominique Burnel) ont assuré quotidiennement la surveillance, le suivi de la colonie et l'information du public du 14 mai au 31 juillet. Pour information, il faut noter le nombre de bateaux ayant fréquenté l'île du 14 mai au 31 juillet : 962.

La vacation téléphonique a fonctionné tous les jours et une visite sur le site a été assurée les samedis et quelquefois en semaine pour un ravitaillement complémentaire des gardiens et le suivi de la colonie. En tout, 22 allers-retours ont été effectués entre l'île et le continent : 12 avec le Zodiac de la réserve naturelle des Glénan et 10 avec un Zodiac personnel.

Les conservateurs ont participé aussi cette année pendant quelques jours au démaçoutage de l'île avec une entreprise spécialisée.

IV - CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES

Côte de Goëlo - est Trégor (22)

- observateurs du GEOCA (synthèse réalisée par Patrick Hamon)

Dans le cadre du programme LIFE « Archipels et îlots marins de Bretagne », un recensement réalisé par le GEOCA à la demande du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres a eu lieu dans ce secteur.

Toc Gwenn (Trévou-Tréguignec), les sternes pierregarin sont présentes à partir du 8 mai mais le 14 mai 120 goélands de passage se posent. Les sternes les harcèlent en vain avant d'abandonner totalement le site.

Les Levrettes (Penvenan), 3 îlots occupés avec au total 29 couples de sterne pierregarin dont 23 sur le même îlot. Les intempéries de juin (œufs déplacés par la pluie ou les embruns) ont contraint certains couples à réaliser des pontes de remplacement. Plusieurs œufs cassés par les goélands ont été trouvés. Sans doute très peu de jeunes à l'envol. La majorité des nids a été abandonnée entre le 4 et le 20 juillet (prédation par les goélands ? Déplacement humain -restes de pique-nique sur un des îlots- ? Intempéries ?).

Sillon du Talbert, 4 couples de sterne pierregarin ont niché et 4-6 couples de sterne naine (au moins 7 jeunes à l'envol en comptant peut-être les jeunes des couples d'Ollone). Un enclos grillagé a été installé sur une partie du secteur délimité par un simple fil de fer mais les sternes n'y ont pas niché. Des panneaux d'information supplémentaires ont aussi été posés par le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Archipel d'Ollone, 5 couples nicheurs de sterne naine (ce sont probablement une partie des oiseaux présents sur le sillon à la mi-mai - 10/11 couples- qui se sont installés sur Ollone tout proche ensuite). Fin juin ou début juillet, la colonie est désertée (déplacement humain), les oiseaux retournent sans doute sur le Sillon (36 oiseaux au total le 11 juillet sur le Sillon).

Archipel de Modez (Lanmodez). La nidification s'est déroulée sur quatre îlots proches de l'île Modez. 31 nids de *sterne caugek* sont dénombrés sur l'île aux Pigeons le 30 juin au milieu de 10 œufs cassés par des goélands. La colonie est désertée début juillet, il reste 22 œufs cassés par des goélands et peut-être 3 par des mustélidés. Sur un autre îlot, 1 nid avec 1 œuf et 1 poussin est noté le 30 juin. Le 18 juillet, 1 poussin mort très maigre est retrouvé sur place.

Les *sternes pierregarin* ont également occupé ces deux îlots en plus de deux autres. Au total, 62-63 couples. Prédation importante par les goélands sur les œufs au moins et contraignant peut-être les sternes à abandonner les nids. De nombreux poussins morts parfois depuis assez longtemps et des œufs cassés ont été retrouvés sur les nids en juillet et début août. Seule la colonie la plus importante (environ 35 nids) a donné quelques jeunes à l'envol (au moins 3) avant désertion début août. Les autres sites ont été abandonnés avant le 19 juillet (trop forte pression des goélands ? Intempéries ?).

Estuaire du Trieux (Roc'h ar C'houeier). fin mai 1 couple est présent sur un îlot (non revu ensuite), fin juin 12-13 couples de *sterne pierregarin* sont notés sur Roc'h ar C'houeier. Le 19 juillet, il ne reste que 2 adultes et 5 œufs cassés par des goélands.

Archipel de Bréhat, 29 couples de *sterne pierregarin* sur 10 sites (15 sur le même îlot, 1 à 4 ailleurs).

Archipel de St Riom, 2 îlots occupés, 8-10 couples *sterne pierregarin* sur un des îlots, plusieurs sur l'autre (pas de chiffres précis).

Estimation totale : 145-160 couples de *sterne pierregarin*, 32 de *sterne caugek* et 9-11 de *sterne naine*.

Les Sept-Îles (22)

- François Siorat (LPO)

Fin juin 4 couvées sont notées sur l'île aux Rats près de l'île Plate. Mi-juillet, tout a disparu sans cause apparente.

Côte du Léon (29)

Peu d'observateurs ont prospecté dans ce secteur cette année et aucune observation de sternes nicheuses n'a été faite.

Saint-Renan (29)

- Mickaël Champion

Le radeau de l'étang de Lannéon a permis l'installation de 14 couples de *pierregarin* donnant 8-10 jeunes à l'envol. La présence régulière de grands cormorans sur le radeau a fait fuir trois couples de sternes mais n'en a pas perturbé d'autres qui se trouvaient pourtant à environ 50 cm du reposoir.

Iroise (29)

- Ile de Béniguet - Pierre Yésou et collaborateurs, avec l'aimable autorisation de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

La réserve de l'île de Béniguet accueille chaque année la principale colonie régulière de sternes naines du littoral Manche-Atlantique français, ainsi que des sternes *pierregarin*. Pour protéger ces colonies d'intérêt patrimonial, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement), propriétaire de l'île, y a développé une politique de surveillance visant à éviter tout dérangement par les personnes fréquentant l'estran (plaisanciers, pêcheurs à pied, scientifiques et autres personnes visitant la réserve). Ces mesures de conservation prennent une dimension particulière sur la période 1999-2001, en s'inscrivant dans le programme LIFE-Nature « Archipels et îlots marins de Bretagne ».

Protection et surveillance des colonies en 2000

Dans la ligne des actions mises en place chaque saison depuis 1995, l'ONC a recruté deux stagiaires-étudiants en BTS "Gestion-Protection de la Nature, option Gestion des espaces naturels" (LEGTA de Charleville-Mézières). Didier Mien et Thibault Schwartz, qui ont séjourné sur Béniguet du 16 mai au 16 août. Encadrés par les gardes de l'ONCFS en mission sur l'île et placés sous la responsabilité du chef de groupement Fabrice Bernard, ils ont suivi la reproduction et noté divers aspects du comportement des sternes. Leur présence à proximité des colonies a facilité la surveillance vis-à-vis des dérangements humains.

Une clôture a été posée le 7 juin autour de l'unique colonie (sternes naines et *pierregarin*) : 25 piquets de châtaignier de diamètre 8 cm plantés tous les 15 pas, environ 300 m de clôture de type fil électrique agricole (sans système d'électrification), le tout posé par quatre personnes. Le protocole maintenant bien rôdé a permis une pose rapide (23 minutes) et un dérangement minimal des sternes. Le même jour, neuf panneaux d'information ont été placés en avant de cette clôture (4 personnes, quelques minutes, pas de dérangement : aucun oiseau n'a décollé), panneaux portant la mention « nidification de sternes / espèces protégées / aidez-les à se reproduire en toute tranquillité / merci de ne pas approcher / ne pas franchir la clôture / il est interdit de pénétrer sur la partie terrestre de l'île / merci de votre compréhension », agrémentée de dessins de sternes. La colonie s'étant ultérieurement étendue vers le sud, la clôture a été prolongée le 5 juillet (8 piquets, 150 mètres de clôture, 5 personnes, 10 minutes, aucune incidence), et un panneau supplémentaire a été mis en place.

Des abris devaient être posés avant l'éclosion à proximité des nids de *sterne naine*, en complément à l'étude sur l'intérêt éventuel d'abris artificiels menée en 1999. Ce projet a été abandonné en cours de saison : la pose des abris, qui aurait dû s'effectuer par un temps exécrable, aurait ajouté une perturbation à une colonie déjà touchée par une très forte prédation sur les œufs et les poussins.

Enfin, la brochure présentant la réserve de Béniguet (16 pages) a été diffusée gratuitement auprès du public tout au long de la saison. Cette brochure vise à sensibiliser les visiteurs aux besoins de conservation du patrimoine naturel, et au respect de l'arrêté préfectoral qui limite l'accès du public sur la réserve. De nombreux entretiens avec plaisanciers et pêcheurs, et un programme de visites guidées (météo très défavorable, peu de visiteurs cette saison : quelque 50 personnes), ont également aidé à faire passer le message, qui est globalement bien perçu. Aucun dérangement notable des sternes n'a eu lieu cette saison : les visiteurs comprennent et respectent généralement les mesures conservatoires mise en place par l'ONCFS.

La nidification en 2000

Une seule colonie s'est durablement implantée cette année, sur l'emplacement « traditionnel » au nord du chemin d'accès à la cale. Elle regroupait des sternes *pierregarin* et des sternes naines. Le centre de gravité de cette colonie s'est progressivement déplacé vers le sud, du fait des sternes *pierregarin*, et 8 nids de cette espèce ont été établis en juin au sud du chemin d'accès. La colonie a été visitée à quatre reprises, pour marquer les nids afin d'en faciliter le suivi à distance (piquet numéroté planté à proximité du nid), et pour vérifier leur contenu : le 6 juin (4 personnes, 45 minutes), le 17 juin (5 personnes, 40 minutes), le 4 juillet (6 personnes, 25 minutes) et le 15 juillet (8 personnes, 40 minutes). A chacun de ces passages, les oiseaux commençaient à se reposer sur leurs nids de 10 à 15 minutes après l'envol initial, et ces dérangements n'ont pas entraînés de prédation.

Sterne naine *Sterna albifrons* - Des sternes sont présentes sur l'île à l'arrivée des observateurs, et de nouveaux oiseaux arrivent jusque peu avant la mi-juin : 10-12 couples le 16 mai, une quinzaine le 22, plus de 20 le 28 mai, au moins 35 le 6 juin. Les sternes se sont installées sur le même site que les cinq années précédentes, au nord du passage d'accès à la cale. La colonie s'étend sur environ 100 m, entre la laisse de haute mer (léger bourrelet de galets formé par les grandes marées d'avril) et la limite basse de la végétation dunale de haut de grève.

Les premiers œufs sont déposés vers le 18-20 mai, et la majorité des couples pondent de façon assez synchronisée (35 nids le 6 juin). Ces pontes souffrent d'une très importante prédation par quelques goélands bruns et argentés (individus qui ne nichent pas à proximité, et se spécialisent momentanément dans ce type de prédation), d'où des pontes de remplacements déposées jusqu'au début de juillet. Ces pontes « à répétition » rendent délicate l'estimation du nombre de couples nicheurs, compris entre 35 et 40. De même, le volume moyen des pontes, calculé lors des visites des 6 et 17 juin, est peut-être sous-estimé du fait de cette prédation : 9 pontes à un œuf, 20 à 2 œufs, deux à 3 œufs, soit une moyenne de 1,93 œufs par nid ($n = 30$).

Éclotions constatées à partir du 10 juin (sur les 13 nids non prédatés au 17 juin, six contiennent des poussins nouvellement éclos), encore trois pontes incubées au 15 juillet, dernière éclosion le 21 ou 22 juillet. Dans un premier temps, tous les poussins disparaissent très rapidement (prédation). Meilleur succès pour les pontes les plus tardives (baisse de la prédation en juillet), mais une période de mauvais temps entraîne une mortalité par manque d'alimentation (un cadavre de jeune poussin très maigre trouvé le 15 juillet). Puis le rythme d'alimentation semble correct une fois le beau temps installé en fin de saison (moyenne de 3,1 poissons par jeune par heure, en 7 h 45 d'observation étalées du 19 juillet au 9 août ; il s'agit systématiquement de poissons dont la taille équivaut à la longueur du bec de l'adulte). Au 25 juillet, 4 jeunes proches de l'envol et deux poussins de 3-5 jours, mais prédation par un goéland marin dans les jours suivants : seulement 4 jeunes à l'envol (les deux derniers s'envolent peu après la mi-août).

Sterne pierregarin *Sterna hirundo* - Comme les années précédentes, la principale colonie s'est installée en haut de plage au nord du passage d'accès à la cale. Les sternes pierregarin s'installent plus haut que les sternes naines : pour la plupart dans la végétation herbacée (*Carex arenaria* dominant) en haut de grève, seulement quelques couples nichant dans les graviers parsemés de goémon secs en limite basse de la végétation. Cette colonie, forte de 40 à 45 couples (comme pour les sternes naines, une estimation plus précise est impossible du fait de la prédation et des pontes de remplacement), s'est étendue vers le sud au fur et à mesure des pontes de remplacement (en juin, extension au sud du passage : 8 nids). Sur l'ensemble de la saison, cette colonie s'est étalée sur près de 200 mètres. Deux autres sites de nidification ont été fréquentés en début de saison, mais ont été rapidement désertés suite à une prédation par des goélands :

- sur le cordon de galets au nord-est de l'île (même emplacement que le troisième site de nidification de 1999) : environ 12-15 couples en cours d'installation le 17 mai (3 pontes incomplètes), et un nid (un œuf) isolé un peu plus au sud, sur une ancienne entrée de mer au nord-est du loc'h (secteur de galets partiellement végétalisé : second site de 1999) ; cette colonie est abandonnée le 22 mai.
- un nid isolé (3 œufs) a été découvert tout début juin sur la principale ancienne entrée de mer au centre du littoral oriental de l'île (site de la colonie C en 1994), mais a disparu dans les 8 jours.

Sur la seule colonie qui se soit maintenue, 5 oiseaux étaient présents le 26 avril, et 20-25 couples étaient déjà installés le 16 mai (début du suivi permanent) : une ponte de 3 œufs découverte ce jour, mais la plupart des oiseaux sont encore en cours d'installation. Le nombre de couples augmente ensuite (arrivée des oiseaux ayant initialement tenté de nicher au nord de l'île ?), pour se stabiliser à 40-45 couples. Le volume moyen des premières pontes était de 2,46 œufs par nid le 6 juin ($n = 28$; 15×3 , 11×2 , 6×1), celui des pontes de remplacement de 2,28 œufs par nid le 4 juillet ($n = 18$; 7×3 ; 9×2 ; 2×1). Très forte prédation sur œufs et poussins de la part de quelques goélands (cf. sterne naine).

Premières éclosions vers le 14 juin, un seul jeune à l'envol pour la première série de pontes. Éclosion de pontes de remplacement à partir du 5 juillet, encore 12 nids incubés le 15 juillet, dernière éclosion le 31 juillet ou le 1^{er} août. Baisse de la pression de prédation, mais une période de mauvais temps entraîne une mortalité (six cadavres de poussins très maigres trouvés le 15 juillet), puis nouvelle période de prédation (goéland marin). Les adultes ont des difficultés à nourrir leurs jeunes, même quand le beau temps s'installe après mi-juillet (seulement 0,75 poisson par jeune par heure, en 10 h 15 d'observation étalées du 18 juillet au 9 août). De plus, des oiseaux prospecteurs et des juvéniles volants harassent les derniers reproducteurs lorsqu'ils tentent de nourrir leurs poussins (un juvénile vole un poisson dans le bec d'un poussin de 12-15 jours pourtant défendu par deux adultes !). Dernier envol dans les derniers jours d'août ; au total, 13 jeunes se sont envolés (un seul issu des premières pontes, les autres des pontes de remplacement).

Par ailleurs, quelques sternes caugek *Sterna sandvicensis* ont assez régulièrement fréquenté les abords de la colonie de sternes naines et pierregarin en début de saison, avec un couple paradant et s'accouplant. Puis un seul oiseau fin juin, observations épisodiques jusqu'à mi-juillet. Fin juillet, un individu survole quotidiennement l'île en transportant du poisson (direction ouest-nord-ouest). Début août, plusieurs jours d'affilée, un adulte nourrit un juvénile volant sur la grève face à la colonie de sterne. Cet oiseau n'a pas niché sur Béniguet : vient-il d'une autre partie de l'archipel, ou d'une colonie plus éloignée ?

Globalement, ce sont 35-40 couples de sternes naines et 40-45 couples de sternes pierregarin qui ont niché sur Béniguet en 2000, effectifs similaires à ceux de 1999. Toutes les pontes de sterne naine, et la grande majorité des pontes de sterne pierregarin, ont été déposées dans les périmètres protégés par les enclos (les pontes déposées hors enclos ont été encloses ultérieurement). La saison de reproduction s'est soldée par un quasi échec (météo défavorable presque tout au long de la saison, très forte prédation par goélands). Les sternes naines ont élevé 4 jeunes (0,1 jeune par couple), les sternes pierregarin 13 jeunes (0,3 jeune par couple).

Autres sites : Quelques sternes ont à nouveau niché à Kemenez (grève au sud-est de l'île) cette année : 5 couples de sterne pierregarin le 20 mai, 1 nid de sterne naine et 3 nids de sterne pierregarin le 4 juin, pas de suivi. Pas de nidification de sternes sur le ledenez de Kemenez, Litiri, Morgaol ou Kervourouk en 2000.

Rade de Brest (29)

- Denis Flotté (PNRA)

- **Port militaire** : 60 couples de sterne pierregarin sont notés le 24 mai sur deux barges non utilisées.

- **GOB** : Pierre Léon, Anne-Marie et Pierre Delatouche, Olivier Quiviger, Arnaud Le Nevé, et Bretagne-Vivante-SEPNB : Erell Pellé et Olivier Ganne.

- **Port de commerce** : deux sites artificiels sont occupés par les pierregarin : 5-10 couples sur le premier site (bornes en béton en face du bâtiment du grand large), 12-15 couples (1 sterne baguée observée sur le site) et au moins 19 poussins sur le site près des formes de radoub. Au total, 17-25 couples minimum sont présents.
 - **Port de plaisance** : aucun oiseau n'est présent sur les pontons à cause de la forte présence humaine tout au long de la saison.
 - **Maison Blanche / Guipavas (Élorn)** : après réaménagement du ponton-nichoir par le GOB et le Centre Nautique du Moulin-Blanc et réinstallation sur le site mi-mai, 20 couples de pierregarin ont été recensés. Des pulli sont observés à plusieurs reprises.
 - **Ducs d'Albe / Plougastel** : 20 pierregarin le 6 mai, 100 le 3 juin avec 14 caugek. Le 1^{er} juillet, 15-20 jeunes non volants de sterne pierregarin et quelques volants sont observés en plus de 70 adultes et 7 caugek (au moins 3 sur leur nid). Le 5 août, il ne reste plus que 3 pierregarin. Total : 50 couples de pierregarin et 3-5 couples de caugek (1^{re} mention de nidification sur ce site).
 - **Port de Tinduff/Plougastel** : 1 couple de pierregarin avec 2 poussins sur un vieux gréement en juin.
 - **Barge d'ostréiculteurs à Kersimon / Rosnoën** : 32 pierregarin le 20 mai. Des poussins sont observés le 18 juin et le 22 juillet. 16-18 couples au total.
 - **Bouée face à l'école navale, Le Stang / Lanvéoc** : 5-6 couples de pierregarin le 24 juin.
 - **Cale / Lanvéoc** : 5-6 couples de pierregarin avec au moins 3 pulli au niveau du terminal pétrolier le 29 juillet.
- Total en rade de Brest** : 174-186 couples de sterne pierregarin (135-170 en 1999), et 3-5 couples de sterne caugek (aucun les autres années).

Ile de Sein (29)

- Port - Yvon Guerneur

1 couple de sterne naine avec 1 jeune à l'envol et 1 autre couple qui ne s'est pas reproduit sont observés.

Belelle-Ile (56)

- Jean Gallen, Yannick Beneat (Bretagne Vivante - SEPNEB)

2 sternes pierregarin (dont 1 baguée) sont présentes en début de saison, plus rien ensuite.

Golfe du Morbihan (56)

- Pierrick Cloerec et Jean-Pierre Artel (Bretagne Vivante - SEPNEB)

- **Rivière de Saint Philibert** : 1 à 2 couples
- **Pontons / Rivière d'Auray -Locmariaquer** : 25-30 couples
- **Pontons et bateaux / partie ouest du golfe** : 25-30 couples
- **Rivière de Vannes** : 4 à 5 couples
- **Marais de Sucinio (Sarzeau)** : Installation début juin, 6 couples mais seuls 3 donneront 4 jeunes à l'envol au total. Trois causes de dérangement : pêcheurs et photographes, prédation par les laridés et fortes variations du niveau d'eau (noyade des nids)
- **Marais de Bodéraff (La Tour du Parc)** : 10 couples nicheurs fin mai.
- **Etier de Kerboulico (La Tour du Parc)** : 1 couple en juin mais aucune reproduction constatée ensuite.

Estimation globale pour le Golfe (hors les réserves de Pen en Toul, Séné et Le Duer) : minimum 72-84 couples de sternes pierregarin et au moins 22 jeunes à l'envol (mais avec des échanges possibles avec Pen en Toul).

Il faut toujours noter une faible production due à la prédation, au dérangement et à l'instabilité des supports de reproduction (pontons). Certains disponibles une année ne le sont plus l'année suivante. D'autres disponibles en début de saison sont utilisés pour des activités humaines ensuite.

- Jean-Pierre Artel (commune de Sarzeau)

- Réserve ornithologique du Duer (site géré par la commune de Sarzeau)

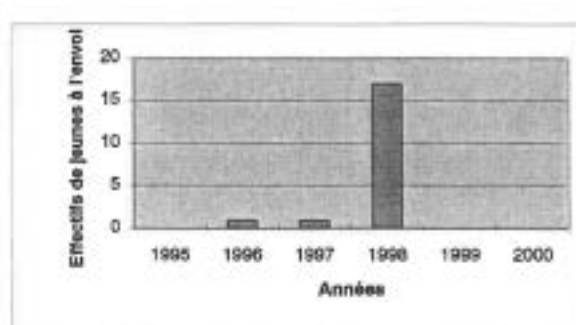
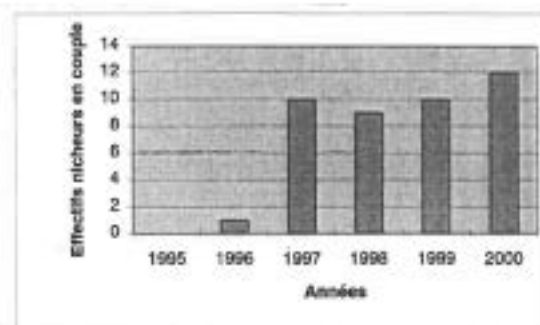
Les premières sternes pierregarin fréquentent la réserve courant avril mais ce n'est que vers la mi-mai que le premier couple s'installe et débute l'incubation. Une prédation a lieu quelques jours plus tard. Au cours de la première décennie de juin, un petit groupe d'oiseaux s'installe, les pontes interviennent très rapidement. Après quelques jours d'incubation, la totalité des nids sont prédatés. Au total, 12 couples mais aucun jeune à l'envol.

- Bilan de la reproduction des sternes pierregarin sur la réserve du Duer depuis 1995

La reproduction de la sterne pierregarin sur la réserve est récente. Elle doit son existence à la création d'un îlot sur un bassin en 1995. L'espèce fréquente le site cette même année, mais ne s'installe que l'année suivante avec 1 couple reproducteur. En 1997, l'effectif nicheur passe de 1 à 10 couples. L'exiguïté de l'îlot ne permet actuellement pas d'accroître cet effectif, qui reste sensiblement similaire depuis cette période, avec une production de jeunes à l'envol extrêmement faible.

Comme sur de nombreux sites, l'effet prédation reste important. Ces prédatons successives ont pour conséquences ces dernières années, de n'accueillir sur la réserve que des oiseaux tardifs, ayant déjà probablement subi un échec de première ponte. La prédation sur les pontes par la corneille a un impact non négligeable, s'ajoute à cette prédation celle du renard. La prédation par le vison est fortement suspectée.

Espèce à forte valeur patrimoniale, la sterne pierregarin a été retenue et prise en compte dans l'élaboration du futur plan de gestion qui a été présenté et approuvé par le comité de pilotage et le comité scientifique RAMSAR. Le printemps 2001 a d'ores et déjà été retenu pour la mise en place d'un plan de limitation des prédateurs.



Source : JP ARTEL Commune de Sarzeau

Marais salants de Loire-Atlantique (44)

- LPO 44

- Marais salants de Mesquer – Saint Molff (marais du Mès) : 14 couples de pierregarin au moins.

- Marais salants de Guérande : 108 couples de pierregarin.

V - RÉCAPITULATIFS

V.1 EFFECTIFS DE STERNES EN BRETAGNE

Ce sont au total, environ 2300 couples de sternes, toutes espèces confondues, qui ont été dénombrés en Bretagne en 2000 (Loire-Atlantique comprise), soit un total minimum estimé d'environ 2300-2400 couples reproducteurs (en tenant compte de quelques secteurs non recensés, concernant principalement la sterne pierregarin). Ce total est relativement stable depuis quelques années de même que la proportion de sternes se reproduisant sur les sites en réserve (environ les trois quarts en 2000).

Tableau 2. Effectifs des sternes en Bretagne en 2000 (nombre de couples nicheurs).

(en grisé, les sites en réserve ¹Bretagne Vivante – SEPNEB, ²ONCFS, ³LPO ou ⁴commune de Sarzeau)

SITES	sterne pierregarin	sterne caugek	sterne de Dougall	autres sternes
Ile Notre Dame ¹ - 35	54	---	0-1	---
La Colombière ¹ - 22	31-49	2-4	0	---
Côte de Goëlo-est Trégor-22	145-160	32	---	9-11 st. naine
Sept-Iles ³ - 22	4	---	---	---
Baie de Morlaix ¹ - 29	80-90	650	70-90	---
Saint Renan-29	14	---	---	---
archipel de Molène - 29				
RN Iroise ¹ : Ledenez de Balaneg - 29	20	0	---	---
Kemenez - 29	5			1 st. naine
Béniguet ² - 29	40-45	---	---	35-40 st. naine
total Rade de Brest - 29	174-186	3-5	---	---
Ile de Sein - 29	---	---	---	1 st. naine
Trunvel ¹ - 29	15-18	---	---	---
Ile aux Moutons ³ - 29	116	370	0	---
Rivière d'Étel - 56				
Iniz er Mour ¹ et Logoden ¹	96-136	0		
total golfe du Morbihan - 56	>130-142	---	---	---
Pen en Toul ¹ - 56	30	---	---	---
Séné ¹ - 56	16	---	---	---
Marais du Duer ⁴ - 56	12	---	---	---

SITES	sterne pierregarin	sterne caugek	sterne de Dougall	autres sternes
Autres sites du Golfe - 56	> 72-84	---	---	---
total marais salants - 44	122	---	---	---
Mirebelle ¹ - 44	10-20	---	---	---
TOTAUX RESERVES (% sur sites en réserve)	524-610 (50%)	1022-1024 (97%)	70-91 (100%)	35-40 st naine (76%)
TOTAUX	>1046-1161 (estim.1100-1200)	1057-1061	70-91	46-53 st naine

- L'estimation globale pour la **sterne pierregarin** est d'environ 1100-1200 couples au minimum, soit un effectif légèrement supérieur à l'année dernière (probablement dû à une prospection systématique dans le secteur Trégor-Goëlo) et presque équivalent aux années antérieures à 1998 (1100-1300 couples).

- Les effectifs de la **sterne caugek** affichent une légère baisse par rapport à 1999 et 1998 (respectivement 1144 et 1190 couples) et se maintiennent donc tout juste au-dessus de 1000 couples (900-1000 en 1996-1997). L'espèce s'est concentrée sur deux sites principaux l'Île aux Moutons (35%) et la Baie de Morlaix (61% des effectifs) au lieu d'un l'année dernière (Baie de Morlaix). L'espèce s'est réinstallée en petit nombre sur la Colombière site important par le passé, elle a colonisé un nouveau site (rade de Brest) et comme l'année dernière des couples (32) ont niché (sans réussite) près de l'Île de Bréhat.

- Les effectifs de la **sterne de Dougall** sont stables avec 71-90 couples (85-90 en 1999). Pas de prédation par le vison observée cette année en Baie de Morlaix (99% des effectifs). Aucune preuve de reproduction n'a été notée sur les sites potentiels de La Colombière et l'Île aux Moutons. Par contre, un couple a probablement niché sur l'Île Notre Dame dans la Rance.

- Pour la **sterne naine**, les effectifs sont stables 46-53 couples (50-53 en 1999). Trois sites réguliers de reproduction sur le littoral breton sont répertoriés : Béniguet (76% des effectifs), le sillon du Talbert et Ollone (20%) et l'Île de Sein (1 seul couple). La colonie de Béniguet est stable. Au sillon du Talbert, effectif stable également mais contrairement aux années précédentes (échec de la reproduction) des jeunes volants ont été observés.

- Aucune preuve de reproduction notée cette année pour la **sterne arctique**, espèce occasionnelle.

V.2 DONNÉES SUR LE VOLUME DE PONTE

Tableau 3. Bilan des données sur le contenu des nids, et le volume moyen des pontes (dans certains cas, toutes les pontes n'étaient pas encore complètes lors du recensement). :

Espèce / colonie	Date	Ø	1O	2O	3O	1O+1P	2O+1P	1O+2P	1P	2P	3P	divers
Pierregarin												
RN Iroise (Trielen)	03/06/98	---	5	20	44	---	---	---	---	---	---	
			69 nids : 2,57 O/N									
RN Iroise (Ledenez de Balaneg)	10/06/99	2	4	5	2							
			11 nids : 1,82 O/N									
RN Iroise (Ledenez de Balaneg)	31/05/00	---	0	4	16							
			20 nids : 2,60 O/N									
Béniguet	06/07/98	---	3	13	8 ⁽¹⁾	---	---	---	---	---	---	
			24 nids : 2,25 O/N									
Béniguet	06/07/99	---	6	4	13							
			23 nids : 2,30 O/N									
Béniguet	6/06/00	---	6	11	15							
			28 nids : 2,46 O/N									
Béniguet	4/07/00	---	6	4	13							
			23 nids : 2,30 O/N									
Trunvel	26/06/99		7	7	2	1	*			1		
			17 nids : 1,69 O/N									

Espèce / colonie	Date	Ø	1O	2O	3O	1O+1P	2O+1P	1O+2P	1P	2P	3P	divers
Trunvel	1/07/00		3	3	5 ⁽¹⁾		1	2				
			17 nids : 1,82 O/N									
Rivière d'Etel	9/06/95		11	20	52	2	7	1	7	1	4	
			83 nids : 2,49 O/N									
			103 nids : 2,49 O/N									
Rivière d'Etel	14/06/96	21	17	41	39	3	2	2	1		9	1 PM+ #50 PI
			97 nids : 2,23 O/N									
			114 nids : 2,30 O/N									
Rivière d'Etel	10/06/97		8	36	84	4	5	6	3	4	8	2X(2O+2P)
			128 nids : 2,53 O/N									
			160 nids : 2,60 O/N									
Rivière d'Etel	24/06/97	7	12	34	22 ⁽¹⁾	4	4	3	11	9	7	1X(3O+1P)
			68 nids : 2,16 O/N									
			107 nids : 2,15 O/N									
Rivière d'Etel	19/06/99	19	37	33	27	2	7	1	7	1	4	25 PM
			97 nids : 1,90 O/N									
			119 nids : 1,96 O/N									
Rivière d'Etel	10/06/00		7	17	18	4	1	1			44	2 PM
			42 nids : 2,26 O/N									
			92 nids : 2,62 O/N									

île aux Moutons	30/05/95	---	17	26	46	---	---	---	---	---	---	
			89 nids : 2,33 O/N									
île aux Moutons	17/06/96	---	10	49	34	---	---	---	---	---	---	
			93 nids : 2,26 O/N									
île aux Moutons	04/06/97	---	14	37	57 ⁽¹⁾	---	---	---	---	---	---	
			108 nids : 2,41 O/N									
île aux Moutons	06/06/98	---	10	18	28	---	---	---	---	---	---	
			56 nids : 2,32 O/N									
île aux Moutons	12/06/99		16	27	18							
			61 nids : 2,03 O/N									
île aux Moutons	3/06/00		11	24	43							
			78 nids : 2,41 O/N									

Caugek												
île aux Moutons	30/05/95	---	147	136	4	---	---	---	---	---	---	
			287 nids : 1,50 O/N									
île aux Moutons	17/06/96	---	96	52	0	---	---	---	---	---	---	
			148 nids : 1,35 O/N									
île aux Moutons	04/06/97	---	96	150	2	---	---	---	---	---	---	
			248 nids : 1,62 O/N									
île aux Moutons	06/06/98	---	133	139	1	---	---	---	---	---	---	
			273 nids : 1,52 O/N									
île aux Moutons	12/06/99		96	37								
			133 nids : 1,28 O/N									
île aux Moutons	3/06/00		150	202	3							
			355 nids : 1,59 O/N									

Légende : Ø = coupe vide ; O = oeuf ; P = poussin ; PI = poussin isolé ; PM = poussin mort ;

n O/N = nombre moyen d'oeufs par nid

(1) dont un nid à 4 œufs

V.3 PRODUCTION

Compte tenu des multiples difficultés pour obtenir une estimation correcte du nombre de jeunes à l'envol, du fait de l'étalement de la reproduction, de la végétation limitant les observations et de la dispersion plus ou moins rapide des jeunes volants, les chiffres présentés donnent généralement plus un ordre de grandeur qu'une valeur effective de la production.

Pour la sterne pierregarin, la production est globalement assez faible et moindre que les années passées. Elle apparaît comme d'habitude très variable d'un site à l'autre. Les mauvaises conditions météorologiques et une forte prédation sur certains sites ont entraîné une faible production notamment en Baie de Morlaix, à Béniguet, Séné. Par contre, à Pen an Toul la production a été plus élevée (moins de prédation).

Concernant la sterne caugek, la production est un peu moins bonne que l'année passée en Baie de Morlaix (0,82 j/cple). A l'île aux Moutons, la production est moindre qu'en Baie de Morlaix mais équivalente à celle des années 95, 96, 98 et 99 sur ce site.

Pour la sterne naine, la production est très faible à Béniguet à cause, majoritairement, de la prédation par les goélands. D'une année sur l'autre, la production varie beaucoup en fonction des conditions météorologiques et de la prédation (0,68-0,69 j/cple en 1999, 0 en 1998, 0,18 en 1997, 1,6 en 1996).

Pour la sterne de Dougall en Baie de Morlaix, la production est bonne (peu de prédation cette année). En l'absence de données précises, il n'est pas possible de comparer avec les années passées. Il faut signaler quand même une assez bonne production en 1996, 98, 99 et 2000.

Tableau 4. Données sur la production de jeunes à l'envol.

(1^{re} ligne = nombre de poussins produits ; 2^{de} ligne = production, nombre de jeunes par couple)

SITES	sterne pierregarin	sterne caugek	sterne naine (SN) sterne de Dougall (SD)
Baie de Morlaix - 29	Production médiocre (pas de données précises)	470-500 0,72-0,77 j/couple	SD : bonne production (pas de données précises)
Béniguet - 29	13 0,30 j/couple	---	SN : 4 0,1 j/couple
Ile aux Moutons - 29	(pas de données précises)	203 0,55 j/couple	---
Pen en Toul - 56	27 0,90 j/couple	---	---

V.4 OBSERVATIONS DE STERNES BAGUÉES

Baie de Morlaix

Sterne caugek : 1 observée le 21 mai avec une bague métal à la patte droite (inscription non déchiffrée), 2 bagues plastique à la patte gauche (supérieure blanche et inférieure grise ou bleue sombre décoloré).

Port de commerce de Brest

Sterne pierregarin : en juin, pas de lecture possible de la bague (1 baguée sur le même site l'année dernière).

V.5 OBSERVATIONS D'AUTRES ESPÈCES DE STERNES

Ile aux Moutons

Une **sterne bridée** (*Sterna anaethetus*) se déplace avec les sternes pierregarins du 26 au 30 juillet (photos – donnée transmise au Comité d'Homologation National).

★ ★ ★

Sternes de Bretagne et de Loire-Atlantique

Observatoire 2000

- Résumé -

Effectifs reproducteurs

L'estimation minimale pour 2000 est d'environ 2300-2400 couples reproducteurs de sternes, toutes espèces confondues, entre les cinq départements de la Bretagne historique. Ce total est relativement stable depuis quelques années de même que la proportion de sternes se reproduisant sur les sites en réserve (environ les trois quarts en 2000).

- L'estimation globale pour la **sterne pierregarin** est d'environ 1100-1200 couples au minimum, soit un effectif légèrement supérieur aux années 1998 et 1999 (probablement dû à une prospection systématique dans le secteur Trégor-Goëlo) et presque équivalent aux années antérieures à 1998 (1100-1300 couples).

Statut de l'espèce = non défavorable, population relativement stable

- Les effectifs de la **sterne caugek** affichent une légère baisse par rapport à 1999 et 1998 (respectivement 1144 et 1190 couples) et se maintiennent donc tout juste au-dessus de 1000 couples (900-1000 en 1996-1997). L'espèce s'est concentrée sur deux sites principaux l'Île aux Moutons (35%) et la Baie de Morlaix (61% des effectifs) au lieu d'un l'année dernière (Baie de Morlaix). L'espèce s'est réinstallée en petit nombre sur la Colombière site important par le passé, elle a colonisé un nouveau site (rade de Brest) et comme l'année dernière des couples (32) ont niché (sans réussite) près de l'Île de Bréhat.

Statut de l'espèce = localisée, population relativement stable mais tendance à la baisse

- Les effectifs de la **sterne de Dougall** sont stables avec 71-90 couples (85-90 en 1999). Pas de prédation par le vison observée cette année en Baie de Morlaix (99% des effectifs). Aucune preuve de reproduction n'a été notée sur les sites potentiels de La Colombière et l'Île aux Moutons. Par contre, un couple a probablement niché sur l'Île Notre Dame dans la Rance.

Statut de l'espèce = en danger, population en diminution

- Pour la **sterne naine**, les effectifs sont stables 46-53 couples (50-53 en 1999). Trois sites réguliers de reproduction sur le littoral breton sont répertoriés : Béniguet (76% des effectifs), le sillou du Talbert et Ollone (20%) et l'Île de Sein (1 seul couple). La colonie de Béniguet est stable. Au sillou du Talbert, effectif stable également mais contrairement aux années précédentes (échec de la reproduction) des jeunes volants ont été observés.

Statut de l'espèce = localisée, population relativement stable

- Aucune preuve de reproduction notée cette année pour la **sterne arctique**, espèce nicheuse occasionnelle.

Bilan de la reproduction et menaces

Cette année, la reproduction a été perturbée sur certains sites à cause probablement des mauvaises conditions météorologiques du printemps et du début de l'été et la production a été sans doute moyenne. Sur certains sites, la prédation notamment par les goélands a été assez importante mais aucune prédation des sternes par les visons d'Amérique n'a été constatée cette année sur le site qui accueille les plus grosses colonies de sterne (la Baie de Morlaix). La fréquentation humaine à proximité des colonies, et parfois le non respect des interdictions d'approche ou de débarquement, restent un des principaux soucis des organismes gestionnaires.

Le cas du golfe du Morbihan avec de nombreux sites de nidification artificiels (pontons, bateaux, chalands) reste problématique : les interactions avec les activités humaines ont souvent pour conséquence des destructions de colonies. Par contre, des avancées sur le respect d'un site artificiel en rade de Brest a permis cette année de préserver du dérangement une colonie assez importante de sterne pierregarin.

Perspectives

La surveillance quotidienne, les campagnes d'information et ponctuellement la limitation des prédateurs restent les principales garanties afin de sauvegarder les colonies de sternes en Bretagne. Il est indispensable que cet investissement important, effectif sur les principaux sites de reproduction, soit reconduit. Une partie de ces actions ont été étendues cette année au Trégor-Goëlo qui accueille de nombreuses colonies de sternes. Ces actions devront également être complétées l'année prochaine. Dans le golfe du Morbihan, il serait utile de réaliser une campagne d'information auprès notamment des utilisateurs des sites artificiels de nidification (pontons) afin de les sensibiliser à la protection des sternes. L'objectif est ainsi d'augmenter les sites potentiels de reproduction afin de se prémunir d'une concentration des colonies sur quelques sites avec les problèmes qui pourraient en découler (prédation, dérangement humain,...).

SURVEILLANCE STERNES

ÎLE AUX MOUTONS

Surveillants : Arnaud Le Pan, Anne Solange Muis et Dominique Burnel

L'équipe locale de bénévoles a procédé à la remise en état du site avant et après la reproduction. Elle a également surveillé l'installation des sternes et assuré le remplacement des gardiens. Les trois surveillants successifs ont assuré quotidiennement la surveillance, le suivi de la colonie et l'information du public du 14 mai au 31 juillet. Pour information, il faut noter 962 bateaux ayant fréquenté l'île du 14 mai au 31 juillet.

La vacation téléphonique a fonctionné tous les jours et une visite sur le site a été assurée les samedis et quelquefois en semaine pour un ravitaillement complémentaire des gardiens et le suivi de la colonie. En tout, 22 allers-retours ont été effectués entre l'île et le continent : 12 avec le Zodiac de la réserve naturelle des Glénan et 10 avec un Zodiac personnel. Les conservateurs ont participé aussi cette année pendant quelques jours au démazoutage de l'île avec une entreprise spécialisée.

ÎLE DE LA COLOMBIÈRE

Surveillants : Arnaud Le Pan, Jeremy Allain et Jonathan Lucas

Les surveillants sont venus aidés le conservateur Jean-Paul Rivière du 3 mai au 2 septembre (date tardive due au retard dans la reproduction). Lors de certaines grandes marées, d'autres personnes (pas encore assez nombreuses) sont venus renforcer la surveillance à terre. Près de 150 interventions pour la plupart préventives ont été réalisées en mer vis à vis de plaisanciers. Plus de 200 personnes ont été informées sur l'estran lors des grandes marées en juillet et en août principalement. La présence de plusieurs surveillants lors des grandes marées, la disposition de longues vues et la pose de panneaux explicatifs amovibles a permis d'une part de dissuader les pêcheurs à pied qui tentaient d'accéder à l'île et d'informer plus activement le public.

ÎLOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

Surveillants : Gaëtan Perrin, Jeremy Allain, Jonathan Lucas, Frédéric Dumoulié, Anne le Duff, Daphnée Millon et Geoffroy Voisin

La surveillance a été assurée en continu du 3 mai au 15 août par les surveillants encadrés et remplacés les week-end et jours fériés par Michel Querné et Ewen de Kergariou. En général, peu d'interventions et la plupart bien acceptées ont eu lieu cette année.

RÉSERVE NATURELLE D'IROISE

Initialement prévue sur Trielen, la surveillance n'a finalement pas été mise en place sur le Ledenez de Balaneg car il y a habituellement peu de passages dans ce secteur.